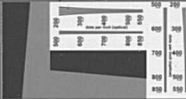


inches

centimeters



Golden Thread

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11 (A)	12	13	14	15	16 (M)	17	18 (B)	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	L*	a*	b*
L*	39.12	65.43	49.87	44.26	55.56	70.82	63.51	39.92	52.24	97.06	92.02	87.34	82.14	72.06	62.15	49.25	38.62	28.86	16.19	8.29	3.44	31.41	72.46	72.95	29.37	54.91	43.96	82.74	52.79	50.87	L*		
a*	13.24	18.11	-4.34	-13.80	9.82	-33.43	34.26	11.81	48.55	-0.40	-0.60	-0.75	-1.06	-1.19	-1.07	-0.16	-0.18	0.54	-0.05	-0.81	-0.23	20.98	-24.45	16.83	13.06	-38.91	52.00	3.45	50.88	-27.17	a*		
b*	15.07	18.72	-22.29	22.85	-24.49	-0.35	59.60	-46.07	18.51	1.13	0.23	0.21	0.43	0.28	0.19	0.01	-0.04	0.60	0.73	0.19	0.49	-19.43	55.93	68.80	-49.49	30.77	30.01	81.29	-12.72	-29.46	b*		

D50 Illuminant, 2 degree observer

Density → 0.04 0.09 0.15 0.22 0.36 0.51

Colors by Munsell Color Services Lab

Don Williams

Registre
des Bans de mariage
des Diocèses 1871 à Dec 1875.
Janv. V à 1882.

Archives cantonales vaudoises

RM 22004.13

Microfilm

Registre des
Bans de mariage de la Paroisse
de
Savigny - Forel

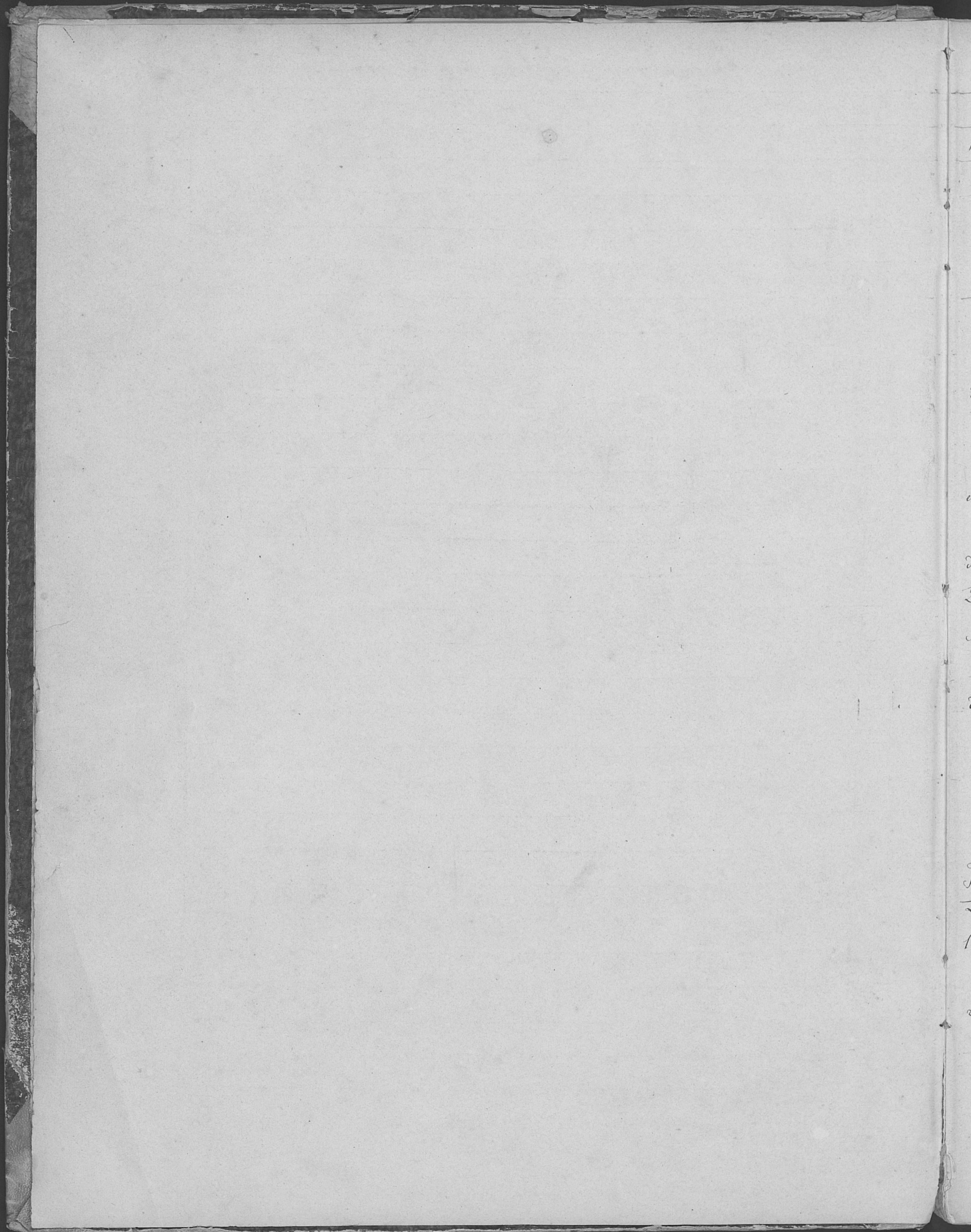
N^o V

(Commence le 6 Décembre 1871.)

C. H. Banty pad.

SB 65

Ed. 125/14



Les Dimanches dix-neuf Novembre et vingt-six, et trois Décembre, ont été publiés sans opposition à Ford les bans de mariage promis entre :

N° 1
Paschoud
et
Parisod

N° Jean François Étienne Paschoud, de Lutry et Ford, domicilié à Corsier sur Lutry, fils unique (né le 25 Septembre 1842) de Georges Louis et de Jeanne Rose Isaline née Barrand, sa femme, d'une part; et
L'Henriette Parisod, de Lutry et Villette, domiciliée à la Corsivère sur Lutry, fille majeure des défunts Jean Samuel Parisod et Jeanne François Marie née Singuey, d'autre part. L'épouse est née le 10 Janvier 1846.

En date du quatorze Novembre mil huit cent septante-un, ces bans ont été déclarés en règle par Monsieur Recordon, pasteur à Lutry.
Ch. F. Bauty past.

Les Dimanches dix-neuf, vingt-six Novembre, et trois Décembre mil huit cent septante-un, ont été publiés sans opposition à Ford et à Savigny, les bans de mariage promis entre :

N° 2
Deosterd
et
Bastian

N° David Gabriel Deosterd, d'Essertes, domicilié à Ford, fils unique (né le 29 Novembre 1843) de Jean Isaac et de Jeanne Julie née Crausaz sa femme, d'une part; et
L'Louis Fanchette Bastian, de Ford et Savigny, domicilié à Ford, fille majeure (née le 15 Septembre 1848) de Jean Samuel et de Louise François née Noverraz sa femme, d'autre part;

En date du dix Décembre mil huit cent septante-un, les bans ont été remplis auprès de moi les formalités légales.
Ch. F. Bauty past.

N° 3
Cordey
et
Porchet

Les Dimanches dix-neuf, vingt-six Novembre, et trois Décembre mil huit cent septante-un, ont été publiés sans opposition à Savigny et Ford, les bans entre :

N° Jean François Louis Cordey, de Savigny, domicilié à Ford, fils unique (né le 30 Janvier 1846) de Jean François Louis et de Jeanne née Boud, d'une part; et
L'Jenny Porchet de Corully le Jorat, domiciliée à Ford, fille unique (née le 16 Décembre 1849) de Jean Louis, et de Jeanne Rose Henriette née Cordey, d'autre part.

En date du dix-sept Novembre mil huit cent septante-un, ces bans ont été remplis auprès de moi les formalités légales.
Ch. F. Bauty past.

N^o 4

Amandry
et
Chavan

Les Dimanches vingt-six Novembre, trois et dix Décembre mil huit cent septante-un ont été publiés sans opposition à Forêt les bans de mariage promis entre
M^r Charles Louis Amandry de Lutry et Forêt, domicilié à Savant sur Lutry, fils majeur (né le 8 Novembre 1844) de Pierre François Marie et de Jeanne Louise Henriette née Noël
L^e Henriette Jenny Chavan, de Lutry, y domiciliée, fille majeure de Jean Frédéric et de Jeanne Susanne née Chavan. L'époux est né le 22 Avril 1848.

En date du vingt-quatre Novembre mil huit cent septante-un, ces bans ont été déclarés en règle par M^r Reuster pasteur à Lutry.

Ch. T. Bauty past.

N^o 5

Brunner
et
Fasnacht

Les Dimanches vingt-six Novembre, trois et dix Décembre mil huit cent septante-un ont été publiés sans opposition à Forêt les bans de mariage promis entre:
M^r Charles Paul Brunner, de Forêt, domicilié à Corsier, fils majeur (né le 7 Avril 1840) de François et de Jeanne Esthère Balmi, d'une part, et
L^e Lina Fasnacht, de Montélas (Tordouy Canton) domiciliée à Corsier, fille mineure (née le 16 Avril 1855) et autorisée de Marguerite Fasnacht d'autre part.

En date du vingt Novembre mil huit cent septante-un, ces bans ont été déclarés en règle par M^r Würsten pasteur à Corsier.

Ch. T. Bauty past.

N^o 6

Cornut
et
Devant

Les Dimanches vingt-six Novembre, trois et dix Décembre mil huit cent septante-un, ont été publiés sans opposition à Savigny, les bans de mariage promis entre:
M^r Jean Rodolphe Cornut, de Savigny, domicilié à Sédilles, fils majeur (né le 26 Janvier 1839) de Pierre Abram et de Marguerite née Fosse, d'une part, et
L^e Jeanne Susanne Devant des Collines, domiciliée à Colombier le Grand, fille majeure (née le 20 Novembre 1848) de François David et de Susanne Ursule née Chesaly, sa femme, d'autre part.

En date du vingt-trois Novembre mil huit cent septante-un, ces bans ont été déclarés en règle par M^r Kohler pasteur à Villerszel.

Ch. T. Bauty past.

Les Dimanches vingt-six Novembre, trois et dix Décembre mil huit cent sept-
tante-un, ont été publiés sans opposition à Savigny les baux de mariage promus entre:
1^o Louis Henri Mathieu de Lausanne, domicilié à Savigny, fils mineur
(né le 4 Mars 1850) de Nicolas Jules Joseph Mathieu et de Adélaïde Milanié
Coûtis, autorisé par sa mère prénommée d'une part; et
2^o Louise Tasche de Tervens, domiciliée à Servion, fille mineure (née le 29 Septem-
br. 1850) de Jean Frédéric et de Rose Marguerite née Favry, autorisée par son père
prénommé d'autre part.

En date du vingt deux Novembre d'après ont rempli auprès de moi les formalités légales

Ch: Bauty past.

Le Dimanches dix, dix-sept, vingt-quatre Décembre mil huit cent septante-un
ont été publiés sans opposition à Froid les baux de mariage promus entre:
1^o Louis Lavanchy, de Lutry et de Froid, domicilié à Lausanne, fils majeur de Jean
Etienne Gabriel et de Jeanne Susanne Louise née Picard, d'une part; et
2^o Jeanne Marie Domenjz, de Tully, y domiciliée, fille majeure d'Arbence
de Louise Catherine née Serret, d'autre part.

En date du vingt Décembre mil huit cent septante-un, ces baux
ont été déclarés en règle par M^{re} Roulet, pasteur à Tully.

Ch: Bauty past.

Les Dimanches dix, dix-sept, et vingt-quatre Décembre mil huit cent septan-
te-un ont été publiés sans opposition à Froid les baux de mariage promus entre:
1^o Eugène Delessort, de Froid et de Lutry, domicilié à Belmont sur Lausanne,
et précédemment à Grandvaux, fils majeur (né le 2 Janvier 1846) de Jean Josias et de Jeanne
Françoise née Disserens sa femme, veuf de Louise née Marten, d'une part; et
2^o Marie Elisabeth Hofstetter, de Ringsheim (Bade), domiciliée à Port (Nidau),
fille mineure (née le 29 Octobr. 1851) et autorisée par sa mère, de Louis et de Marie
née Schneider, d'autre part: -

En date du neuf Novembre, ces d'après ont rempli auprès de moi les
formalités légales. L'an mil huit cent septante-un

Ch: Bauty past.

N^o 7
Mathieu
et
Tasche

N^o 8
Lavanchy
et
Domenjz

N^o 9
Delessort
et
Hofstetter

1871

N^o 10
Gavin
et
Duperré

Les Dimanches dix, dix-sept, et vingt-quatre Décembre mil huit cent septante-un, ont été publiés sans opposition à Froid les bans de mariage promis entre:
M^r Jean Louis Gavin fils mineur autorisé de Jean Samuel et de Jeanne Catherine ni Pichonnat, de Mondou, Brezles et Froid, domiciliés à Faysone d'une part; et
L^e Charlotte Augustine Duperré fille mineure autorisée de feu Jonas François et de feu Marguerite ni Chevally, de Montpreyges et de Rougemont, domiciliés à Faysone, d'autre part.
En date du sept Décembre mil huit cent septante-un, ces bans ont été déclarés en règle par M^r Vivieux pasteur à Faysone.

Ch. T. Banty past.

N^o 11
Marguerite
et
Panchaud

Les Dimanches vingt-quatre, trente-un Décembre mil huit cent septante-un, sept Janvier mil huit cent septante-deux, ont été publiés sans opposition à Savigny les bans promis entre:
M^r Joseph Sébastien Marguerat, de Savigny et d'Épesses, domicilié à Bottens, fils majeur de Jeanne Louise Marguerat d'une part; et
L^e Marie Lucie Panchaud, de Bottens et y domiciliée, fille mineure de Constantin Justin et de Marie Elisabeth Brouby, d'autre part.
En date du vingt-deux Décembre mil huit cent septante-un, ces bans ont été déclarés en règle par M^r Longchamp curé à Bottens.

Ch. T. Banty past.

N^o 12
Creux
et
Ansell

Les Dimanches vingt-quatre, trente-un Décembre mil huit cent septante-un, et sept Janvier mil huit cent septante-deux, ont été publiés sans opposition à Savigny les bans promis entre:
M^r Ernest Creux, de Lussanne, y domicilié, et précédemment à Savigny, fils majeur de Jean Marc Samuel Albert Étienne Creux, et de Antoinette Joséphine Labasthe, sa femme, d'une part; et
L^e Mathilde Anne Ansell, d'origine anglaise, domiciliée à Morzes, fille mineure de Henri Ansell et de Jeanne Flandrins sa femme, d'autre part.
En date du dix-neuf Décembre mil huit cent septante-un, ces bans ont été déclarés en règle par M^r Chesaller, off. de l'Et. civil de Lussanne.

Ch. T. Banty past.

Les Dimanches six, treize et vingt-un Janvier mil huit cent septante-deux, ont été publiés sans opposition à Savigny et à Trossy, les bans de mariage promus entre :

N° 13
Lavanchy
et
Disserens

1° Jean Louis Jules Lavanchy de Savigny et de Trossy domicilié à Lausanne, fils majeurs de François Louis et de Jeanne Justette née Corday, veuf de 1^{re} épouse de Louise Henriette Lavanchy
2° Jeanne Marie Disserens de Savigny, y domiciliée, fille majeure de David Pierre

Louis Disserens et de Jeanne Susanne née Lavanchy sa femme, d'autre part.
En date du vingt-huit Décembre mil huit cent septante-deux, déclarés en vertu de M^{re} l'officier de l'état civil de Lausanne

Ch. T. Bauty past.

Les Dimanches sept, quatorze et vingt-un Janvier mil huit cent septante-deux, ont été publiés sans opposition à Trossy les bans promus entre :

N° 14
Grosjean
et
Rouge

1° Henri Joseph Grosjean, de St Croix, domicilié à Châtigny, fils mineur autorisé de feu Étienne Henri et de Marie née Cottet, d'une part, et
2° Sophie Marie Rouge, de Lutry et de Trossy, fille mineure domiciliée à Plainchamp et autorisée de Jean Louis et de Susanne Marguerite née Monney, d'autre part.

En date du quatre Janvier mil huit cent septante-deux, ces bans ont été dictés en vertu de M^{re} Berthet, pasteur à Montreux

Ch. T. Bauty past.

Les Dimanches sept, quatorze et vingt-un Janvier mil huit cent septante-deux, ont été publiés sans opposition à Trossy et à Savigny, les bans promus entre :

N° 15
Chappuis
et
Pouhel

1° Pierre Louis Chappuis, de Savigny et de Mijennes et de Trossy, domicilié à Trossy, fils majeur de Jean Pierre et de Jeanne Susanne née Testuy, d'une part, et
2° Rosine Pouhel de Corulley, le Josat, domiciliée à Trossy, fille mineure et autorisée de Henri François et de Susanne Catherine Mijennes sa femme, d'autre part.

En date du vingt Janvier mil huit cent septante-deux, les bans ci-dessus ont rempli auprès de moi les formalités légales

Ch. T. Bauty past.

N^o 16
Testur
ou
Tours

Les Dimanches quatorze, vingt-un, et vingt-huit Janvier mil huit cent septante-deux, ont été publiés sans opposition à Savigny et à Tours, les bans entre:
1^o Jean Louis Testur, de Rivy et Villette, domicilié avec Lutry, fils majeur de Jean Louis et de Susette née Lavanchy, et
2^o Jenny Flavre, de Savigny et Tourl, domiciliée à la Bellébatay avec Lutry, fille mineure de Louis Abram et de Jeanne née Vagnieux.

En date du douze Janvier mil huit cent septante-deux, ces bans ont été déclarés en règle par M^e Riverton, pasteur à Lutry.

Ch. T. Banty past.

N^o 17
Desfayes
et
Bastian

Les Dimanches quatorze, vingt-un, et vingt-huit Janvier mil huit cent septante-deux ont été publiés sans opposition à Tourl et à Savigny, les bans entre:
1^o Jean François Louis Desfayes, de Villette et Lutry, domicilié avec Villette, fils majeur de Jean Abram et de Jeanne Madelaine née Rod, et
2^o Susanne Marie Bastian, de Tourl et Savigny, domiciliée avec Tourl, fille de Jean François et de Louise Françoise née Lavanchy (fille majeure).

En date du cinq Janvier mil huit cent septante-deux, ces bans ont été déclarés en règle par M^e Blanchard, pasteur à Grandvaux.

Ch. T. Banty past.

N^o 18
Flavre
et
Jordan

Les Dimanches vingt-un, vingt-huit Janvier, et quatre Février mil huit cent septante-deux, ont été publiés sans opposition à Savigny les bans promus entre:
1^o Samuel Flavre, de Savigny, domicilié à Courtilles et précédemment à Tourl s/ Lucens, fils majeur de feu Pierre Louis et de Françoise Marie née Desorens, d'une part, et

2^o Louise Jordan, de Courge, domiciliée à Corcevon, et précédemment à Tourl s/ Lucens, fille mineure et autorisée de Jean Pierre Jordan et de Marianne née Cachin, d'autre part.

En date du dix-neuf Janvier mil huit cent septante-deux, ces bans ont été déclarés en règle par M^e Planta, pasteur à Lucens.

Ch. T. Banty past.

Les Dimanches vingt-huit Janvier, quatre et onze février, ont été publiés sans opposition à Forêt et à Savigny, les bans de mariage promis entre :

N° 19
Lambellet
et
Cornuz

1° Jean Louis Lambellet, de Forêt, domicilié à Epesses, fils majeur de Abraham et de Jeanne née Tardif, d'une part, et
2° Jeanne Louise Cornuz, de Savigny, domiciliée à Forêt, fille majeure de Abraham Samuel, et de Marie née Gavon, d'autre part,

En date du vingt-trois Janvier mil huit cent septante-deux, ces bans ont été déclarés en règle par M^r Augs bourgeois, pasteur à Lully.
Ch. T. Bauty past.

N° 20
Chappuis
et
Niola

Les Dimanches vingt-huit Janvier, quatre et onze février mil huit cent septante-deux, ont été publiés sans opposition à Forêt les bans promis entre :

1° Auguste Chappuis, de Lutry et de Stord, domicilié à Lutry, fils mineur autorisé de Abraham Chappuis et de Louise Henriette Isaline née Marguerat, d'une part, et
2° Augustine Josephine Niola, de Trimocelle, en Picmont, domiciliée à Lutry, fille mineure de Joseph Antoine et de Jeanne Marie née Visinand, d'autre part.

En date du vingt-six Janvier mil huit cent septante-deux, ces bans ont été déclarés en règle par M^r Roudou pasteur à Lutry.
Ch. T. Bauty past.

N° 21
Détray
et
Bettex.

Les Dimanches vingt-huit Janvier, quatre et onze février mil huit cent septante-deux, ont été publiés sans opposition à Forêt, les bans de mariage promis entre :

1° Jean François Détray d'Essates, domicilié à Forêt, fils majeur de François Louis et de Jeanne Françoise Marie Bovel, veuf de Zilio Détray né Pabud d'une part, et
2° Jeanne Marguerite Bettex, de Combremont le Petit, domiciliée à Forêt, et précédemment à Pivray, fille majeure de Jean Jacques et de Susanne Marie née Tarchand, d'autre part.

En date du vingt-six Janvier mil huit cent septante-deux, ces bans ont été déclarés en règle par M^r Roudou pasteur à Lutry.
Ch. T. Bauty past.

8)

1872

N° 22
Chollet
et
Saon

Les Dimanches vingt-huit Janvier, quatre et onze Février mil huit cent septante-deux, ont été publiés sans opposition à Tral les bans promis entre :

1° Pierre Gabriel Chollet, de Marauou, domicilié à Tral, fils majeur de Pierre Gabriel et de Madeleine Chappuis sa femme, d'une part, épouse de Jeanne Louise nié Grandchamp, et

2° Louise Fleors nié Mercantou, de Thierrens, domiciliée à Tral, fille majeure de Jean Samuel et de Jeanne Susanne nié Lambellet, veuve de François Fleors, d'autre part.

En date du vingt-quatre Janvier mil huit cent septante-deux, les bans ci-dessus ont rempli auprès de moi les formalités légales.

Ch. T. Bauty pub.

N° 23
Cooffey
et
Liscrens

Les Dimanches quatre, onze, dix-huit ~~Février~~ mil huit cent septante-deux, ont été publiés sans opposition à Savigny, les bans de mariage promis entre :

1° Jules Cooffey de Valliers, domicilié à Lausanne et précédemment à Aubonne, fils majeur de David et de Susanne Marie nié Jordan, d'une part ; et

2° Louise Julie Liscrens de Savigny, domiciliée à Lausanne, fille majeure de

Jean François Louis et de Jeanne Marie nié Corber sa femme d'autre part, Declarés en règle en date du vingt-neuf Janvier mil huit cent septante-deux par M. Ch. T. Bauty pub.

Les Dimanches quatre, onze et dix-huit ~~Février~~ mil huit cent septante-deux, ont été publiés sans opposition à Tral les bans de mariage promis entre :

1° Henri Gilliard fils de Jean Pierre et de Jeanne Henriette nié Perret, de Mézières, et de Montpreveyres, domicilié à Orva, précédemment à Montpreveyres, actuellement à Tral, d'une part ; et

2° Jeannette Fayet fille mineure de Jean François et de Marianne Sophie nié Devand, de Lutry et de Tral, domiciliée à Levoz, autrui de son père d'autre part.

En date du trente-un Janvier mil huit cent septante-deux, ces bans ont été déclarés en règle par M. Feneyre, officier de l'état-civil à Mézières.

Ch. T. Bauty pub.

N° 24
Gilliard
et
Fayet

Les Dimanches quatre, cinq, et dix-huit février mil huit cent septante-deux, ont été publiés sans opposition à Savigny et à Forêt, les bans de promesses entre :

1^o Jules François Bolomey, de Savigny et de Forêt, domicilié à Pully, fils majeur de Jean Abraham Bolomey et de Madelaine née Scherret, d'une part, et

2^o Emilie Mann, anciennement de la Copontine au vaudin, actuellement de St Croix, fille de Elisabeth Mann, autorisée de son futur Louis Henri Lavanchy.

N^o 25
Bolomey
et
Mann

En date du quatorze Janvier mil huit cent septante-deux, ces bans ont été déclarés en règle par M^e Roulet, Ministre à Pully.

Ch. T. Bauty proc.

Les Dimanches dix-huit février, vingt-cinq ides et trois Mars mil huit cent septante-deux, ont été publiés sans opposition les bans de mariage entre :

1^o François Alexis Lavanchy de Savigny, domicilié à Lausanne, fils majeur de Pierre François et de Jeanne Susanne née Liserens, sa femme, d'une part, et

N^o 26
Lavanchy
et
Michoud

2^o Marie Louise Susanne dite Louise Michoud, de Lutry, Riez, et Grandvaux domiciliée à Lausanne fille mineure et autorisée de Marc Louis, et de Jeanne Pauline née Champoud, d'autre part.

En date du dix février 1872 (mil huit cent septante-deux), ces bans ont été déclarés en règle par M^e Chevallier, officier d'état-civil de Lausanne.

Ch. T. Bauty proc.

Les Dimanches dix-huit, vingt-cinq février, et trois Mars mil huit cent septante-deux, ont été publiés sans opposition à Forêt, les bans de promesses entre :

1^o Rodolphe Burnier de Lutry et de Forêt, domicilié à Lutry, fils majeur de François Louis Burnier, et de Jeanne née Gay, d'une part, et

2^o Sylvie Rubatel, de Villarzel, domiciliée à Lutry, fille majeure de Samuel et de Susanne née Jaquier, d'autre part.

N^o 27
Burnier
et
Rubatel

En date du dix février mil huit cent septante-deux, ces bans ont été déclarés en règle par M^e Revetton, procureur à Lutry.

Ch. T. Bauty proc.

N^o 28 Les Dimanches dix-huit, vingt-cinq, et trois Mars mil huit cent septante-deux, Testuz ont été publiés sans opposition à Savigny et à Forêt, les bans promus entre :
Margairac M^o François Louis Testuz, de Savigny, Forêt, Guindoux et Chesalles s/Oron, domicilié à Forêt, fils mineur et autorisé de François David, et de Jeanne Louise mie Lissrens, d'une part; et

L^e Lisette Margairac, de Forêt et y domiciliée, fille mineure et autorisée de Jean Pierre Gabriel et de Jeanne Françoise mie Tschumy, d'autre part.

En date du quinze février mil huit cent septante-deux, les époux ont rempli auprès de moi les formalités légales.

Ch. T. Bauty juré.

N^o 29
Bobomey
et
Chappuis

Les Dimanches vingt-cinq, trois février, et six Mars mil huit cent septante-deux, ont été publiés sans opposition à Forêt les bans de mariage promus entre :

M^o Jules Bobomey de Lutry et Forêt, domicilié à Forêt, fils mineur de Jean Abraham Frédéric et de Jeanne Marie mie Maillard, autorisé par son père, d'une part; et

L^e Jenny Henriette Chappuis, de Cully et de Lutry, domiciliée à Forêt, fille mineure et autorisée de Isaac Louis, et de Rose Marie mie Freymont, d'autre part.

En date du vingt-trois février mil huit cent septante-deux, les époux ont rempli auprès de moi les formalités légales.

Ch. T. Bauty juré.

N^o 30
Marguerat
et
Brügger

Les Dimanches vingt-cinq, trois février, et six Mars mil huit cent septante-deux, ont été publiés sans opposition à Forêt les bans de mariage promus entre :

M^o Samuel Jules Marguerat, de Lutry et Forêt, domicilié à Belmont, fils mineur de défunt Jean Daniel et de Marie Susanne mie Barbey, d'une part; et

L^e Elisabeth Brügger, de Heritigen (Borne), domiciliée à Lutry, fille majeure de Gilgiam et de Elisabeth mie Hari, d'autre part.

En date du six février, mil huit cent septante-deux, les bans de mariage ont été déclarés en règle par M^o Reverdy, pasteur à Lutry.

Ch. T. Bauty juré.

1872

N° 31

Les Dimanches trois, dix et dix-sept Mars mil huit cent septante-deux, ont été publiés sans opposition à Forêt les bans promis entre :

Siebenthal
et
Lavanhy

1^o François Louis de Siebenthal, de Gessenay, (Berne), domicilié à Lausanne, fils majeur de David Marc et de Jeanne Germaine née Gregny, d'une part; et
2^o Julie Lavanhy de Lutry et de Forêt domiciliée à Lausanne, fille mineure d'Abraham défunt et de défunte Louise Marguerite née Joly, d'autre part.

En date du vingt-huit février mil huit cent septante-deux, ces bans ont été déclarés en règle par M^e Chevallaz, officier de l'état-civil à Lausanne.

Ch. T. Bauty parl.

Les Dimanches trois, dix et dix-sept Mars mil huit cent septante-deux, ont été publiés sans opposition à Forêt les bans promis entre :

N° 32

Bessat
et
Barrand

1^o Henri Louis Bessat, de Savigny et de Forêt, domicilié à Bussigny, fils majeur de Frédéric François Louis Bessat et de Jeanne Louise Françoise née Rossier, d'une part; et

2^o Julie Etienneette Barrand de Bussigny et Villars Ticuelin, domiciliée à Bussigny, fille majeure de Jacques Louis et de Jeanne Judith née Bergues, d'autre part.

En date du vingt-sept février mil huit cent septante-deux, ces bans publiés sans opposition à Savigny et à Forêt, ont été déclarés en règle par M^e Monnier, pasteur à Crissier.

Ch. T. Bauty parl.

N° 33

Bron
et
Ravessoud

Les Dimanches trois, dix, et dix-sept Mars mil huit cent septante-deux, ont été publiés sans opposition à Savigny et à Forêt, les bans de mariage promis entre :

1^o Jacques Louis Bron, de Savigny et de Riçy, domicilié à Savigny, fils majeur de Jean François et de Jeanne Françoise née Diembourg, d'une part; et

2^o Louise Susanne Ravessoud, de Tully et de Forêt, domiciliée à Savigny, fille mineure de feu Pierre André, et autorisée de sa mère Pauline née Zahler, d'autre part.

En date du vingt-neuf février mil huit cent septante-deux, les époux ont rempli auprès de moi les formalités légales.

Ch. T. Bauty parl.

1872

N^o 34
 Discrent
 et
 Pouly

Les Dimanches dix, dix-sept et vingt-quatre Mars mil huit cent septante-deux ont été publiés sans opposition à Savigny les bans de mariage promis entre :

1^o Jean Frédéric Discrent de Savigny et y domicilié, fils mineur et autorisé de Louis Frédéric et de Louise née Detray, d'une part; et

2^o Marie Pouly, des Cullayes et de Montprescyres, domiciliée aux Cullayes, fille mineure et autorisée de Jean Pierre François Louis et de Louise Marianne née Brity, d'autre part. Elle est autorisée par sa mère, le père étant décédé.

En date du huit Mars mil huit cent septante-deux, les époux ont rempli auprès de moi les formalités légales.

Ch. F. Banty not.

N^o 35
 Bessat
 et
 Loup

Les Dimanches dix, dix-sept, et vingt-quatre Mars mil huit cent septante-deux, ont été publiés sans opposition à Savigny, les bans de mariage entre :

1^o Jean Bessat, de Savigny et de Villette, domicilié à Constantine, fils majeur de Jean Henri et de Susanne Judith née Gontizon, sa femme, d'une part; et

2^o Susanne Henriette Loup, de Montmagny, y domiciliée, fille majeure de feu Jean Daniel et de Marianne Judith née Gontizon, d'autre part.

En date du sept Mars mil huit cent septante-deux, ces bans ont été déclarés en règle par M^e Vannod, pasteur à Constantine

Ch. F. Banty not.

N^o 36
 Brulac
 et
 Weiss

Les Dimanches sept, quatorze et vingt-un Août mil huit cent septante-deux, ont été publiés sans opposition à Forcal les bans de mariage promis entre :

1^o Charles Brulac, de Lutry et Forcal, domicilié à Aigle, fils majeur de Marc François Henri et de Jeanne Françoise née Sagnier, d'une part; et

2^o Anne Marie Weiss, de Gessenay, domiciliée à Aigle, fille mineure autorisée par sa mère, de Jacob et de Anne Madeleine née Schläppi, d'autre part.

Ces bans ont été déclarés en règle par M^e Aug. de Ramera, officier de l'état-civil à Aigle.

Ch. F. Banty not.

1872

13

Les Dimanches vingt-huit Avril, cinq et douze Mai mil huit cent septante-deux ont été publiés sans opposition à Savigny les bans de mariage promis entre :

N° 37
Bron
et
Cluzean

M^r Charles Paul Bron, de Savigny, domicilié à Vesey, fils majeur de Charles et de Rose née Still, d'une part, et
M^{lle} Marie Cluzean d'origine française, domiciliée à Genève, fille majeure de Jean et de Marthe née Liédyer.

leur mariage de 1834. n° 10

En date du vingt Avril Courant, les bans de mariage ont été déclarés en règle par M^r Wallen, officier d'Etat-civil à Genève.
Ch: Bauty puel.

N° 38
Bolomey
et
Gottliou

Les Dimanches vingt-huit Avril, cinq et douze Mai mil huit cent septante-deux ont été publiés sans opposition à Savigny et à Froid les bans de mariage entre :

M^r Louis Bolomey, de Savigny et de Froid, domicilié à Lausanne, fils majeur de Bidal français et de Jeanne française née Delisle, d'une part; et
M^{lle} Louise Jenny Gottliou de Puidoux, Servion et Villette, domiciliée à Lausanne, et précédemment à Fally, fille mineure de défunte française.

En date du vingt-six Avril, les bans ont été déclarés en règle par Monsieur Chevaller, officier de l'Etat-civil à Lausanne.
Ch: Bauty puel.

N° 39
Schessert
et
Freymont

Les Dimanches sept, quatorze et vingt-trois Avril ont été publiés sans opposition à Savigny et à Froid les bans de mariage promis entre :

M^r Charles Armand Schessert, de Froid et de Savigny, domicilié à Froid, fils majeur (né le 18 Avril 1847) de Jean Samuel et de Anne Louise née Szaller, veuf en premières noces de Fanny née Bastian, d'une part; et
M^{lle} Jeanne Louise Freymont allée Bastian, de Froid et de Savigny, domiciliée à Froid, fille majeure (née le 12 Août 1837) de Jean Louis et de Jeanne française née Schessert, veuve en premières noces de Charles Bastian, l'autre part.

En date du cinq Avril Courant, les époux ci-dessus ont rempli auprès de moi les formalités légales.
Ch: Bauty puel.

N^o 40
Testur
u
Bertholet

Les Dimanches vingt-huit Avril, cinq et douze Mai mil huit cent septante-deux, ont été publiés sans opposition les bans de mariage promis entre:
M^r Jean Samuel Testur, de Froid, Savigny, Cherville, et Guicloud, domicilié à
Vernoud-Desjoux, fils majeur de Jean Isaac et de Anne Marie nee Gavillet, veuf
en premières noces de Marianne nee Grivat, d'une part; et
M^{lle} Henriette Elisabeth Bertholet nee Dupertuis, de Rougemont, domiciliée à
Saintannex près Aigle, fille majeure de Jean David et de Susanne Louise nee
Ansermoz, veuve en premières noces de Jean François Gabriel Bertholet.

En date du vingt-trois Avril courant, ces bans ont été déclarés en règle par
M^r Wild, jugeant à Vernoud-Desjoux.

Ch: Bauty, jug.

N^o 41
Févat
u
Lasanhy

Les Dimanches cinq, douze et dix-neuf Mai mil huit cent septante-deux
ont été publiés sans opposition à Froid ^{et Savigny} les bans de mariage promis entre:
M^r Emile Févat, de Froid, domicilié à Trébovens et avant à Lemprière,
fils mineur autorisé de Jean Louis et de Jeanne Henriette nee Emery, d'une part; et
M^{lle} Susanne Louise Lasanhy, de Savigny et de Froid, domiciliée à Tré-
bovens, fille mineure autorisée de Jacques Louis Frédéric et de Jeanne Louise nee
Larday, d'autre part.

En date des premiers Mai courant, ces bans de mariage ont été déclarés
en règle par M^r Corvion, jugeant à Courbement.

Ch: Bauty, jug.

N^o 42
Vannar
u
Guilleard

Les Dimanches cinq, douze et dix-neuf Mai mil huit cent septante-deux,
ont été publiés sans opposition à Froid les bans de mariage promis entre:
M^r Jean Samil Vannar, de Lutz et Froid, domicilié à Bex, fils majeur
d'Abraham et de Rose Catherine nee Schreiner, d'une part; et
M^{lle} Julie Guilleard de Bex et y domiciliée, fille majeure de David Isaac et de
Jeanne Camille Jourvat, d'autre part.

En date des premiers Mai courant, ces bans ont été déclarés en règle par
M^r Secretan jugeant à Bex.

Ch: Bauty, jug.

Les Dimanches seize, vingt-trois et trente Juin mil huit cent septante deux ont été publiés sans opposition à l'effet des bans de mariage promis entre:
 M^r Henri Auguste Bolomey de Lutry et Trud domiciliés à Lausanne,
 fils mineur de Jean Sander Tard défunt et de Louise Susanne Guerry, d'une part; et
Louise Elise Julie Blanc de Lausanne, y^e domiciliée, fille mineure de Jean Sander défunt, et de Joseph Ursule Benziger, d'autre part.

N^o 43
Bolomey
 et
Blanc

En date du dix Juin courant, ces bans ont été déclarés en règle par M^r Chevallier, officier de l'état-civil à Lausanne.

Ch. Bauty juré.

Les Dimanches seize, vingt-trois et trente Juin mil huit cent septante-deux, ont été publiés sans opposition à l'effet des bans de mariage promis entre:
 M^r Louis Lambellet de Trud, domicilié à Lausanne, fils mineur autorisé de Auguste Samuel, et de Julie Fanchette née Champrenant, d'une part; et
 M^r Elise Jenny Staub d'Obéron (Berne), domiciliée à Lausanne, fille majeure de Jacob Louis Guillaume et de Catharina Barbara Bettinger, d'autre part.

N^o 44
Lambellet
 et
Staub

En date du onze Juin courant, ces bans de mariage ont été déclarés en règle par M^r Chevallier, officier d'état-civil à Lausanne.

Ch. Bauty juré.

Les Dimanches seize, vingt-trois et trente Juin mil huit cent septante-deux, ont été publiés sans opposition à l'effet des bans de mariage promis entre:
 M^r Jean François Bessat, de Villetta et de Saavy domicilié à Grancy, et précédemment à Cheseaux, fils majeur de Jean Claude, et de Jeanne Louise Paridet; et
 M^r Jeanne Charlotte Maurer née Clou, d'Abolboden (Berne) domiciliée à Grancy, fille majeure de Jean Auguste Clou et de Rose née Brun, veuve en premières noces de Jacob Maurer.

N^o 45
Bessat
 et
Maurer

En date du onze Juin courant, ces bans ont été déclarés en règle par M^r J. Monnier, juré à Grancy.

Ch. Bauty juré.

N^o 46
Bolomey
ou
Binder

Les Dimanches vingt-trois, trente Juin et sept juillet mil huit cent soixante deux ont été publiés sans opposition à Feul les bans promises entre :
M^r Isai Bolomey, de Lutry et de Feul, domicilié à Corsier s/ Lutry, fils majeur de Jean Samuel et de Jeanne Marie née Mignoz, d'une part; et
M^{lle} Louise française Binder, de Pully, domiciliée à Lausanne, fille majeure de Charles français et de défunte Susanne née Hugnet, d'autre part.
En date du vingt-un Juin année courante, ces bans ont été déclarés en règle par M^r Reardon, pasteur à Lutry
Ch. Bauty past.

N^o 47
Bretar
ou
Bretar

Les Dimanches trente Juin, sept et quatorze juillet mil huit cent soixante deux ont été publiés sans opposition à Savigny et à Feul les bans promises entre :
M^r Pierre Louis Bretar, de Genève et y domicilié, bourgeois de Savigny, fils majeur (né le 14 Août 1843) de feu Jean François Louis et de Marie née Briffard, et
M^{lle} Henriette Josephine Bretar, de Lutry et Feul, domiciliée à Morges, fille majeure de Frédéric Daniel et de défunte Madelaine Fellet, d'autre part.
En date du vingt-huit Juin année courante, ces bans ont été déclarés en règle par M^r Reymond, officier de l'état-civil à Genève.
Ch. Bauty past.

N^o 48
Bonny
ou
Jordan

Les Dimanches sept, quatorze et vingt-un juillet mil huit cent septante deux, ont été publiés sans opposition à Savigny et à Feul les bans entre :
M^r Henri Bonny de Chevroux, y domicilié, fils majeur de David Frédéric et de Louise Sophie née Cuany sa femme d'une part; et
M^{lle} Louise Jordan de Savigny et de Feul, domiciliée à Chevroux, fille majeure d'Abraham Louis et de Susanne Marie née Tschornat, d'autre part.
En date du trois juillet année courante, ces bans ont été déclarés en règle par M^r Quillot, officier provisoire de l'état-civil à Chevroux.
Ch. Bauty past.

Les Dimanches sept, quatorze, vingt-un Juillet mil huit cent septante-deux, ont été publiés sans opposition dans l'église de Sevelin les bans de mariage promis entre:

N^o 49
Nägels
Bernier

1^o Gottlieb Friedrich Guillaume Nägels, de Spingelberg (Canton de Neuchâtel, district de Bassecourt, Winterthur) domicilié à Sevelin, fils majeur (né le 29 Mars 1846) de Christian Friedrich Nägels et de Henriette Christiane née Muller, d'une part, et 2^o Barbara Elisabeth Bernier, de Sevelin (Argovie), domiciliée à Sevelin, fille majeure (née le 3 Janvier 1845) de feu Paul Bernier et de Marie née Hegnauer, d'autre part.

En date du trois Juillet année courante, les époux ont rempli auprès de moi les formalités légales. —

Ch. Bauty J. not.

Les Dimanches vingt-huit Juillet, quatre-vingt-huit mil huit cent septante-deux, ont été publiés sans opposition à Savigny et à Sevelin les bans de mariage entre:

N^o 50
Jordan
Walliamor

1^o Jules Frédéric Jordan, de Savigny et de Sevelin, domicilié à Sevelin, fils majeur (né le 23 Décembre 1847) de Jean Daniel et de Françoise née Marguerat, d'une part; et 2^o Julie Walliamor de Thieloyes et de Fardoux, domiciliée à Grangey (Terrebourey) et précédemment à Sevelin, fille mineure et autorisée de Jean Pierre et de Susanne Françoise née Manigly, d'autre part.

En date du vingt-cinq Juillet, année courante, les époux ont rempli auprès de moi les formalités légales. —

Ch. Bauty J. not.

Les Dimanches quatre-vingt-dix, dix-huit Août mil huit cent septante-deux, ont été publiés sans opposition à Savigny et à Sevelin, les bans de mariage promis entre:

N^o 51
Delessert
Aerschmann

1^o Jean François Delessert, de Savigny et Sevelin, domicilié à Montblesson, fils majeur de Jean Moïse et de Jeanne née Emery (née le 15 Mars 1815); et 2^o Anne Marie Philomène Aerschmann, de Tavol (Terrebourey), domiciliée à Fenther, et précédemment à Montblesson, fille majeure de Jean, et d'Elisabeth née Freydi (née le 19 Janvier 1836).

En date du vingt-neuf Juillet année courante, ces bans de mariage ont été solennisés en règle par M^e Chevallier, officier de l'état-civil à Lausanne.

Ch. Bauty J. not.

N° 52
Diserens
et
Challet

Les Dimanches onze, dix-huit, vingt-vingt Août mil huit cent septante-deux, ont été publiés sans opposition à Savigny les bans de mariage promis entre :
1° Pierre François Diserens de Savigny, y domicilié, fils majeur de Charles Diserens et de Marguerite née Sebenthal sa femme, d'une part. L'époux est né le 24 Septembre 1840. Et
2° Louise Marie Challet de Cottens, domiciliée à Lausanne, fille majeure de Louis Challet, et de Françoise Jenny née Chapellier, sa femme, d'autre part. L'épouse est née le 26 Avril 1844.
En date du six Août année courante, ces promesses de mariage ont été déclarées en règle par M^r Chevallier, off. d'Etat-civil à Lausanne.

Ch. Bantty publ.

N° 53
Paschoud
et
Gorgat

Les Dimanches vingt-vingt Août, un et huit Septembre mil huit cent septante-deux, ont été publiés sans opposition à Floril les bans de mariage promis entre :
1° Jean Louis Paschoud, de Lutry et de Floril, domicilié résidant Lutry, fils majeur de feu Jean Louis et de Jeanne Louise née Diserens, d'une part, et
2° Françoise Gorgat femme veuve de Jean Daniel Moril, de Marnand, domiciliée résidant Grandvaux, fille majeure de défunt Jean Samuel et de Françoise Charlotte née Boover, d'autre part.

En date du vingt-deux Août année courante, ces bans ont été déclarés en règle par M^r Blanchard, pasteur à Grandvaux.

Ch. Bantty publ.

N° 54
Diserens
et
Péte

Les Dimanches vingt-vingt Août, un et huit Septembre mil huit cent septante-deux ont été publiés sans opposition à Savigny les bans de mariage promis entre :
1° Isaac Diserens, soit Diserens, de Savigny, domicilié à Genève, fils majeur de feu Jean Pierre Abrant et de Jeanne Rubi sans veuve, d'une part, et
2° Jeanne Marie Julie Péte, de Morges, domiciliée à Champel (Genève) fille majeure de Jean François Louis et de défunte Marie née Elldry, d'autre part.
En date du vingt-un Août année courante, ces bans ont été déclarés en règle par M^r L. Wallner, secrétaire de l'Etat-civil de Genève.

Ch. Bantty publ.

Les Dimanches vingt- uny Août, deux et huit Septembre mil huit cent septante-
deux, ont été publiés sans opposition à Savigny et à Foul les bans de mariage entre:
1^o Jean Petit Breton, de Savigny, domicilié à Genève, fils majeur de Jean
françois Louis diéde, et de sa veuve Marie née Buffand, d'une part, et
2^o Charlotte Louise Breton, de Lutry et de Foul, domiciliée à Genève, fille
mineure de Frédéric Louis et de feu Madeleine née Pellet, d'autre part.

N^o 55
Breton
et
Breton

En date du vingt-huit anniversaire, les bans ont été déclarés en règle par
M^e L. Wallner, secrétaire de l'état-civil à Genève.

Ch. F. Bauty juré.

Les Dimanches huit et quinze Septembre, dispense ayant été obtenue pour le jour
3^o, ont été publiés sans opposition à Foul les bans de mariage entre:

N^o 56
Baumberger
et
Seper

1^o Jacques Baumberger, de Källanden (juré), domicilié à San-Francisco, fils
majeur de Jean Martin et de Régula née Graf; et
2^o Marie Louise dite Elise Seper, de Lutry et de Foul, domiciliée à Passera, fille
majeure de Jean Baptiste et de Louise Julie née Bertholet, d'autre part.

En date du trente août mil huit cent septante-deux, les bans ont été déclarés
en règle par M^e Vivieux, pasteur à Savigny.

Ch. F. Bauty juré.

Les Dimanches huit, quinze, et vingt-deux Septembre mil huit cent septante-
deux, ont été publiés sans opposition à Foul les bans de mariage promis entre:

N^o 57
Lambelet
et
Duvillard

1^o Samuel Frédéric Lambelet, de Foul, domicilié à Chavannes sur Moudon,
fils majeur de Jean Henri et de Susanne Marie née Bettex dit Fave, d'une part, et
2^o Justine Duvillard de Combremont le Petit, y domiciliée, fille majeure de Jean
Pierre Duvillard et de Susanne Marie née Giroux, d'autre part.

En date du vingt Septembre, les promesses de mariage ci-dessus ont été déclarées
en règle par M^e Ballif, pasteur à Moudon.

Ch. F. Bauty juré.

1872

N° 58

Ischyet
Lasarchy

Les Dimanches quinze, vingt-deux, et vingt-neuf Septembre mil huit cent septante-deux ont été publiés sans opposition à Toul les bans de mariage entre :

1° Benjamin Ischy, de Rümisberg, Canton de Berne, domicilié rue des Bœufs, fils mineur autorisé, de Jacob et de Marguerite née Sagre, d'une part; et
2° Jeanne Louise Lasarchy, de Toul, domiciliée rue Stubeaux, fille majeure de Jean Pierre et de Jeanne Rose née Vallotton, d'autre part.

En date du six Cordant, ces bans ont été déclarés en règle par M^e Vautier, pasteur à Habonne.

Ch. Bauty past.

N° 59

Garcinet
Mercanton

Les Dimanches vingt-deux, vingt-neuf Septembre et six Octobre mil huit cent septante-deux, ont été publiés sans opposition à Toul et à Savigny les bans entre :

1° Gavin François Louis de Toul, Breules et Mondou, domicilié à Toul, fils majeur de Louis Philippe et de Louise née Boet, d'une part; et
2° Mercanton Jeanette, de Toul et de Savigny, domiciliée aux Cullayes, et précédemment à Toul, fille mineure et autorisée de ses père et mère, de Daniel et de Jeanne née Lambellet, d'autre part.

En date du dix-neuf Septembre, année courante, les époux ont rempli auprès de moi sousigné les formalités légales,

Ch. Bauty past.

N° 60

Regameyet
Bastian

Les Dimanches vingt-neuf Septembre, six et treize Octobre mil huit cent septante-deux, ont été publiés sans opposition à Toul et à Savigny, les bans entre :

1° François Frédéric Regamey, de Toul et de Lousanne, domicilié à Toul, fils majeur de défunt Pierre Samuel et de Jeanne française née Porchet, d'une part; et
2° Charlotte Bastian, de Toul et de Savigny, domiciliée à Toul, fille mineure et autorisée, de défunt Jean Samuel Bastian et de Louise française née Novar.

En date du vingt-sept Septembre, ces bans ont été déclarés en règle

Ch. Bauty past.

Les Dimanches six, treize, vingt Octobre mil huit cent septante-deux, ont été publiés sans opposition à Korb les bans précédents entre :

N° 61
Lott

1° Jules Samuel Lott de Pully domicilié à la Bardige s/Pully fils majeur
de Abram Samuel et de Anna née Blazer d'une part et
2° Pauline Diserens de Savigny domiciliée à Lausanne, fille majeure de Pierre
François et de Jeanne Louise née Ravessand d'autre part.

Diserens

En date du trente Septembre année courante, M^{re} Choullier, officier de
l'Etat civil à Lausanne a déclaré ces bans en règle.

Ch. Bauty past.

Les Dimanches treize, vingt, vingt-sept Octobre mil huit cent septante-deux ont été publiés sans opposition à Savigny les bans de mariage entre :

N° 62
Regamey
ou
Ewald

1° Auguste François Regamey, fils majeur de François Louis et de Susanne
Louise française née Emery, de Lausanne et de Savigny, domicilié à Yverdon ;
et 2° Marianne Jenny Ewald, fille majeure de Frédéric et de Jenny née Emery,
de St Croix, domiciliée à Grandson.

En date du dix Octobre année courante ces bans ont été déclarés en règle par
M^{re} Roland, pasteur à Yverdon.

Ch. Bauty past.

Les Dimanches treize, vingt, vingt-sept Octobre mil huit cent septante-deux ont été publiés sans opposition à Savigny et à Korb les bans de mariage entre :

N° 63
Chappuis
ou
Tschäp

1° François Chappuis, fils de défunt Jean Louis et de Jeanne Louise née
Chappuis, sa veuve, de Savigny et de Korb, domicilié à Vingel, d'une part, et
2° Anne Marie Tschäp, fille de Jacob et de Susanne née Gerber, de Rumisberg,
(Berne), domiciliée à Vingel, d'autre part.

En date du onze Octobre année courante, ces bans ont été déclarés en règle par
M^{re} Pinguet pasteur à Bursins.

Ch. Bauty past.

1872

N° 64

Lambelet
Mischler

Les Dimanches trois, vingt, vingt-sept Octobre mil huit cent soixante-douze, ont été publiés sans opposition à l'égard des bans de mariage entre :

1° Alexandre Lambelet, de Foul, domicilié à Corsier s/ Vevey, fils majeur de défunt Jean François Henri et de Jeanne Françoise née Ligeret sa femme, d'une part, et
2° Anna Mischler de Wahlern (Bern) domiciliée à Vevey, fille majeure de Jean et de Barbara née Beyeler d'autre part.

En date de trois Octobre dernier courante, ces bans ont été déclarés en règle par M^r Masson, officier de l'état-civil à Vevey.

Ch. T. Bauty Juel.

N° 65

Tornier
Marquardt

Les Dimanches vingt-sept Octobre, trois et dix Novembre mil huit cent soixante-douze ont été publiés sans opposition à l'égard des bans de mariage promis entre :

1° Daniel Charles François Gabriel Louis Tornier, de Vevey, de la Cour de Pully, domicilié à Vevey, fils majeur de Louis Philippe et de Jeanne Elisabeth née Lenthien, d'une part, et
2° Marie Sophie Danielle Marquardt de Lutry et de Foul domiciliée à Vevey, fille majeure de défunt Jean François et de Rose née Budy, d'autre part.

En date du vingt-un Octobre mil huit cent soixante-douze, ces bans ont été déclarés en règle par M^r Masson, officier de l'état-civil de Vevey.

Ch. T. Bauty Juel.

N° 66

Bujard
Testuz

Les Dimanches vingt-sept Octobre, trois et dix Novembre mil huit cent soixante-douze, ont été publiés sans opposition à l'égard des bans de mariage entre :

1° Samuel Bujard de Lutry et de Foul, domicilié à Lutry, fils majeur de défunt Albert Maurice et de Jeanne Françoise Louise née Paschoud, d'une part, et
2° Charlotte Françoise Testuz, de Lutry et de Villatte, domiciliée à Lutry, fille mineure et autorisée de défunt Jacques Louis Testuz et de Louise Marie Françoise née Migroz, d'autre part.

En date de vingt-quatre Octobre mil huit cent soixante-douze, ces bans ont été déclarés en règle par M^r Reverchon pasteur à Lutry.

Ch. T. Bauty Juel.

Les Dimanches trois, dix, dix-sept Novembre mil huit cent septante-deux, ont été publiés sans opposition à Stord les bans de mariage suivants entre :

- 1° Auguste Lavanhy, de Lutry et de Korol, domicilié à Genève, fils majeur de Charles et de Marie Françoise Lavanhy, d'une part; et
- 2° Marthe Vernier, genevoise, domiciliée à Genève, fille majeure de Jean Louis et de Charlotte Pommelan d'autre part.

En date du trente Octobre mil huit cent septante-deux, ces bans ont été déclarés en règle par M^e Wallner, officier d'Etat-civil à Genève.

Ch: T. Bauty jurat.

Les Dimanches trois, dix, dix-sept Novembre mil huit cent septante-deux, ont été publiés sans opposition à Stord les bans de mariage suivants entre :

- 1° François Louis Margairan de Stord, domicilié à Rivar, fils majeur de Jean Abraham François et de Susanne Françoise nié Vinget, d'une part; et
- 2° Rose Lydie Vernier de Villars Brunnard, domiciliée à Rivar, fille majeure de Jean Louis et de Jeanne Susanne nié Siglon, d'autre part.

En date du trente Octobre année courante, ces bans ont été déclarés en règle par M^e Barbard jurat à St Saphorin.

Ch: T. Bauty jurat.

Les Dimanches trois, dix, dix-sept Novembre mil huit cent septante-deux, ont été publiés sans opposition à Savigny et de Korol les bans suivants entre :

- 1° Jules Auguste Marc Bérand de Lussane, y domicilié, fils mineur de Pierre Louis François et de Jeanne Susanne nié Siglon, d'une part; et
- 2° Rosalie Mercanton de Savigny et de Korol, domiciliée à Lussane, fille mineure de Jean François et de Jeanne Susanne nié Majorani, d'autre part.

En date du premier Novembre année courante, ces bans ont été déclarés en règle par M^e Chuvallier, officier d'Etat-civil à Lussane.

Ch: Bauty jurat.

N^o 70 Les Dimanches trois, dix, dix-sept Novembre mil huit cent septante-deux ont été publiés
 D'écrits sans opposition à Savigny les bans de mariage entre :

Joly M^r Daniel Frédéric D'écrits, de Savigny, domicilié à Boursin, fils de Frédéric et de
 Marianne née Sélessert, veuf de 1^{re} fois de Louise née Marguerat, d'une part ; et
 M^{lle} Jeanne Louise Joly de Boursin, domiciliée à Boursin, fille de Suzanne veuve, d'autre
 part.

En date de premier Novembre année courante, les bans ont été déclarés en règle par M^r
 Dingoud, futur à Boursin.

Ch. T. Banty juré.

N^o 71 Les Dimanches trois, dix, dix-sept Novembre mil huit cent septante-deux, ont été
 Zoëll publiés sans opposition à Savigny les bans de mariage entre :
 Amignot M^r Charles Auguste Zoëll de Savigny, domicilié à Bavois, fils majeur de Jean Henri
 de Susanne Marianne née Grouz sa femme, d'une part ; et
 M^{lle} Louise Amignot de Mathod domiciliée aux Elisets et juridiquement à Grandson, fille
 majeure de Pierre et de Rose née Faux, d'autre part.

En date du quatre octobre année courante, les bans ont été déclarés en règle par M^r
 Peyermond, futur à Lignivolle.

Ch. T. Banty juré.

N^o 72 Les Dimanches trois, dix, dix-sept Novembre mil huit cent septante-deux, ont
 Sélessert été publiés sans opposition à Savigny et à Froid les bans de mariage entre :
 M^{lle} Frédéric Sélessert de Savigny, Froid et Seney, domicilié à Genève, fils mineur de
 Jean David Samuel et de Marie Louise Joséphine Vantromat, d'une part ; et
 M^{lle} Jeanne Joséphine Mottu, de Genève et y domiciliée, fille majeure de Louis et de
 Claudine née Chuit, d'autre part.

En date du vingt-trois octobre année courante, les bans ont été déclarés en
 règle par M^r Lullin, officier d'état-civil à Genève.

Ch. T. Banty juré.

Les Dimanches dix-sept Novembre et vingt-deux et vingt-neuf, ont été publiés sans opposition à Savigny et à Tressal les bans entre :

1^o Charles Louis Gabriel Chambay de Lully et Lutry, domicilié à Lutry, fils majeur de Marc Frédéric et de Jeanne Louise Judith ne Lelercq, d'une part, et
2^o Faouy Lavanchy de Savigny et Tressal, domicilié à Lutry, fille mineure de Jacques et de Susanne Marie ne Sward.

En date du seize Novembre mil huit cent septante-deux, ces bans ont été dictés en règle par M^{re} Reverton pasteur à Lutry.

Ch. T. Bauty past.

Les Dimanches dix-sept, vingt-deux, vingt-neuf Novembre mil huit cent septante-deux ont été publiés sans opposition à Savigny les bans de mariage entre :

1^o Jules Daniel Nobs de Savigny, domicilié à Cossonay, fils mineur de Jean Pierre et de Catherine Marguerite ne Besson, d'une part, et
2^o Julie Bèchet, de Lugners, Lussanne, Moudon et Nag, domiciliée à Lugners, et précédemment à Cronay fille majeure de Jean Jacques et de Jeanne Marianne ne Jacquot, d'autre part.

En date du sept Novembre les bans de mariage ci-dessus ont été dictés en règle par M^{re} Bèchet pasteur à Dommarctin.

Ch. T. Bauty past.

Les Dimanches dix, dix-sept, vingt-deux et vingt-neuf Novembre mil huit cent septante-deux ont été publiés sans opposition à Tressal les bans de mariage entre :

1^o Marc Marguerat de Lutry et de Tressal, domicilié à Lutry, fils majeur de Jean Daniel et de Marie Susanne ne Barber, d'une part, et
2^o Augustine Louise Rod de Geney le Jorat, domiciliée à Paudex, fille mineure de Jean François - et de Anne Marie ne Braillard, d'autre part.

En date du trois Novembre année courante, ces bans de mariage ont été dictés en règle par M^{re} Reverton pasteur à Lutry.

Ch. T. Bauty past.

N^o 73
Chambay
Nobs

N^o 74
Nobs
Bèchet

N^o 75
Marguerat
Rod

N^o 76
Michaud
ou
Mercanton

Les Dimanches dix-sept, vingt-deux, vingt-neuf Novembre mil huit cent septante-deux ont été publiés sans opposition à Savigny les baux de mariage entre :

1^o Samuel Michaud, de Fuidoux, domicilié à Fully, majeur de Louis Samuel Frédéric et de Maximine ni Dufey, d'une part ; et

2^o Isaline Mercanton de Fully de Savigny domiciliée à Fuidoux, fille mineure de Jean François et de Jeanne Suzanne ni Majorand, d'autre part. -

En date de neuf Novembre, ces baux de mariage ont été déclarés en règle par M^e Rossier, prêtre à Chexbres. -

Ch. Banty prêtre.

N^o 77

Touneau
ou
Lévisain

Les Dimanches dix-sept, vingt-deux et vingt-neuf Novembre mil huit cent septante-deux ont été publiés sans opposition à Savigny les baux de mariage entre :

1^o Valéry Touneau, de Philippe-Ville (Belgique) domicilié à Lausanne, et précédemment à Savigny, fils majeur de Barthélemy Joseph et de Marie Joseph ni Colindine prêtre ; et

2^o Mélanie Lévisain, de Fleury sur Orche (C^ote d'Or) domiciliée à Joux sous Nizery, fille majeure de Nicolas et de Anna ni Rodonet, d'autre part. -

En date de vingt-sept Juillet mil huit cent septante-deux, ces baux ont été déclarés en règle par M^e Chwallen, officier de l'état-civil à Lausanne. -

Ch. Banty prêtre.

N^o 78

Muller
ou
Corday

Les Dimanches vingt-neuf Novembre, mil huit cent septante-deux ont été publiés sans opposition à Savigny les baux de mariage entre :

1^o Auguste Jean Marc Muller de Trilly, domicilié à Fully, fils majeur de Jean Louis et de Jenny Julie Pauline ni Boryeand, d'une part ; et

2^o Charlotte Corday de Savigny, domiciliée à Fully, fille majeure de Jean Daniel et de Jeanne Françoise ni Letcher, d'autre part. -

En date de vingt-deux Novembre année courante, ces baux ont été déclarés en règle par M^e Milliquet, officier judiciaire de l'état-civil à Fully. -

Ch. Banty prêtre.

Les Dimanches vingt-neuf Novembre, un et huit Décembre mil huit cent sept-
 tante-deux, ont été publiés sans opposition à Toul les bans de mariage entre :
 1^o Jean Louis Marguerat de Lutry et de Toul, domicilié à Tully, fils majeur de
 Jean Marie Louis et de Marie née Musy d'une part; et
 2^o Jeanne Susanne dite Juny Olivier, de S^t Georges, domiciliée à Lutry, fille majeure
 de Jacques Isaac et de Jeanne Susanne née Crauson, d'autre part.

N^o 79
Marguerat
 et
Olivier

En date du vingt-deux Novembre mil huit cent septante-deux, ces bans
 ont été déclarés en règle par M^e Reverdon pasteur à Lutry.
 Ch: T. Barty past.

Les Dimanches vingt-neuf Novembre, un et huit Décembre mil huit cent
 septante-deux ont été publiés sans opposition à Toul les bans de mariage entre :
 1^o Henri Frédéric Chollet, de Maravon, domicilié à Tridoux, fils mineur de
 Jean Louis et de Françoise née Corday, d'une part; et
 2^o Marie Tully de Toul et y domiciliée, fille mineure de Jean Louis et de Louise
 née Jamond, d'autre part. - Les bans ont été déclarés en date de vingt-neuf Novembre
 par M^e Rossier, pasteur à Chécy. -
 Ch: T. Barty past.

N^o 80
Chollet
 et
Tully

Les Dimanches un huit, et quinze Décembre mil huit cent septante-deux ont
 été publiés sans opposition à Toul les bans de mariage entre :
 1^o Jean Samuel Dumard, de Toul et de Villers-Meurval, domicilié à Yverdon, et
 précédemment à Vevey, fils de François Abrame, et de Marianne née Gillivon, d'une part; et
 2^o Julie Marie Louise Berges d'Éclépens et y domiciliée, fille majeure de Abrame et
 de Louise née Stroz, d'autre part.

N^o 81
Dumard
 et
Berges

En date du vingt-six Novembre, ces bans ont été déclarés en règle par M^e Roland,
 pasteur à Yverdon.
 Ch: T. Barty past.

1872 - 1873

N^o 82 Les Dimanches un, huit, et quinze Dimanche mil huit cent septante-trois, ont
 Regamey été publiés sans opposition à Toul et à Savigny les bans de mariage entre :

Bessat 1^o Pierre Daniel Regamey de Toul et de Lauranne, domicilié à Toul, fils majeur
 de Pierre Samuel et de Jeanne française née Ponhet, d'une part; et

2^o Louise française Bessat de Toul et de Savigny, domiciliée à Toul, fille mineure
 de Frédéric Daniel Gabriel et de Jeanne française Louise née Douy, d'autre part,

Vu à Savigny
 le 9^e Janvier 1873

Mickhael
 préfet

En date du vingt-neuf Novembre, les deux ci-dessus ont rempli auprès du sous-signé
 les formalités légales.

Ch. Bauty, not. publ.

N^o 83 Les Dimanches deux, douze, dix-neuf Janvier mil huit cent septante-trois, ont été
 publiés sans opposition à Toul les bans de mariage entre :

Brilay
 ou
Clob

1^o François Louis Philippe Brilay, de Lutry et de Toul, domicilié à Lutry, fils majeur
 de François Louis Philippe et de Jeanne Marguerite née Zahler, veuf en premières noces de Jeanne
 Louise Marie née Marder, d'une part; et

2^o Marie Marguerite Clob, de Villars le Comte domiciliée à Lutry, fille majeure des défunts
 Jean Abraham Louis et de Marie Elisabeth née Vellyamoy, d'autre part.

En date du deux Janvier mil huit cent septante-trois, les deux ont rempli auprès de
 M^r Reverdon notaire à Lutry les formalités légales. Les bans sont de plus par lui enregistré.

Ch. Bauty, not. publ.

N^o 84 Les Dimanches cinq, douze, dix-neuf Janvier mil huit cent septante-trois, ont été publiés
 sans opposition à Toul les bans de mariage entre :

Terry
 ou
Deprez

1^o Alme Terry, de Saint-Georges, domicilié à Nyon, fils majeur de Henriette Terry, d'une part;
 et 2^o Louise Emma Deprez, de Lutry et de Toul, domiciliée à Nyon, fille majeure de Rodolphe
 Georges Louis Benjamin, et de Marianne dite Mery née Deprez.

En date du quatre Janvier mil huit cent septante-trois, les bans ont été déclarés en règle
 par M^r Panchaud notaire à Nyon.

Ch. Bauty, not. publ.

Les Dimanches treize, vingt, vingt-sept Janvier mil huit cent septante-trois, ont été publiés sans opposition à Savigny et à Torcel les bans de mariage entre:

N° 85
Lavanchy
Sclersat

1° Abram Daniel Lavanchy de Savigny et de Torcel, domicilié à Savigny, fils mineur et autorisé de Jean Daniel et de Marie Louise née Sclersat, d'une part; et
2° Jenny Sclersat de Torcel et de Savigny, domiciliée à Torcel, fille mineure et autorisée de Jean François et de Jeanne Susanne Marie née Pauly, d'autre part.

En date du dix courant, les deux ont rempli auprès du sous-signé les formalités légales.

Ch. T. Barty not.

Les Dimanches treize, vingt, vingt-sept Janvier mil huit cent septante-trois, ont été publiés sans opposition à Savigny les bans promis entre:

N° 86
Faure
u
Faure

1° François Louis Faure, de Savigny, y domicilié, fils majeur de Jean Daniel et de Jeanne Rose née Lavanchy, d'une part; et
2° Louise Faure, de Savigny, y domiciliée, fille majeure de Pierre Louis et de Françoise Marie née Sclersat, d'autre part.

En date du dix courant, les deux ont rempli auprès du sous-signé les formalités légales.

Ch. T. Barty not.

Les Dimanches dix-neuf (vingt), vingt-sept Janvier et deux Février, ont été publiés sans opposition à Torcel les bans de mariage entre:

N° 87
Lavanchy
u
Anken

1° Henri Samuel Louis Lavanchy de Lutry et de Torcel domiciliés à Morges, fils majeur de Daniel Frédéric et de Françoise née Rey d'une part; et
2° Jeanne Rose Louise Catherine Anken de Sotcheray y domiciliée, fille mineure et autorisée de Rodolphe Anken et de Louise Henriette née Chambaz, d'autre part.

En date du treize Janvier année courante, ces bans ont été déclarés en règle par Monsieur Hugonnet, officier d'état-civil à Morges.

Ch. T. Barty not.

N^o 88
Fayet
et
Kubattel

Les Dimanches vingt-sept Janvier, deux et neuf février mil huit cent septante-trois, ont été publiés sans opposition à Poël les bans de mariage suivants entre :

1^o Louis Fayet, de Lutry et de Poël, domicilié à Servion, fils majeur de Jean François et de Marianne Sophie née Ferrand, d'une part; et

2^o Julie Kubattel de Vairey, Thyothen, Estevan et Salignex, domiciliée à Vairey, fille majeure de Jean François et de Jeanne Marie née Sonnaz, d'autre part.

En date du vingt-trois Janvier mil huit cent septante-trois, ces bans ont été déclarés en règle par M^o Louchet pasteur à Oron.

Ch. T. Bauty past.

N^o 89
Dupont
et
Fariot

Les Dimanches vingt-sept Janvier, deux et neuf février mil huit cent septante-trois, ont été publiés sans opposition à Poël les bans de mariage entre :

1^o Henri Dupont de Guindoux et de Vesey, domicilié à Guindoux, fils majeur de Jean Pierre Simon et de Suzanne Marguerite née Vollet d'une part; et

2^o Jeanne Susanne Fariot, de Villette et de Lutry, domiciliée à Poël, fille majeure de Louis Frédéric et de Jeanne Suzanne-Madeline née Wanner, d'autre part.

En date du vingt-trois Janvier mil huit cent septante-trois, ces bans ont été déclarés en règle par M^o Koissier pasteur à Chesalles.

Ch. T. Bauty past.

N^o 90
Hübscher
et
Richard

Les Dimanches vingt-sept Janvier, deux et neuf février mil huit cent septante-trois, ont été publiés sans opposition à Poël les bans de mariage entre :

1^o Marc Louis David Frédéric Hübscher de Thayngen (Schaffouse), domicilié à Lussy, fils majeur de Jean et de Jeanne Françoise née Lemeret, veuf en 1^{er} noces de Julie Louise Swarczky, d'une part; et

2^o Rosette Richard de Lutry et de Poël, domiciliée à Lussy, fille majeure de Marc Louis et de Jeanne Madeline née Novvraz, d'autre part.

En date du onze Janvier mil huit cent septante-trois, ces bans ont été déclarés en règle par M^o Lchardy pasteur à Lussy.

Ch. T. Bauty past.

N^o 91
Corday
et
Gues

Les Dimanches deux, neuf et seize Février mil huit cent septante trois, ont été publiés sans opposition à Savigny les bans de mariage promis entre :

1^o Charles Louis Daniel Corday, de Savigny, domicilié à Brest, fils majeur de Jean Etienne et de Jeanne Henriette née Bize, d'une part; et

2^o Françoise Zélie Henriette Gues, de S^t Léger et la Chisay, domiciliée à la Chisay, fille mineure de Jean Pierre Louis et de Jeanne Louise Françoise née Grandchamp, autorisée par cette dernière, d'autre part.

Ces bans ont été déclarés en règle en date du vingt-neuf Janvier mil huit cent septante-trois, par M^e Turin, notaire à Blonay.

~~Ch. Banty~~ Just.

N^o 92
Pache
ou
Bastian

Les Dimanches neuf, seize et vingt-trois Février mil huit cent septante-trois ont été publiés sans opposition les bans de mariage entre : (à Trood)

1^o Frédéric Louis David Pache, de Lorisin, domicilié à Lutry, fils majeur de François Philippe et de Jeanne Françoise née Bolomay d'une part; et

2^o Jeanne Marie Bastian, de Lutry et de Trood, domiciliée à Lausanne, fille majeure de Jean François et de Jeanne Louise née Méziot, d'autre part.

En date du huit Février mil huit cent septante-trois, ces bans ont été déclarés en règle par M^e Recordon, notaire à Lutry.

~~Ch. Banty~~ Just.

N^o 93
Serrin
ou
Dizereux

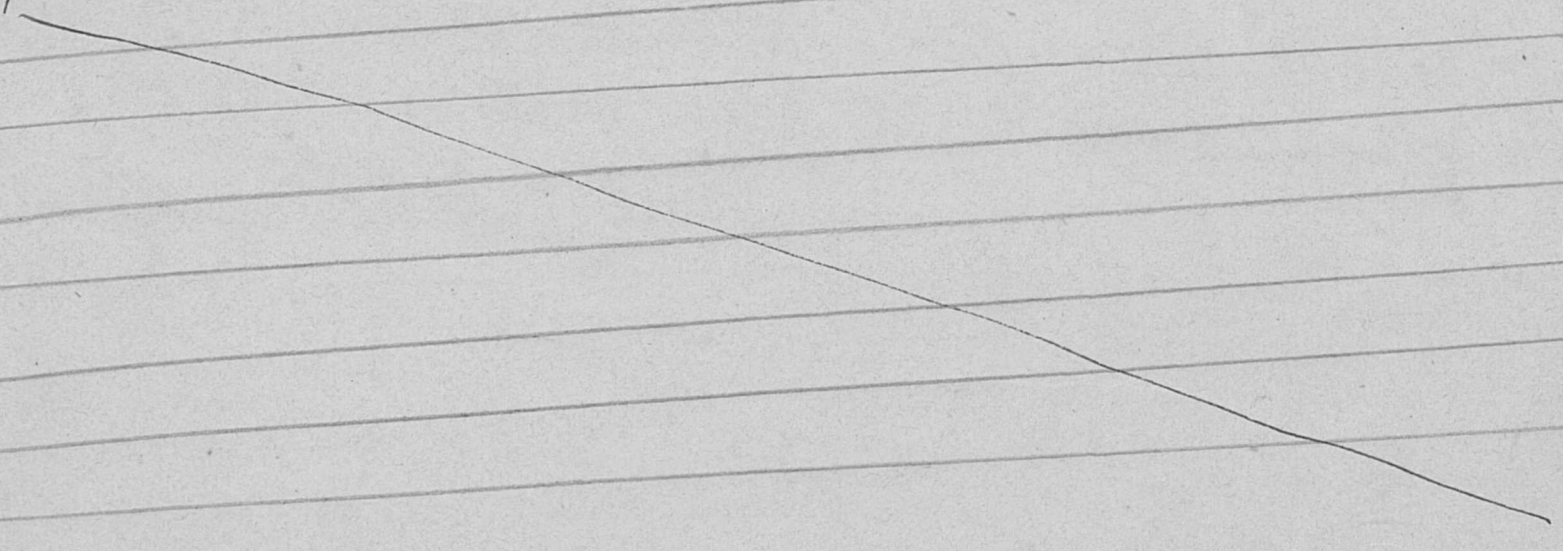
Les Dimanches neuf, seize, vingt-trois Février mil huit cent septante-trois, ont été publiés sans opposition les bans de mariage entre :

1^o Etienne Serrin, de Chevannes le Chêne, domicilié à Champvent et précédemment à Lonay, fils majeur de Jean Henri et de Marianne née Rebant d'une part; et

2^o Julie Dizereux, de Savigny, domiciliée à Chevannes le Chêne, fille majeure de Jean François Henri et de Marguerite née Tillet, d'autre part.

En date du cinq Février mil huit cent septante-trois, ces bans ont été déclarés en règle par M^e Monthoux notaire à Pâquis.

~~Ch. Banty~~ Just.



1873

N^o 94
Bolomey
 et
Dumont

Les Dimanches vingt-trois Février, deux et neuf Mars mil huit cent septante-trois, ont été publiés sans opposition à Toul les bans de mariage entre :

1^o Henri Louis Bolomey de Lutry et de Toul, domicilié à Lausanne, fils mineur de Jean Samuel Henri Bolomey et de Suzanne Henriette nié Pochet, d'une part; et

2^o Lina Panny Dumont de Vulliamos et de Gray, domiciliée à Lausanne fille mineure des défunts Louis Victor Dumont, et de Louise Henriette nié Zender d'autre part.

En date du onze Février année courante, ces bans ont été déclarés en règle par M^e Chesaller, officier de l'Etat-civil à Lausanne.

Ch. T. Bantty Juel.

N^o 95
Marguerat
 et
Ballif

Les Dimanches seize, vingt-trois Février et deux Mars mil huit cent septante-trois ont été publiés sans opposition à Toul les bans de mariage entre :

1^o Jules Jean Louis Marguerat, de Lutry et de Toul, domicilié à Yverdon, fils mineur de Jean Louis et de Henriette nié Fleuss, d'une part; et

2^o Louise Ballif d'Ormont - D'Yver, domiciliée à Yverdon, fille mineure de Louis Samuel et de Marie Louise nié Marchand, d'autre part.

En date du huit Février année courante, ces bans ont été déclarés en règle par M^e Roland notaire à Yverdon.

Ch. T. Bantty Juel.

N^o 96
Duret
 et
Marguierat

Les Dimanches neuf, seize, vingt-trois Mars mil huit cent septante-trois, ont été publiés sans opposition à Toul les bans de mariage promis entre :

1^o Marie Anastasie Duret, de St Paul, Haute-Savoie, domiciliée à Bussigny et résidente à Lausanne, fille majeure de Jean Marie et de Thérèse nié Lécuyer, d'une part; et

2^o François Rodolphe Marguierat, de Lutry et de Toul, domicilié à Savant sur Lutry, fils majeur de Jean Louis et de Suzanne nié Roeffy, d'autre part.

Ces bans ont été déclarés en règle par M^e Pevodon notaire à Lutry, sur production d'un acte notarié spécifié le huit Mars année courante.

Ch. T. Bantty Juel.

Les Dimanches neuf, seize, vingt-trois Mars mil huit cent septante-trois ont été publiés sans opposition à Savigny les baux de mariage entre :

N° 97
Diopelberg
Schwob

M^r Georges Marc Diopelberg de Savigny, domicilié à Lussan, fils mineur et autorisé de François Abraham et de Marie Gertrude Vireux née Olivier, d'une part, et Louise Schwob de Lanpuzberg (Bâle Campagne) y domiciliée, fille mineure et autorisée, de Joseph Jacob et de Elisabeth née Altkaus, d'autre part.

Les baux ont été déclarés en règle le cinq Mars année courante, par M^r Chevallier, officier de l'état-civil de Lussan.

Ch. F. Bauty Juel.

Les Dimanches seize, vingt-trois et trente Mars mil huit cent septante-trois, ont été publiés sans opposition à Sion les promesses de mariage entre :

N° 98
Vannoy
Grosbici

M^r Pierre Felix Vannoy, de Lutry et de Stort, domicilié à Genève, fils mineur de feu Abraham et de Marie Catherine née Schwandz d'une part, et Elisa Grosbici, de Genève, y domiciliée, fille majeure de Joseph et de Jeanne Louis née Lambert, d'autre part.

En date du seize Mars année courante, ces baux ont été déclarés en règle par M. Wanner, officier d'état-civil à Genève.

Ch. F. Bauty Juel.

Les Dimanches trente Mars, six et treize Avril mil huit cent septante-trois ont été publiés sans opposition à Savigny les baux de mariage entre :

N° 99
Lizerens
Wolff

M^r Jules Alexandre Lizerens, de Savigny, domicilié à Fegns-et-Possens, fils majeur de Jean Louis et de Jeanne Marie née Viret, d'une part, et Camille Wolff, née Vallery, de Spiez, (Berne) domiciliée à Pexos-et-Possens, fille majeure de Claude Vallery et de Marie Ursule née Terrapont sa femme, veuve en premières noces de Abraham Wolff, d'autre part.

En date du vingt-sept Mars année courante, ces baux ont été déclarés en règle par M^r Benoit, pasteur à Doumarbain.

Ch. F. Bauty Juel.

N^o 100

Cottier

ou
Reymond

Les Dimanches six, trize, vingt Août mil huit cent septante-trois ont été publiés sans opposition les bans de mariage promis entre Friedrich Emmanuel Cottier, fils majeur de Jean David et de Marie née Toumaz, de Rougemont, domicilié à Corsier, veuf en 1^{re} noces de Marie Louise Albertine, d'une part; et

2^o Jenny Reymond de Ford, domiciliée à Corsier, fille majeure de Jean Louis et de Louise Susanne née Vivian, veuve en 1^{re} noces de Elie Laves, d'autre part.

En date du premier Août, ces bans ont été déclarés en règle par M^e Würsten notaire à Corsier. Ch: Bantey juré.

N^o 101

Bujard

et
Izenard

Les Dimanches six, trize, vingt Août mil huit cent septante-trois, ont été publiés sans opposition à Ford les bans promis entre:

1^o Marie Auguste Bujard, de Lutry et Ford, domiciliée à Lutry, fille de Albert Maurice et de Jeanne Françoise Louise née Paschoud d'une part; et

2^o Louise Blanche Izenard, de Lausanne, domiciliée à Lutry, fille majeure et autorisée de Friedrich Auguste et de Jeanne Judith Marguerite née Toumaz, d'autre part.

En date du deux Août, ces bans ont été déclarés en règle par M. Recordon notaire à Lutry. Ch: Bantey juré.

N^o 102

Laebel

ou
Bolomey

Les Dimanches six, trize, vingt Août mil huit cent septante-trois, ont été publiés sans opposition à Ford les bans promis entre:

1^o Auguste Friedrich Jules Laebel de Chardonnay / Morges, domicilié à Lausanne, fils mineur de Bénédict et de Anne née Laebel d'une part; et

2^o Jenny Bolomey de Lutry et Ford, domiciliée à Lausanne, fille majeure de Nathanaël et de Marguerite Rose née Disserens, d'autre part.

Ces bans ont été déclarés en règle par M. Chevallaz, officier d'état-civil à Lausanne. Ch: Bantey juré.

1873

35

N^o 103
Lambillet
de
Michon

Les Dimanches treize, vingt, vingt-sept Août mil huit cent septante-trois, ont été publiés sans opposition à Savigny les bons promus entre :
M^o Emile Lambillet de Pully, domicilié à Genève de fait et de droit à Savigny, fils mineur de Jean Pierre et de Lucette née Reverdun, d'une part; et
M^o Augustine Jeanne Michon, de Gully, y domiciliée, fille majeure de Marc Louis Jules et de Anne Françoise née Guillemin, d'autre part.

Ces bons ont été déclarés en règle par l'officier de l'état-civil de Genève.

M^o Bantty Juel.

N^o 104
Neyroux
de
Crot

Les Dimanches huit, quinze, vingt-deux Juin, ont été publiés sans opposition à Savigny et à Fescl les bons promus entre :

M^o Charles Louis Neyroux, de Chardonnay domicilié à Pully, fils majeur de Louis Henri et de Jeanne Louise Henriette née Duffour, d'une part; et

Henriette Augustine Crot de Savigny et Mont, domiciliée à Lausanne, fille majeure de Jean François et de Jeanne Louise née Dieront, d'autre part.

Ces bons sont déclarés en règle par l'état-civil de Lausanne

M^o Bantty Juel.

N^o 105
Pache
de
Corday

Les Dimanches vingt-deux Juin, vingt-neuf et six Juillet, ont été publiés sans opposition à Savigny les bons promus entre :

M^o Charles Louis Pache d'Epalinges, domicilié à Pully, fils mineur de Jean Louis et de Susanne Antoinette née Barbey, d'une part; et

M^o Charlotte Corday, de Savigny, domiciliée à Lausanne, fille mineure de Gabriel Teridenc et de Marie née Delisle, d'autre part.

En date de vingt-neuf Juin mil huit cent septante-trois, ces bons ont été déclarés en règle par M^o Deyssard pasteur à Pully.

M^o Bantty Juel.

N^o 106
Guisan
et
Bessat

Les Dimanches vingt-deux, vingt-neuf Juin et six Juillet mil huit cent septante-trois, ont été publiés sans opposition à Savigny les baux suivants entre :

M^r Arnold Louis Guisan d'Aranches, y domicilié, fils majeur de Emmanuel Louis et de Lisette Marianne née Fomered, d'une part ; et
L^e Elise Marianne Bessat de Villette et Savigny, domiciliée à Aranches, fille mineure de Jean Abram et de Marianne née Reynard, d'autre part. -

Ces baux ont été déclarés en règle par M^r Jominé notaire à Aranches.

Ch. Bauty Jud.

N^o 107
Rieben
et
Bretan

Les Dimanches vingt-deux, vingt-neuf Juin mil huit cent septante-trois et six Juillet, ont été publiés sans opposition à Fard, les baux suivants entre :

M^r Jean Samuel Rieben, d'Epalinges et de la Lentre, domicilié à Lausanne, fils majeur de Jean François et de Jeanne française née Pache, d'une part ; et
L^e Jenny Brilaz de Lutry et Fard domiciliée à Lausanne, fille mineure de Etienne Louis Samuel et de Jeanne Lucette née Pache, d'autre part.

En date du six Juin mil huit cent septante-trois, ces baux ont été déclarés en règle par M^r Bossard, officier de l'état-civil à Lausanne.

Ch. Bauty Jud.

N^o 108
Bron
et
Richard

Les Dimanches vingt-deux, vingt-neuf Juin et six Juillet mil huit cent septante-trois, ont été publiés sans opposition à Savigny et à Fard les baux suivants entre :

M^r Rodolphe Bron, de Savigny et Riez, domicilié à Grandvaux, fils de feu Jean Henri, veuf de Jeanne Louise née Dorat, d'une part ; et

L^e Madelaine Marguerite Richard née Mojonnière, fille de feu Jean David, veuf de Jean Louis Richard d'autre part ;

En date du vingt-un Juin, ces baux ont été déclarés en règle par M^r Augsbourges notaire à Cully.

Ch. Bauty Jud.

1873

37

Les Dimanches vingt-deux, vingt-neuf juin et six juillet mil huit cent septante-trois ont été publiés sans opposition à Savigny les baux promis entre :

N° 109
Chapuis
Marguerat

1° Michel Jean Chapuis d'Epalinges, domicilié à Lausanne, fils mineur de Pierre Abraham et de Jeanne Maria ni Nicolas d'une part; et
2° Jeanne Henriette Marguerat ni Collet, de Savigny et d'Epesses, domiciliée à Lausanne, fille majeure de Jean Pierre et de Jeanne Susanne Roulier, veuve de Charles François Marguerat d'autre part.

En date du dix-neuf juin, ce baux ont été déclarés en règle par M. Bonin, officier de l'état-civil à Lausanne.

Ch: Bauty Just.

Les Dimanches vingt-deux, vingt-neuf juin et six juillet mil huit cent septante-trois, ont été publiés sans opposition à Pontet Savigny les baux promis entre :

N° 100
Dessort
Prin

1° Albert Dessort de Pontet Lutry, domicilié à Savigny, fils mineur de Jean Josias dit Julien et de Jeanne Françoise ni Deseuss, d'une part; et
2° Hanny Prin de St Croix, domiciliée à Lausanne et avant Pully, fille mineure de Jérôme et de Jeanne Louise ni Dutan, veuve Migroz, d'autre part.

En date du dix-neuf juin, ces baux ont rempli auprès des soussignés les formalités légales.

Ch: Bauty Just.

N° 111
Corday
Pratin

Les Dimanches trois, dix, dix-sept août mil huit cent septante-trois, ont été publiés sans opposition à Savigny les baux promis entre :

1° Gabriel Frédéric Corday de Savigny, domicilié à Pully, fils majeur de Jean David et de Jeanne Françoise; et

2° Julie Pratin de Corvonnex domiciliée à Pully, fille majeure de Jean David et de Jeanne Marguerite ni Bauty;

Ces baux ont été déclarés en règle par M. Duglard notaire à Pully.

Ch: Bauty Just.

N^o 112
Emery
 et
Boloney

Les Dimanches dix, dix-sept, vingt-quatre Août mil huit cent sept-
 tante-trois ont été publiés sans opposition à Savigny et Nord les baux entre:
 1^o Paul Antoine Emery d'Etagnières, domicilié à Lausanne, fils majeur
 de Louis Samuel et de Pauline née Victorine d'une part; et
 2^o Louise Boloney née Girardet, de Savigny et Nord domiciliée à Lau-
 sance, fille majeure de Rodolphe Sijon et de Suzanne Marguerite née
 Estoppay, veuve de David Louis Boloney d'autre part.

En date du quatre Août, ces baux ont été déclarés en règle par M^r
 Rossin, officier de l'état-civil à Lausanne.

Ch: T. Barty jur.

N^o 113
Lambelot
 et
Lavanthey

Les Dimanches dix, dix-sept, vingt-quatre Août mil huit cent sept-ante-
 trois, ont été publiés sans opposition à Nord et à Savigny les baux entre:
 1^o Elie Henri Lambelot, de Savigny ^{Grand-rang} et Nord, domicilié à Savigny,
 fils mineur de Jean Tisserand et de Lucette née Reverdon d'une part; et
 2^o Julie Lavanthey de Savigny et Nord, domiciliée à Savigny, fille
 majeure de Jean Louis et de Louise née Dierens d'autre part.

Ces baux ont été déclarés en règle par le sous-secrétaire le huit Août.

Ch: T. Barty jur.

N^o 114
Liderrey
 et
Lavanthey

Les Dimanches dix-sept, vingt-quatre et trente-un Août mil huit cent
 sept-ante-trois, ont été publiés sans opposition à Savigny les baux entre:
 1^o Georges Charles Henri Liderrey de Lutry et de Grandvaux, domicilié à
 Lausanne, fils mineur de Jean Samuel et de Jeanne Julie née Blanc; et
 2^o Louise née Langendorf, de Savigny etully, domiciliée à Lutry,
 fille majeure de Jean Louis et de Louise Marguerite née Croffey, veuve de
 Jules Édouard Lavanthey.

En date du sept Août, ces baux ont été déclarés en règle par M^r Re-
 cordon praticien à Lutry.

Ch: Barty jur.

Les Dimanches vingt-quatre, trente-un Août et sept Septembre mil huit cent septante-trois, ont été publiés sans opposition à Savigny les baux promus entre :

N° 115
Frankfort
à
Bovet

1° François Jacob Frankfort de Begnint, domicilié à Lausanne, fils majeur de Louis et de Jeanne Louise née Capt ; et
2° Marianne Suzanne Bovet de Lully, Savigny et Puidoux, domiciliée à Lausanne, fille majeure de François et de Jeanne Louise née Blanc.
Les baux ont été déclarés en règle par M. Rossier, officier d'état civil à Lausanne.
Ch. Bauty jur.

N° 116
Codelay
à
Desoret

Les Dimanches vingt-quatre, trente-un Août et sept Septembre mil huit cent septante-trois ont été publiés sans opposition à Savigny et Thoiril les baux promus entre :

1° Jean Louis Codelay de Reverolles, y domicilié, fils majeur de Jean Louis et de Gabrielle Louise Antoinette née Groschler d'une part ; et
2° Louise Madeleine Desoret de Savigny et de Thoiril, domiciliée à Reverolles et précédemment à Savigny, fille majeure de Jacques Louis et de Jeanne Marie née Degraffy.

En date du vingt Août, les baux ont été déclarés en règle par M. Guex, pasteur à Apples.
Ch. Bauty jur.

N° 117
Viret
à
Duros

Les Dimanches sept, quatorze, vingt-un Septembre mil huit cent septante-trois ont été publiés sans opposition à Thoiril les baux entre :

1° Jules Viret de Villers-Tiercelin domicilié à Lausanne, fils majeur de Jean Philippe et de Jeanne Marguerite née Wagnières d'une part ; et
2° Suzanne Marie Duros de Lutry et Thoiril, domiciliée à Lausanne, fille majeure de Louis Théodore et de Jeanne Louise née Zahler d'autre part.
Baux déclarés en règle par M. Rossier à Lausanne.
Ch. Bauty jur.

N^o 118
Paschoud
et
Gottier

Les Dimanches sept, quatorze, vingt-cinq et septembre ont huit cent septante-trois, ont été publiés sans opposition à Trévilly les baux pour un an ;
M^r Charles Paschoud de Lutry et de Trévilly, domicilié à Lutry, fils majeur de Charles Frédéric et de Jeanne Françoise née Deprey, d'une part ; et
M^{lle} Emma Gottier de Lorraine, domiciliée à Pellens, fille mineure de Jean Frédéric et de Jeanne Françoise née Votboz.

Les baux ont été déclarés en règle par M^r Besson praticien à Lutry.

Ch. Bauty J. ad.

N^o 119
Porta
et
Delhorbe

Les Dimanches vingt-huit septembre, cinq et douze octobre ont huit cent septante-trois, ont été publiés sans opposition à Savigny les baux pour un an ;
M^r Auguste Porta de Lussane, Savigny et Cully, domicilié à Lussane, fils majeur de Charles Henri et de Charlotte Augustine Sophie née Van Magdon d'une part ; et

M^{lle} Stovane Marie Pauline Delhorbe d'Auxerre (Yonne, France) domiciliée à Lussane, fille mineure de Timothée et de Marie Louise Alfrède Rodolphine née Daplau, d'autre part.

Baux déclarés en règle le vingt-deux septembre par M. Rossier, officier de l'état-civil à Lussane.

Ch. Bauty J. ad.

N^o 120
Crot
et
Sétra

Les Dimanches vingt-huit septembre, cinq et douze octobre ont huit cent septante-trois, ont été publiés sans opposition à Savigny les baux pour un an ;

M^r Samuel Friedrich Crot, fils majeur de Jean David Jacob et de Marguerite née Guignot, de Rignol de Lutry, domicilié à Grandvaux ; et
M^{lle} Fanny Sétra, fille mineure de François Louis et de Jeanne Louise née Martin, de Savigny, domiciliée à Grandvaux.

Baux attelés en règle le vingt-cinq septembre par M^r Blanchard, praticien à Grandvaux.

Ch. Bauty J. ad.

1873

(41)

Les Dimanches cinq, douze, dix-neuf Octobre mil huit cent septante-trois ont été publiés sans opposition à Fribourg les bans précédents entre :
M^r Jean Louis Servançois Jacques de Lutry et Fribourg, domicilié à Lutry, fils majeur de Louise Françoise de Jean François Jacques d'une part; et
M^{lle} Elisabeth Rosalie Haymoz de Fribourg, domiciliée à Vesey, fille majeure de Joseph et de Anne Marie ne Venhaus, d'autre part.

N^o 121
Jacques
Haymoz

Ces bans sont déclarés en règle le vingt-neuf Septembre par M^r Recor-
don jugeant à Lutry.

Ch: Bauty juge.

N^o 122
Jaquet
Blanc

Les Dimanches cinq, douze, dix-neuf Octobre mil huit cent septante-trois, ont été publiés sans opposition à Saigny les bans précédents entre :
M^r Jean Emmanuel Jaquet de Sion, domicilié à Lausanne, fils majeur de Louis et de Jeanne Gillet d'une part; et
M^{lle} Jenny Gerster ne Blanc, fille majeure de Jean Louis et de Jeanne Marguerite ne Regamey, veuve de Jacob Gerster.

Ces bans sont déclarés en règle le vingt-neuf Septembre mil huit cent septante-trois par M^r Rossier, officier de l'Etat-civil à Lausanne.

Ch: Bauty juge.

N^o 123
Briber
Bailette

Les Dimanches douze, dix-neuf, vingt-six Octobre mil huit cent septante-trois, ont été publiés sans opposition à Fribourg les bans précédents entre :
M^r Marc Louis Briber de Lutry et de Fribourg, domicilié à Lausanne et avant à Morges, fils majeur de Frédéric David Briber et de Madelaine Fille d'une part; et

M^{lle} Pauline Fanny Bailette de l'Isle, domiciliée à Lausanne, avant à St-Prech, fille majeure de Pierre Bailette et de Françoise Honoratle Frossy d'autre part.

Ces bans sont déclarés en règle en date du huit Octobre année courante, par M^r Rossier, officier de l'Etat-civil à Lausanne.

Ch: Bauty juge.

N^o 123

Regamey
et
Laranchy

Les Dimanches Dix-neuf, Vingt-huit Octobre et Deux Novembre
Mil huit Cent septante-trois, ont été publiés sans opposition
à Forel et à Savigny les bans de mariage promis entre :

- 1^o Regamey Henri Louis de Forel et de Laufame, domicilié à Forel (Laranchy), fils majeur de Pierre Samuel et de Jeanne Françoise née Porchet, d'une part et
- 2^o Laranchy Louise Charlotte, fille de Louis Henri et de Jeanne Louise née Corant, de Savigny et de Forel, domiciliés à Forel, née le 19 Mars 1849

Bans attestés en règle le Vingt-deux Octobre Mil huit Cent septante-trois par M^o Bauty, pasteur à Savigny
Ch. Cordes, officier provisoire de l'Etat Civil

N^o 124

Rothen
soit
Rouge

Chappuis

Les Dimanches Dix-neuf, Vingt-huit Octobre et Deux Novembre
Mil huit Cent septante-trois, ont été publiés sans opposition à
Savigny et à Forel les bans de mariage promis entre :

- 1^o Jean Abram Louis Daniel Rothen soit Rouge, de Guggisberg, au Canton de Berne, domicilié à Laufame, fils majeur (né le 3 septembre 1805) de défunt Daniel Rothen et de sa défunte femme Françoise née Corbag, veuf en premières noces de Susanne née Siegfried; d'une part, et
- 2^o Rosette Chappuis, de Forel et de Savigny, domiciliée à Laufame, fille majeure (née le 22 Août 1836) de Jean Samuel Chappuis et de Jeanne Marie née Reybaz, sa veuve, d'autre part.

Promis à M^o Cordes, officier provisoire de l'Etat Civil le 14 Mars 1873.
Michoud, juge

Bans déclarés en règle le Dix-sept Octobre Mil huit cent septante-trois par M^o Kasser, officier de l'Etat Civil à Laufame.

Ch. Cordes, officier provisoire de l'Etat Civil

N^o 125

Gerster
et
Vaney

Les Dimanches Deux, neuf et Seize Novembre Mil huit Cent septante-trois, ont été publiés sans opposition à Savigny les bans de mariage promis entre :

- 1^o Jean François Gerster, de Savigny, domicilié à Laufame, fils majeur de Joseph Gerster et de Jeanne Louise Pasteur, sa femme, d'une part, et
- 2^o Rosette fille majeure de Jean Pierre François Duret et de Jeanne Françoise Mauraz, sa femme, veuve de Jean François Vaney, de Cuyy, domiciliés à Laufame, d'autre part.

Bans déclarés en règle le Vingt-cinq Octobre Mil huit Cent septante-trois par M^o Kasser, officier de l'Etat Civil à Laufame.

Ch. Cordes, off. prov. de l'Etat Civil

Le Dimanche seize Novembre mil huit Cent Septante-trois,
ont été publiés sans opposition les bans de mariage, promiscuité:
1^o Jean Georges Camille Bettrami, de Varzo en Italie, domicilié
à Chexbres, fils majeur (né le 18 Juillet 1843) de Jean Bettrami et
de Marianne née Carino, sa femme, d'une part, et
2^o Louis Fayet de Lutry et de Forel, domicilié à Chexbres,
fille mineure autorisée (née le 21 Juillet 1852) de Jean Louis
Fayet et de Susanne Louise née Lamibet, sa femme, d'autre part.

Ces bans ont été déclarés en règle le quatre Novembre mil huit
Cent Septante-trois par M. Rappin, pasteur à Chexbres, et n'ont
été publiés qu'un seul dimanche, ensuite d'une dispense de deux
publications accordée par le Département de Justice et Police, le
six Novembre mil huit Cent Septante-trois, dispense lue en Chaire.

Ch. Courdy, off. publ. de l'Etat Civil

Les dimanches neuf, seize et vingt-trois No-
vembre mil huit Cent Septante-trois, ont été publiés sans opposition
à Savigny et à Forel les bans de mariage, promiscuité:
1^o Jean Chappuis, de Carroy, domicilié à Savigny, fils majeur (né le
18 Janvier 1843) de feu Jean Pierre Chappuis et de Jeanne Susanne née
Roud, sa veuve, d'une part; et
2^o Louis Richard, de Forel et de Savigny, domicilié à Forel,
fille majeure (née le 12 Mai 1850) de feu Gabriel Richard et de Françoise
Marguerite née Botomey, sa veuve, d'autre part.

Bans déclarés en règle le Cinq Novembre mil huit Cent Septante-
trois par M. J. Penseyres, officier municipal de l'Etat Civil à Mézières.

Ch. Courdy, off. publ. de l'Etat Civil

N^o 126Bettrami
et
FayetN^o 127Chappuis
et
Richard

N° 128
Chappuis
Laranchy

Les dimanches neuf, seize et vingt-trois Novembre Mil huit Cent sept-
tante-trois ont été publiés sans opposition à Savigny et à Fouel les
bans de mariage promis entre :
1° Jules Chappuis, de Carange, domicilié à Savigny, fils majeur
(né le 1^{er} Août 1846) de feu Jean Pierre Chappuis et de Jeanne Susanne
née Rivet, sa veuve, d'une part; et
2° Jenny Laranchy, de Savigny et Fouel, domiciliée à Savigny, fille
mineure (née le 25 Décembre 1851) de Jean Louis Laranchy et de Louise Susanne
née Cuchod, sa femme, d'autre part. - L'époux a été autorisé par son père
et sa mère.

Admis les mots et sa
mère, sur la neuvième
ligne
Savigny le 26 Décembre 1873
Ch. Couder, off. pour S.
P. Et. Civil

En date du huit Novembre Mil huit Cent septante-trois, les
époux ci-dessus ont rempli auprès du sous-préfet les formalités légales.

Ch. Couder, Off. pour de S. Etat Civil

N° 129
Bolomay
Clément

Les dimanches seize, vingt-trois et trente Novembre Mil huit Cent sep-
tante-trois ont été publiés sans opposition à Savigny les bans promis entre :
1° Abram Frédéric Bolomay, de Savigny et de Cully, domicilié à Laufame,
fils majeur de David Frédéric et de Jeanne Claudine née Barbez, sa femme,
veuve en 1^{er} noces de Jeanne Julie Péclant, d'une part; et
2° Elisabeth Clément née Gankhauser, de Bex, domiciliée à Laufame, fille
majeure de Ulrich Gankhauser et Anna Barbara Bützberger, veuve en
première noces de David François Clément, d'autre part.

Bans déclarés en règle le onze Novembre Mil huit Cent septante-
trois par M. Rappier officier d'état civil à Laufame.

Ch. Couder, Off. pour de S. Etat Civil

N° 130
Ravazoud
Ravessoud

Les dimanches seize, vingt-trois et trente Novembre Mil huit Cent septante-trois
ont été publiés sans opposition à Savigny et à Fouel les bans de mariage entre :
1° Louis Ravazoud, de Pully, domicilié, fils majeur (né le 25 Juillet 1845)
de Pierre Abram Ravazoud et de Louise née Reichant, sa femme, d'une part; et
2° Fanny Ravessoud, de Pully et de Fouel, domiciliée à Savigny, fille majeure
(née le 29 Novembre 1848) de Pierre André Ravessoud et de Pauline née Zahler, sa femme
d'autre part.

Bans déclarés en règle le quatorze Novembre Mil huit Cent septante-
trois par M. Dextard Pasteur à Pully.

Ch. Couder, Off. pour de S. Etat Civil.

Les Dimanches Vingt-trois, trente Novembre et Sept Décembre Mil huit Cent
septante-trois ont été publiés sans opposition à Savigny les bans promis entre :

- 1^o Louis Alexandre Diserens, de Savigny, domicilié à Pully, fils majeur (né le 9 Octobre 1850) de Charles Gabriel Diserens et de Jeanne Susanne née Lavanchy, sa femme, celle-ci décédée, d'une part; et
- 2^o Jeanne Marie Louise Dupont, de Pully, y domiciliée, fille majeure (née le 19 Mai 1845) de George Louis Dupont et de Jeanne née Dupont sa femme, celle-ci décédée, d'autre part.

N^o 131Diserens
+
Dupont

Bans déclarés en règle le dix-neuf Novembre Mil huit Cent
septante-trois par M. Seytan, pasteur à Pully.

Ch. Courley Off. pour de l'Etat Civil

Le Dimanche Sept Décembre Mil huit Cent septante-trois ont
été publiés sans opposition dans l'Eglise de Forel les bans de mariage
promis entre :

N^o 132Blondel
+
Dolci

- 1^o Henri Blondel, de Forel, domicilié à Bergame (Italie) fils majeur (né le 4 Février 1840) d' Hippolyte Blondel, d'une part; et
- 2^o Anne Marie Louise Dolci, Italienne, domiciliée à Bergame, fille majeure (née le 28 Avril 1843) de feu Louis Dolci, d'autre part.

Ces bans, que j'ai revus en règle, n'ont été publiés qu'un di-
manche ensuite d'une dispense de deux publications accordée par
le Département de Justice et Police, le six Décembre Mil huit Cent
septante-trois, dispense lue en chaire avec les promesses.

Ch. Courley Off. pour de l'Etat Civil

Les Dimanches Sept, quatorze et Vingt-un Décembre Mil huit Cent septante
trois ont été publiés sans opposition à Savigny les bans de mariage promis entre :

- 1^o Jules fils majeur (né le 10 Aout 1842) de François Louis Bastian et de Jeanne Françoise
née Dépassel, de Lutry et Savigny, domiciliés à Lutry, veuf en premières noces de Char-
lotte née Deprez, d'une part; et

N^o 133Bastian
+
Dépassel

- 2^o Julie Caroline fille de feu Isaac Samuel Dépassel, de Laudex, Belmont et
Hermenches, domiciliée à Cully, mineure (née le 8 Juin 1853), autorisée de sa mère Mariame
née Dufey, veuve du prédit Dépassel et femme en secondes noces de François Abram Lin, d'autre part.

Bans déclarés en règle par M. Recordon, pasteur à Lutry.

Ch. Courley Off. pour de l'Etat Civil

n° 134

Raymond

et
Chappuis

Le Dimanche Vingt-un Décembre Mil huit Cent septante-trois ont été publiés sans opposition dans les Eglises de Saigny et de Forel

1^o Les bans de mariage promis entre :

a) Jean François Félix Raymond, de Meydens (Haute-Savoie) domicilié à Niv, fils majeur de feu Pierre Raymond et de feu Claudine Fournier, d'une part, et

b) Fanny Chappuis, de Saigny et de Forel, domiciliée à Niv, fille mineure de feu Jean François Chappuis et de Anne Marie Eve Barbara Domman, d'autre part. (Le mariage est nié le 9 Décembre 1853.)

2^o Une dispense de deux publications accordée par le Département de Justice et Police le dix-neuf Décembre Mil huit Cent septante-trois.

Bans déclarés en règle le dix-huit Décembre Mil huit Cent septante-trois par M. Rappier officier de l'Etat Civil à Lausanne.

Ch. Cordery Off. publ. de l'Etat Civil

n° 135

Guimbel
et
Jean-Mairat

Les Dimanches sept, quatorze et Vingt-un Décembre Mil huit Cent septante-trois, ont été publiés sans opposition à Saigny

les bans de mariage promis entre :

1^o Paul Guimbel, de Saigny, domicilié à Verrey, fils majeur (né le 6 Août 1834) de Jacques Guimbel et de Elise Madelaine Pauline née Baumann, sa femme, veuve en secondes noces de Marie Elise née Bertholet, d'une part, et

2^o Caroline née Crisinel, de La Sagne et des Ponts, Canton de Neuchâtel, domiciliée à Verrey, fille majeure (née le 6 Décembre 1842) de Jean François Crisinel et de Anne Marguerite née Jassivel, sa femme, veuve de Jean François Jean-Mairat, d'autre part.

Bans déclarés en règle le Deux Décembre Mil huit Cent septante-trois par M. Masson, Officier d'Etat Civil à Verrey.

Ch. Cordery Off. publ. de l'Etat Civil

1873 - 1874.

47

Les dimanches sept, quatorze et vingt-un Décembre Mil huit Cent

N° 136

Penard

Margairaz

septante-trois ont été publiés sans opposition à Forel les bans promis entre:

- 1° Jean François Louis Penard, de Chexbres, y domicilié, fils majeur (né le 29 Janvier 1842) de Jean Simon Penard et de feu Jeanne Louise née Farrey, d'une part, et
- 2° Jenny Margairaz, de Forel, y domicilié, fille majeure (née le 2 Janvier 1846) de Jean Pierre Gabriel Margairaz et de Jeanne Françoise née Eschumy, sa femme, d'autre part.

Bans déclarés en règle le sept Décembre Mil huit Cent septante-trois par M^r Bossier, Pasteur à Chexbres.

Ch. Cordes Off. pub. de l'Etat Civil

Les dimanches quatre, onze et dix-huit Janvier Mil huit Cent septante

N° 137

Piccard

Reymond

quatre ont été publiés sans opposition à Forel les bans promis entre:

- 1° Jules François Louis Piccard, de Lutry et de Forel, domicilié à Montagny près Villette, fils majeur (né le 12 Janvier 1845) de Jean Pierre Etienne Piccard et de feu Marguerite née Deimberg, sa femme, d'une part; et
- 2° Fanny Victorine Reymond, de l'Abbaye du Lieu et de Chenit Vallée du lac de Joux, domiciliée en Bassier sur Lutry, fille majeure (née le 4 Octobre 1842) de Jean François Louis Benjamin Reymond et de Jeanne Susanne née Mégraz, sa femme, d'autre part.

Bans déclarés en règle par M^r Müller, officier, præsident de l'Etat Civil à Lutry (sans date).

Ch. Cordes Off. pub. de l'Etat Civil

Les dimanches onze, dix-huit et vingt-cinq Janvier Mil huit Cent septante-quatre ont été publiés à Savigny et à Forel, sans opposition;

N° 138

Bastian

Paschoud

les bans de mariage promis entre:

- 1° Bastian François, de Savigny et de Forel, domicilié à Forel, fils majeur (né le 9 Août 1845) de François Louis Bastian et de feu Henriette née Déléput, sa femme, d'une part; et
- 2° Jeanne Louise Paschoud, de Forel et Savigny, domiciliée à Forel, fille majeure (née le 4 Octobre 1842) de Jean Louis Samuel Paschoud et de feu Jeanne Susanne née Borard, sa femme, d'autre part.

Bans déclarés en règle le neuf Janvier Mil huit Cent septante-quatre par le sousseigné:

Ch. Cordes Off. pub. de l'Etat Civil

n° 139.

Laranchy
+
Parisod nés
Cordery

Les dimanches onze, dix-huit et vingt-cinq janvier mil huit cent septante-quatre, ont été publiés sans opposition à Saigny et à Forcl les bans de mariage promus entre :

1° Frédéric Laranchy, de Forcl et de Saigny, domicilié à Forcl, fils majeur (né le 6 Mars 1829) de défunt Jean Pierre Daniel Laranchy et de sa défunte femme Jeanne Louise née Pannag, veuve en premières nocces de Jeanette née Gilliers, d'une part; et

2° Marie Louise Parisod née Cordery, de Villette et de Lutry, domiciliée à Forcl, fille majeure (née le 3 septembre 1833) de feu Jean Isaac François Cordery et de feu Jeanne François née Dupont, sa femme, veuve en premières nocces de Jacques Louis Parisod, d'autre part.

En date du dix janvier les époux ci-dessus ont rempli auprès du sous-signé les formalités légales. (Fait le dix janvier mil huit cent septante-quatre)

Ch. Cordery, Off. publ. de l'Etat Civil

n° 140.

Burnier
+
Laranchy

Les dimanches dix-huit, vingt-cinq janvier et premier février mil huit cent septante-quatre, ont été publiés sans opposition à Forcl les bans de mariage entre :

1° Charles Henri Burnier, de Lutry et de Forcl, domicilié au Châtelard près Lutry, fils majeur de François Samuel Burnier et de feu Louise François née Cornuz, d'une part; et

2° Charlotte Jenny Laranchy, de Lutry, y domiciliée, fille mineure et autorisée de Charles Isaac Laranchy et de Jeanne Louise née Mèguez, ses père et mère, d'autre part. (L'époux est né le 2 Octobre 1847 et s'est épousé le 5 Janvier 1852).

Bans déclarés en règle le quinze janvier mil huit cent septante-quatre par M. Jacottet, officier provisoire d'Etat Civil à Lutry.

Ch. Cordery, Off. publ. de l'Etat Civil.

n° 141

Laranchy
+
Roux

Les dimanches dix-huit, vingt-cinq janvier et premier février mil huit cent septante-quatre ont été publiés sans opposition à Saigny et à Forcl les bans de mariage promus entre :

1° Louis Laranchy, de Saigny et Forcl, domicilié à Lutry, fils majeur (né le 10 Mai 1842) de Jean François Laranchy et de Jeanne Marguerite née Laranchy, sa femme, d'une part, et

2° Jenny Roux, de Pèny, domiciliée à Saigny et précédemment à Grandvaux, fille majeure (née le 22 septembre 1840) de Jean François Roux et de feu Anne Marie née Brailland, sa femme, d'autre part.

Bans déclarés en règle par le soussigné le seize janvier mil huit cent septante-quatre.

Ch. Cordery, Off. publ. de l'Etat Civil

Les Dimanches Vingt-Cinq Janvier, un et huit Février Mil huit Cent Septante-quatre, ont été publiés sans opposition à Saigny les bans de mariage promis entre:

1^o Auguste Guignard, de l'Abbaye du Lac de Joux, ^{et de Battant,} domicilié aux Trans, veuve Battant, fils majeur (né le 1 Novembre 1842) de Pierre Louis Gabriel Guignard et de sa femme Jeanne Susanne Marie née Carrand, d'une part, et

2^o Elise Nobis, de Saigny, domiciliée à Saint Cierges, fille mineure (née le 31 Mars 1852) tant orphelin de François Nicolas Nobis et de feu Susanne née Pachan, sa femme, d'autre part.

N^o 142
Guignard
 et
Nobis.

Approuvé le Dimanche
 et de Battant
 Ch. Courdey

Bans déclarés en règle le Vingt-un Janvier Mil huit Cent Septante-quatre par M. Descaullayes L'astur, à Saint Cierges.

Ch. Courdey off. prév. de l'Etat Civil

Les Dimanches un, huit et quinze Février Mil huit Cent Septante-quatre ont été publiés sans opposition à Saigny les bans de mariage promis entre:

1^o Jean François Carnian, de Saigny et de Villetta, domicilié à Montpreveres, fils majeur (né le 16 Juillet 1846) de feu Jean Samuel Carnian et de Jeanne Marie née Delessert, sa veuve, d'une part, et

2^o Marie Deraud, des Cullayes, domiciliée à Montpreveres, fille mineure (née le 9 Juillet 1852) de Jean François Deraud et de sa défunte femme Jeanne Louise née Liandet, autorisée de son père, d'autre part.

N^o 143.
Carnian
 et
Deraud

Bans déclarés en règle le Vingt-huit Janvier Mil huit Cent Septante-quatre par M. Penseyres officier provisoire de l'Etat Civil à Mézières.

Ch. Courdey off. prév. de l'Etat Civil

Les Dimanches huit, quinze et Vingt-deux Février Mil huit Cent Septante-quatre, ont été publiés sans opposition à Saigny et à Forcl les bans promis entre:

1^o François Louis Bastian, fils majeur (né le 10 Avril 1821) de Jean François Bastian et de Jeanne François née Laramby, sa femme, les deux défunts, de Forcl et Saigny, domiciliés veuve Forcl, d'une part, et

2^o Françoise Marie Gillieron née Disereus, de Servion, domiciliée à Forcl, fille majeure (née le 18 Octobre 1837) fille de feu David Pierre Louis Disereus et de sa femme Jeanne Susanne née Laramby, veuve en premières noces de Frédéric Gillieron, décédé le 2 Avril 1871, d'autre part.

N^o 144
Bastian
 et
Gillieron

En date du six Février Mil huit Cent Septante quatre les parrains ci-dessus ont rempli auprès du Soussigné les formalités légales. - Ch. Courdey off. prév. de l'Etat Civil

N° 145.

Pache

+
Détraz

Les Dimanches huit, quinze et Vingt-Deux Février Mil huit Cent Septante-quatre, ont été publiés sans opposition à Forel les bans de mariage promises entre:

- 1° Louis Samuel Pache, de Sersion, domicilié au Miriv sur Lutry, fils majeur né le 2 Septembre 1841) de Jean François Louis Henri Pache et de Jeanne Louise Marianna née Giroud, sa femme, d'une part; et
- 2° Jeanne Marie Détraz, de Lutry et Forel, domiciliée au Chateaud Lutry, fille majeure née le 25 Juillet 1842) de Jean François Détraz et de Jeanne Madeleine née Lavanchy, sa femme, d'autre part.

Par ordre du Département de Justice et Police du Canton de Vaud, du 9 avril 1848, le nom de patronymique de Pache doit être orthographié Dascherrie à Savigny le 17 juin 1848 l'officier de l'état civil.



Bans déclarés en règle le quatre Février Mil huit Cent Septante-quatre par M. Jacottet officier provisoire d'Etat Civil à Lutry. Ch. Cardy off. prov. de l'Etat Civil

N° 146.

Méan

+
Dizerens

Les Dimanches quinze, Vingt-deux Février et premiers Mars Mil huit Cent Septante-quatre ont été publiés sans opposition à Savigny les bans de mariage promises entre:

- 1° Samuel Fritz Méan, fils mineur né le 7 Octobre 1851) d'Auguste Samuel et de feu Marianna née Rapin, de Payerne, y domiciliés, autorisés de son père et de son tuteur M. Carrel, d'une part; et
- 2° Jeanne Rose Dizerens, fille majeure née le 14 Avril 1848) de Jean François et de Louise née Gessenay, de Savigny, domiciliée à Grandevent, d'autre part.

Bans déclarés en règle par M. Virieux, Pasteur à Payerne. Ch. Cardy off. prov. de l'Etat Civil

N° 147.

Détraz

+
Blanc

Les Dimanches Vingt-deux Février, un et huit Mars Mil huit Cent Septante-quatre ont été publiés sans opposition à Forel les bans de mariage promises entre:

- 1° Jean Henri Détraz, de Forel et d'Essertes, domicilié à Oran, fils majeur (né le 3 Octobre 1848) de Abram Louis Détraz et de Françoise Henriette née Richaut, sa femme, d'une part; et
- 2° Rosine Blanc, de Brenles, y domiciliée et précédemment à Oran, fille majeure née le 18 Août 1845) de Jean Daniel Blanc et de Susanne Marie née Lechaire, d'autre part.

Bans déclarés en règle le dix-huit Février Mil huit Cent Septante-quatre par M. Aubin, pasteur à Brenles.

Ch. Cardy off. prov. de l'Etat Civil

Les Dimanches Vingt-Deux Février, un et huit Mars Mil huit Cent Septante quatre, ont été publiés sans opposition à Saigny et à Forêt les bans de mariage promis entre:

1^o Jules Louis Détraz, de Saigny et de Forêt, domicilié à Grandschamp et précédemment à Chatagny près Villette, fils mineur autorisé (né le 10 Avril 1851) de François Louis Détraz et de sa femme Jeanne Louise née Martin, d'une part. et

2^o Caroline Freymond, de Saint-Cierges, domiciliée à Oron et précédemment à Chatagny près Villette, fille majeure (née le 2 septembre 1846) de Jean Daniel Freymond et de sa femme Susanne Marie née Gillieron, d'autre part.

N^o 148.
Détraz
et
Freymond

Ces bans ont été déclarés en règle le dix-neuf Février Mil huit Cent Septante quatre par M^r: Blanchard, pasteur à Grandschamp.

Ch^e Gaudet off. prov. de l'Etat Civil

Les Dimanches huit, quinze et Vingt-Deux Mars Mil huit Cent Septante quatre, ont été publiés à Saigny, sans opposition, les bans de mariage entre:

1^o Samuel Carrard, de Poliez-Pittet, y domicilié, majeur (né le 30 Mai 1846) fils de Jean Carrard et de Jeanne Louise née Curhat, sa femme, d'une part; et

N^o 149
Carrard
et
Nobs

2^o Rosine Nobs, de Saigny, domiciliée près Saint-Cierges, majeure (née le 11 Novembre 1846), fille de François Nicolas Nobs et de Susette née Pochon, sa femme, d'autre part.

Bans déclarés en règle le Cinq Mars Mil huit Cent Septante quatre par M^r: Decombaz, pasteur à Poliez le Grand.

Ch^e Gaudet off. prov. de l'Etat Civil

Les Dimanches huit, quinze et Vingt-Deux Mars Mil huit Cent Septante quatre, ont été publiés sans opposition à Forêt les bans de mariage entre:

1^o Daniel Louis Garin, de Brenles, Moudon et Forêt le Forat, domicilié à Brenles, fils majeur (né le 26 Novembre 1831), de Jean Pierre Ferdinand et de Jeanne Esther, née Enery, veuf en premières noces de Jeanne Viet; d'une part, et

2^o Marie Marguerite Chappuis, de Carouge, domiciliée à Brenles, fille majeure (née le 5 Novembre 1850), de Jacques Chappuis et de Louise Françoise Marie Marguerite, née Maury, d'autre part.

N^o 150
Garin
et
Chappuis

En date du quatre Mars Mil huit Cent Septante quatre, ces bans ont été déclarés en règle par M^r: Aubin, pasteur à Brenles.

Ch^e Gaudet off. prov. de l'Etat Civil

N^o 151. Les Dimanches huit, quinze et Vingt-Deux Mars Mil huit Cent Septante-
Vannaz quatre, ont été publiés sans opposition à Forel les bans de mariage promis entre:
 et
Loubachin 1^o Rodolphe Vannaz, de Lutry et Forel, domicilié à Ferney (France) âgé de
 vingt-sept ans, fils de feu Abraham Vannaz et de Catherine
 née Schwindi, sa veuve, d'une part; et
 2^o Louis Françoise Jeanne Loubachin, Genevoise, âgée de Vingt-
 deux ans, domiciliée à Ferney (France) fille majeure des défunts Jean
 Jacques Loubachin et Louise Elisabeth Mircillet; d'autre part
 Bans reçus en Mairie de Ferney (Ain), le Deux Mars Mil huit
 Cent Septante-quatre, et signés Chappuis, Maire.

Ch. Cordes off. publ. de l'Etat Civil

N^o 152.
Zahler
 et
Mégerant Les Dimanches quinze, Vingt-deux et Vingt-neuf Mars Mil huit Cent Septante-
 quatre, ont été publiés sans opposition à Savigny les bans de mariage promis entre:
 1^o Samuel Louis Daniel Zahler, de Savigny, domicilié à Genève, fils
 majeur (né le 18 Octobre 1848) de Jean David et de Jeanne Rose née Diserens,
 d'une part, et
 2^o Josephine Mégerant de Sallanches (Haute Savoie) domiciliée à
 Genève, fille de feu Nicolas Mégerant et de feu Jeanne née Pernoud,
 majeure (née le 9 Avril 1843) d'autre part.
 Bans déclarés en règle le Dix Mars Mil huit Cent Septante-
 quatre par M^r Dupertuis, pasteur à Commugny.

Ch. Cordes off. publ. de l'Etat Civil

N^o 153.
Volet
 et
Parisot Les Dimanches Vingt-deux, Vingt-neuf Mars et Cinq Avril Mil huit Cent Septante-
 quatre, ont été publiés sans opposition à Forel les bans de mariage promis entre:
 1^o Alfred Volet de Châtillens et des Chiolères, domicilié aux Chiolères et
 précédemment à Montreux, fils majeur (né le 28 Janvier 1850) de Jean
 Samuel Volet et de Jeanne née Koutz, sa femme, d'une part; et
 2^o Fanchette Parisot, de Villette et de Lutry, domiciliée à Forel et pré-
 cédemment à Montreux, fille majeure (née le 25 Janvier 1846) de Jean
 Samuel Parisot et de Susanne Marie née Dénéziac, sa femme, d'autre part.
 Bans déclarés en règle le Dix-huit Mars Mil huit Cent Septante-quatre
 par M^r Leresche, pasteur à Oran.

Ch. Cordes off. publ. de l'Etat Civil

Les dimanches vingt-neuf Mars Cinq et Douze Avril Mil huit Cent septante-quatre ont été publiés sans opposition à Saigny et à Farel les bans de mariage promis entre :

1^o Gabriel Délessert, de Saigny et de Farel, domicilié à Prangins, fils majeur (né le 23 Janvier 1844) de Jacques Louis et de Jeanne Marie née Déguffes, sa femme, d'une part, et

2^o Fanny Corday de Saigny, domiciliée à Nyon, fille mineure (née le 5 Septembre 1853) autorisée de Jean Samuel Louis Corday et de Suzette Vitte, sa femme, d'autre part.

Bans déclarés en règle le vingt-cinq Mars Mil huit Cent septante-quatre par M^r Landiset, pasteur à Nyon.

Ch^e Corday off. prov. de l'Etat Civil

Les dimanches Douze, dix-neuf et vingt-dix Avril Mil huit Cent septante-quatre ont été publiés sans opposition à Saigny et à Farel les bans de mariage promis entre :

1^o François Louis Fonjallaz, d'Epesses et Lutry, domicilié à la Cour de Peily, fils majeur (né le 13 Septembre 1825) de Jacques François Louis Fonjallaz et de Jeanne Susanne Rouge, sa femme, veuf en premières noces de François Louis Fluetiger, d'une part, et

2^o Marianne Laranchy, de Saigny et Farel, domiciliée à la Cour de Peily, fille majeure (née le 2 Octobre 1841) de Jean Louis Laranchy et de Jeanne Marie née Lenz, sa femme, d'autre part.

Bans déclarés en règle le huit Avril Mil huit Cent septante-quatre par M^r Cambé pasteur à la Cour de Peily.

Ch^e Corday off. prov. de l'Etat Civil

Les dimanches Douze, dix-neuf et vingt-dix Avril Mil huit Cent septante-quatre ont été publiés sans opposition à Saigny et à Farel les bans de mariage promis entre :

1^o Henri Frédéric Christian Weber, de et demeurant à Polk (Hanovre) fils majeur de feu Guillaume Henri Frédéric Weber et de feu Christianne née Seelmeyer, d'une part, et

2^o Fanny Henriette Sophie Rouge, née Grellet, de Farel et Saigny, domiciliée à Boudry (Neuchâtel), majeure, femme divorcée de Henri François Rouge, fille de feu Jean Frédéric Grellet et de défunte Henriette née Schieferli, d'autre part.

Bans publiés avec l'autorisation du Département de Justice et Police, du neuf Avril courant.

Ch^e Corday off. prov. de l'Etat Civil

N^o 154

Délessert

et

Corday

N^o 155

Fonjallaz

et

Laranchy

N^o 156

Weber

et

Rouge née

Grellet

1874.

N° 157.

Lambelet

et

Jan

Les Dimanches trois, dix et dix-sept Mai mil huit cent septante-quatre ont été publiés sans opposition à Forel les bans de mariage promis entre

1° François Lambelet de Forel y domicilié, fils majeur (né le 13 décembre 1850) de Jean Louis Lambelet et de Marguerite née Chollet sa femme d'une part; et

2° Marie Jan de Chatilleus, domiciliée à Hausanne fille mineure (née le 1^{er} Mars 1852) de feu Frédéric Louis Jan et de Jeanne Françoise née Ducros, sa veuve, actuellement femme Vévrot, d'autre part.

Bans déclarés en règle par M^r Leresche pasteur à Oron le vingt-trois Avril mil huit cent septante-quatre.

F. Röthlisberger, past.

N° 158

Margairaz

et

Neuenschwander

Les Dimanches trois, dix et dix-sept Mai mil huit cent septante-quatre ont été publiés sans opposition dans le temple de Forel les bans de mariage promis entre:

1° Aimé Samuel Margairaz de Forel, domicilié à Publog sur Puidoux fils de Jean Louis Margairaz et de Jeanne Françoise Louise née Paley, (né le 11 Février 1848) d'une part;

et 2° Anne Elisabeth Neuenschwander, d'Eggwil domiciliée à Berne, fille de Jean Ulrich Neuenschwander et de Marie Rufenacht, (née le 2 Juin 1849) d'autre part.

Bans reçus à Berne le vingt-quatre Avril mil huit cent septante-quatre et signés O de Grejery pasteur

F. Röthlisberger, past.

N° 159

Diserens

et

Poget.

Les Dimanches dix, dix-sept et vingt-quatre Mai mil-huit-cent-septante-quatre ont été publiés sans opposition à Savigny les bans de mariage promis entre:

1° Louis Samuel Diserens de Savigny, domicilié à Premier fils majeur (né le 2 Février 1848) de Jean François Henri et de Marguerite née Pittat sa femme d'une part; et

2° Poget Rosine Aline de Premier y domiciliée, fille majeure (née le 17 Octobre 1845) de Louis et de Susette Charlotte Olive née Magnenat sa femme d'autre part.

Bans déclarés en règle le quatre Mai mil-huit-cent-septante-quatre par M^r Delorme pasteur à Romainmotier.

F. Röthlisberger, past.

Remis à Monsieur
le Pasteur de Savigny
le 22 Mai 1874.
M. de Grejery

Les dimanches dix, dix-sept et vingt-quatre Mai mil huit cent septante-quatre ont été publiés sans opposition à Savigny les bans promis entre :

- 1^o Charles Abram Cordey, de Savigny, domicilié à Penthaiz, fils majeur des défunts Jean Marc Samuel Cordey et de Jeanne Louise née Cordey, sa femme d'une part; et
2^o Fanny Müller, d'Allaman, domiciliée à Penthaiz, fille majeure de feu Jean Muller et de Louise Marguerite Bastian, sa veuve, d'autre part.

Bans déclarés en règle le premier Mai mil huit cent septante-quatre par l'officier de l'Etat civil de Penthaiz.

F. Rothlisberger past.

no 160
Cordey
et
Müller

Les dimanches dix-sept, vingt-quatre et trente-et-un Mai mil huit cent septante-quatre ont été publiés sans opposition à Forel les bans promis entre :

- 1^o Auguste Henri Kuhn, bourgeois de Vich, domicilié à Pully, fils mineur (né le 11 Juin 1852) de Jean Louis Kuhn et de Galine Marguerite née Raymondin sa femme, d'une part; et
2^o Charlotte Borel, bourgeoise de Forel et Lutry, domiciliée dans ce dernier lieu, fille majeure (née le 6 février 1843) de Jean Louis Borel et de défunte Jeanne née Brélaz sa femme d'autre part.

Bans déclarés en règle le treize Mai mil huit cent septante-quatre par Ed Jacottet offic. provisoire de l'Etat civil à Lutry.

F. Rothlisberger past.

no 161
Kuhn
et
Borel

Les dimanches trente-et-un Mai, sept et quatorze Juin mil huit cent septante-quatre ont été publiés sans opposition à Forel les bans promis entre :

- 1^o Henri Détraiz, de Forel et d'Essertes domicilié à Neuchâtel, fils majeur (né le 16 Avril 1850) de feu Jean Abram Détraiz, et de Jeanne Louise Sophie née Paschoud d'une part et :
2^o Adèle Julie Henriette Perroset de Landeron (Neuchâtel) domiciliée à Neuchâtel, fille majeure (née le 3 septembre 1846) de Charles Louis Henri Perroset défunt et de feu Julie Henriette née Schmidt sa femme d'autre part :

Bans déclarés en règle le vingt-deux Mai mil-huit-cent-septante quatre à Neuchâtel et signés F. A. Mommier, officier de l'Etat civil.

F. Rothlisberger past.

no 162.
Détraiz
et
Perroset

N° 163.

Nobs
et
Saugy

Les Dimanches trente-et-un Mai, sept et quatorze Juin mil huit cent septante-quatre ont été publiés sans opposition à Savigny les bans de mariage promis entre :

1° Jean Nobs de Savigny, domicilié ci-devant à S^t Geroges fils majeur (né le 5 Mai 1845) de François Nicolas Nobs et de feu Susette née Pochon sa femme d'une part; et :

2° Elisa Saugy de Chavanues le Chêne y domiciliée, fille mineure autorisée (née le 11 Avril 1853) de Jean Louis Saugy et de Susanne née Fattbert sa femme d'autre part.

Bans déclarés en règle le vingt-huit Mai mil-huit-cent-septante-quatre par M^r P. Meuthonen pasteur à Pâquier.

F. Rothlisberger past.

N° 164.

Baudin
et
Brélaz.

Les Dimanches sept, quatorze et vingt-et-un Juin mil-huit-cent-septante-quatre ont été publiés sans opposition à Forel les bans de mariage promis entre :

1° Jean Charles Auguste Baudin de Gimel, domicilié à Nyon, fils majeur (né le 31 Mars 1839) de Marc François Louis et de Françoise Susanne née Badel, sa femme, d'une part; et :

2° Jeanne Henriette Brélaz née Léchaire de Lutry et de Forel, domiciliée à Nyon, veuve de Jean François Brélaz, fille majeure (née le 19 Octobre 1843) de Jean Louis Léchaire et de Jeanne Françoise Delessert, sa femme, d'autre part.

Bans déclarés en règle le vingt-neuf Mai mil-huit-cent-septante-quatre par M^r Landriet, pasteur à Nyon.

F. Rothlisberger past.

N° 165

Bolomey
et
Dorat.

Les Dimanches sept, quatorze et vingt-et-un Juin mil-huit-cent-septante-quatre ont été publiés sans opposition à Savigny les bans de mariage promis entre :

1° Eugène Bolomey de Lutry, domicilié à Savigny, fils majeur (né le 28 Novembre 1850) de Marc Rodolphe Bolomey et de Marianne Emilie née Discreus, sa femme, d'une part; et :

2° Justine Dorat de Maraçon, domiciliée ci-devant à Villette, fille majeure (née le 15 Septembre 1850) de Henri Dorat et de Marie Louise née Corboz, sa femme, d'autre part.

Bans déclarés en règle par le soussigné le trois Juin mil-huit-cent-septante-quatre.

F. Rothlisberger past.

Les Dimanches quatorze, vingt-et-un et vingt-huit Juin mil-huit-cent-septante-quatre ont été publiés sans opposition à Forel les bans promis entre :

1^o Joseph Hostettler de Langenhäusern (Berne) domicilié à Ouchy fils majeur de Ulrich Hostettler et de Catherine Wenger sa femme, veuf en premières noces de Fridolina Bricher d'une part; et (l'épouse est née le 22 novembre 1840)

2^o Louise Crot de Lutry et Forel, domiciliée à Ouchy, fille majeure (née le 29 septembre 1848) de Samuel Henri et de Jeanne Susanne née Morel sa femme, d'autre part :

Bans déclarés en règle le 10 Juin mil-huit-cent-septante-quatre par M^r Rossier, officier de l'Etat civil à Lausanne

F. Rothlisberger past

Les Dimanches quatorze, vingt-et-un et vingt-huit Juin mil-huit-cent-septante-quatre ont été publiés sans opposition à Forel les bans promis entre :

1^o Samuel David Lavanchy, de Lutry et de Forel, domicilié à Lausanne, fils majeur (né le 5 Avril 1844) de Jean Etienne François Louis Lavanchy et de Jeanne Susanne Gauty sa femme d'une part; et :

2^o Emma Julie Wuagniaux de Wucherens, domiciliée à Lausanne, fille majeure de François Louis Wuagniaux et de Susanne Louise née Brillaud, sa femme, d'autre part. (l'épouse est née le 9 Mai 1849)

Bans déclarés en règle par M^r Rossier, officier de l'Etat-civil à Lausanne le dix Juin mil-huit-cent-septante-quatre.

F. Rothlisberger past

Les Dimanches quatorze, vingt-et-un et vingt-huit Juin mil-huit-cent-septante-quatre ont été publiés sans opposition à Forel les bans promis entre :

1^o Jean Louis Rubattel, de Villarzel, y domicilié, fils majeur (né le 25 Juillet 1847) de Jean Henri Rubattel et de Rose née Bersier, sa femme d'une part; et :

2^o Fanchette Dumard, de Forel, domiciliée à Chevres fille mineure autorisée (née le 24 Avril 1855) de Louis Dumard et de Jeanne Françoise Madelaine née Mégroz sa femme, d'autre part.

Bans déclarés en règle le onze Juin mil-huit-cent-septante-quatre par M^r Rossier, pasteur à Chevres.

F. Rothlisberger past.

N^o 166

Hostettler
et
Crot.

N^o 167.

Lavanchy
et
Wuagniaux

N^o 168.

Rubattel
et
Dumard.

1874.

Les Dimanches quatorze, vingt-et-un et vingt-huit Juin mil-huit-cent-septante-quatre ont été publiés sans opposition à Forel les bans de mariage promis entre :

No 169.

Regamey

et

Regamey.

1^o François Louis Regamey, fils majeur (6 Mars 1835) de François Louis Frickrich et de Françoise Marie née Cuénoud, de Lausanne et Forel, domiciliée à Cheneaux sur Cully, d'une part; et;
2^o Jeanne Marie Regamey, fille majeure (22 Août 1830) d'Etienne Picard et de Jeanne née Cuénoud, veuve en premières nocces de Louis Samuel Regamey, de Lausanne et Forel, domiciliée à Cheneaux sur Cully d'autre part.

Bans déclarés en règle le quatre Juin mil-huit-cent-septante-quatre
par M^r Augsburgen, pasteur à Cully

F. Stöthliberger past.

Les Dimanches quatorze, vingt-et-un et vingt-huit Juin mil-huit-cent-septante-quatre ont été publiés sans opposition à Savigny les bans de mariage promis, entre :

No 170.

Emery

et

Cornuz

1^o Jean Louis Emery, bourgeois des Cullayes, domicilié à la Tour de Peily fils majeur de Pierre François et de Jeanne Susanne née Chollet, sa femme, divorcé de Louise Emery née Faucher.
d'une part; et;

2^o Marie Julie Cornuz, bourgeoise de la commune de Savigny, domiciliée à la Tour de Peily fille majeure de Pierre Louis Henri Benjamin et de Jeanne Susanne née Légeret, sa femme d'autre part. L'époux est né le 14 Juillet 1833., l'épouse est née le 20 février 1850.

Bans déclarés en règle le (sans date) mil-huit-cent-septante-quatre.
par M^r Combe, pasteur à la Tour de Peily

F. Stöthliberger past.

Les Dimanches quatorze, vingt-et-un et vingt-huit Juin mil-huit-cent-septante-quatre ont été publiés sans opposition à Savigny et à Forel les bans de mariage promis entre :

No 171.

Richard

et

Favez née Loly

1^o Jean François Richard, fils de feu Abram David et de Jeanne Françoise née Delossert (née le 13 Mai 1839) veuf en premières nocces de Sophie Richard née Diereus (décédée le 31 Juillet 1873) de Savigny et Forel domicilié rière cette dernière commune d'une part; et:

2^o Lydie née Loly, fille de Jean Pierre et de Jeanne Henriette née Lavanchy, sa défunte femme (née le 22 Juillet 1832) veuve en premières nocces de Jean François Favez (décédé le 16 Décembre 1867) de Levon, domiciliée à Lausanne, d'autre part.

Ces bans ont été déclarés en règle sur le vu d'un acte notarié stipulé le
six Juin mil-huit-cent-septante-quatre.

F. Stöthliberger past.

Les Dimanches vingt-huit Juin, cinq et douze Juillet mil-huit-cent-septante-quatre ont été publiés sans opposition à Savigny les baus promis entre:

1^o Marc Louis Samuel Disereus, bourgeois de Savigny, y domicilié, fils majeur de défunts Louis Frédéric Disereus et Anne Marie née Steinhauser et veuf en premières nocces de Louise Disereus née Margaiay d'une part; et:

2^o Emilie Disereus, bourgeoise de Savigny, domiciliée à Belmont, fille majeure de Jean François Roux et de défunte Anne Marie née Braillard, veuve en premières nocces de Jules Louis Disereus. L'époux est né le 3 décembre 1834, l'épouse le 20 Mars 1842.

Baus déclarés en règle par le soussigné le vingt-trois Juin mil-huit-cent-septante-quatre.

F. Rothlisberger past.

Les Dimanches vingt-huit Juin, cinq et douze Juillet mil-huit-cent-septante-quatre ont été publiés sans opposition à Savigny et à Forel les baus promis entre:

1^o Pierre Emile Louis Pittet, fils mineur autorisé (né le 8 Septembre 1852) de Pierre Pittet et de feu Marie Françoise Louise Fabou, des Planches, domicilié à Glion d'une part; et:

2^o Rosette Favre, fille mineure autorisée (née le 28 Novembre 1852) de Jeanne Amélie Favre de Savigny et Forel, domiciliée à Bonport d'autre part.

Baus déclarés en règle le vingt-cinq Juin mil-huit-cent-septante-quatre par M^{re} Pechet, pasteur à Montreux.

F. Rothlisberger past.

Les Dimanches cinq, douze et dix-neuf Juillet mil-huit-cent-septante-quatre ont été publiés sans opposition à Savigny et à Forel les baus promis entre:

1^o Daniel Amaudruz, de Savigny et de Forel, domicilié à Savigny, fils majeur (né le 21 Octobre 1844) de Pierre Abram et de Jeanne Rose née Lavanchy sa femme d'une part; et:

2^o Susanne Charlotte Raresoud de Pully, domiciliée sur les Monts de Pully, fille majeure (née le 28 décembre 1848) de Pierre Abram Raresoud et de Louise née Richard, sa femme, d'autre part.

En date du deux Juillet, les époux ci-dessus ont rempli auprès du soussigné les formalités légales.

F. Rothlisberger past

no 172.

Disereus
et
Disereus.

no 173.

Pittet
et
Favre.

no 174

Amaudruz
et
Raresoud.

N^o 175Lin

et

Destrax.

Les Dimanches cinq, douze et dix-neuf Juillet mil-huit-cent-septante-quatre ont été publiés sans opposition à Forel les baus promis entre :

1^o Henri Lin, fils majeur d'Henri et de Françoise Marie née Taccoud, de Piéz et de Lutry, domicilié à Piéz, et :

2^o Lise Destrax, fille majeure d'Abram Louis et de Françoise Henriette née Richard de Forel et d'Esertes, domicilié à Piéz. — L'époux est né le 29 Janvier 1850. L'épouse est née le 5 Nov. 1849.

Baus déclarés en règle le 1^{er} Juillet mil-huit-cent-septante-quatre par
M^{re} Augsburgen, pasteur à Cully. F. Röhliberger, past.

N^o 176.

Les Dimanches cinq, douze et dix-neuf Juillet mil-huit-cent-septante-quatre ont été publiés sans opposition à Forel et à Savigny les baus promis entre :

Richard

et

Pauly.

1^o François Louis Frédéric Richard, fils majeur (né le 24 sept. 1849) de défunt Jean Isaac Richard et de sa veuve Jeanne Françoise Judith née Lahler de Forel et Savigny, domicilié père Forel d'une part; et :

2^o Jeanne Louise Françoise Pauly, fille majeure (née le 6 Octobre 1847) de Jean Louis Pauly et de sa femme Louise née Taccoud, de Forel, son domicile d'autre part.

Ces baus ont été déclarés en règle par le sousigné sur le vu d'un acte notarié instrumenté par M^{re} Lederrey notaire à Cully le trois Juillet mil-huit-cent-septante-quatre.

F. Röhliberger, past.

N^o 177.Marquerat

et

Menétray.

Les Dimanches neuf, seize et vingt-trois Août mil-huit-cent-septante-quatre ont été publiés sans opposition à Forel les baus promis entre :

1^o Emile Marquerat de Lutry et de Forel, domicilié à Corsier sur Lutry, fils majeur (né le 3 décembre 1838) de défunt François Louis Marquerat et de Jeanne Françoise née Parisot sa femme et veuf en premières noces de Marie Susanne née Bugnion d'une part; et :

2^o Elie Menétray de Poliez le Grand, domicilié à Hausanne fille majeure (née le 10 Août 1841) de François Louis Menétray et de Jeanne Françoise née Cruchet, sa femme, d'autre part.

Baus déclarés en règle le trois Août mil-huit-cent-septante-quatre par M^{re} Ed Jacottet, offic. provisoire de l'Etat civil à Lutry.

F. Röhliberger, past.

Les Dimanches neuf, seize et vingt-trois Août mil-huit-cent-septante-quatre ont été publiés sans opposition à Savigny et à Forel les bans promis entre :

N° 178

1° Charles Décastel de Lutry et de Cully, domicilié à Savuit, fils majeur (né le 14 Avril 1850) de défunt Jean Nicolas Philippe Décastel et de Louise Rose née Détraz sa femme d'une part; et :

Décastel
et
Lavanchy.

2° Anna Lavanchy, de Savigny et de Forel, domiciliée à Lutry, fille mineure autorisée (née le 23 Octobre 1852) de défunt Jacques Lavanchy et de Susanne Marie née Devaud sa femme, d'autre part.

Bans déclarés en règle le cinq Août mil-huit-cent-septante-quatre par M^r Ed Jacottet, offic. provisoire de l'Etat Civil à Lutry.
F. Röthlisberger, past.

Les Dimanches seize, vingt-trois et trente Août mil-huit-cent-septante-quatre ont été publiés sans opposition à Savigny et à Forel les bans promis entre :

N° 179

1° Edouard Antoine Grandchamp de Chambres, domicilié à Lausanne, fils majeur (né le 15 Juillet 1849) de Philippe Pierre Grandchamp et de Madelaine née Martig, sa femme, d'une part; et

Grandchamp
et
Lavanchy.

2° Elie Eugénie Lavanchy de Savigny et de Forel, domiciliée à Lausanne fille mineure (née le 3 Mai 1852) autorisée de Pierre Louis Lavanchy et de défunte Louise Françoise née Prevessoud, sa femme, d'autre part.

Bans déclarés en règle le onze Août mil-huit-cent-septante-quatre par M^r A. Bossui, Officier de l'Etat civil à Lausanne.

F. Röthlisberger past

Le Dimanche trente Août mil-huit-cent-septante quatre ont été publiés sans opposition à Savigny les bans promis entre : (Les deux autres publications ont été supprimées sur l'autorisation du Département de Justice (Pria))

N° 180.

1° Samuel Louis Daniel Lahler, de Savigny, domicilié à Genève, fils majeur (né le 18 Octobre 1848) de Jean David et de Jeanne Rose née Diereus, sa femme, d'une part; et :

Lahler
et

2° Josephite Mégevant de Sallenoves (Haute-Savoie) domiciliée à Genève, fille de feu Nicolas Mégevant et de feu Jeanne née Pernoud, sa femme, d'autre part. (L'épouse est née le 9 Avril 1843)

Mégevant.

Bans déclarés en règle le dix Mars mil-huit-cent-septante-quatre par M^r Dupertuis pasteur à Commugny.

F. Röthlisberger past.

N° 181.

Les dimanches trente Août, six et treize Septembre mil-huit-cent-septante-quatre ont été publiés sans opposition à Forel les bans promis entre:

Paschoud
et
Stockli

1° Louis Paschoud de Lutry et de Forel, domicilié sur les Monts de Corsier, fils mineur (né le 22 Février 1853) autorisé de Samuel Louis Paschoud et de Henriette Louise née Davidet sa femme d'une part et 2° Lusette Marie Stockli, de Juggisberg au Canton de Berne, domiciliée à Vevey, fille mineure (née le 16 Octobre 1851) de François Louis Stockli et de Jeanne Louise née Cheneau sa femme d'autre part.

Bans déclarés en règle par M^r Archinard pasteur à Corsier
Le vingt-sept Août mil-huit-cent-septante-quatre.

F. Röthlisberger past

N° 182.

Les dimanches trente Août, six et treize Septembre mil-huit-cent-septante-quatre ont été publiés sans opposition à Savigny et à Forel les bans promis entre:

Peysregnet
et
Lavanchy

1° Jean Louis Peysregnet de Mollodins, domicilié à la Montagne de Lutry (paroisse de Willaz l'Évêque) fils majeur (né le 13 novembre 1837) de David et de Jeanne Susanne née David d'une part; et 2° Julie Lavanchy de Savigny et Forel, domiciliée à Leveilles et précédemment à l'Église fille majeure (née le 15 Juillet 1849) de Pierre Frédéric et de Marie Marguerite Dutoit sa femme d'autre part.

Bans déclarés en règle le vingt-trois Août mil-huit-cent-septante-quatre par M^r Kohler, pasteur à Willerzel.

F. Röthlisberger past

N° 183

Fontanaiz
et
Lavanchy

Les dimanches six, treize et vingt Septembre mil-huit-cent-septante-quatre ont été publiés sans opposition à Forel les promesses de mariage entre:

1° François Fontanaiz, de Biolley-Orjulaz, domicilié sur Lutry, fils majeur de Jean François Marc Fontanaiz et de défunte Jeanne Susanne née Piccard sa femme d'autre part.

2° Marie Lavanchy, de Lutry et Forel, domiciliée sur Lutry, fille majeure d'Isaac Lavanchy et de Louise Marie née Farre, sa femme, d'autre part. L'époux est né le 9 Janvier 1835, l'épouse le 14 Décembre 1850.

Bans déclarés en règle le 3 Septembre mil-huit-cent-septante-quatre par E. Jacotet, officier provisoire de l'Etat-civil à Lutry.

F. Röthlisberger past.

Les Dimanches vingt-sept Septembre, quatre et onze Octobre mil-huit-cent-septante-quatre ont été publiés sans opposition à Forel les bans promus entre :

N° 184.

1° Frédéric Lavanchy de Lutry et de Forel, domicilié à Aigle fils majeur (né le 28 Mai 1848) des défunts Pierre Louis Frédéric Lavanchy et de sa femme Jeanne Louise née Pepin d'une part et :

Lavanchy
et
Mandrot

2° Marie Louise Mandrot de Morges et de Saint-Prix, domiciliée à Aigle fille mineure (née le 9 décembre 1851) autorisée de feu François Louis Mandrot et de sa veuve Marie Louise née Dubuis. d'autre part.

Bans déclarés en règle le vingt-et-un Septembre mil-huit-cent-septante-quatre par M^r De Rameru officier de l'Etat civil à Aigle. F. Röthlisberger past.

Les Dimanches vingt-sept Septembre, quatre et onze Octobre mil-huit-cent-septante-quatre N° 185. ont été publiés sans opposition à Forel les bans promus entre :

Dumard
et
Lequatre.

1° Abram Louis Dumard de Forel et de Villars Mendraz domicilié à Morges et précédemment aux Tuileries de Grandson fils mineur (né le 11 avril 1855) autorisé de François Abram Dumard et de Mariannette née Gilléron d'une part et :

2° Rosine Lequatre, de Gossens, domiciliée aux Tuileries de Grandson fille mineure (née le 23 décembre 1852) de Louise Fanchette Lequatre d'autre part.

Bans déclarés en règle le vingt-quatre Septembre mil-huit-cent-septante-quatre par M^r Flamand pasteur à Yverdon. F. Röthlisberger past.

Les Dimanches vingt-sept Septembre, quatre et onze Octobre mil-huit-cent-septante-quatre ont été publiés sans opposition à Savigny et à Forel les bans promus entre :

N° 186.

1° Louis Favre, de Savigny et de Forel, domicilié à Savigny, fils mineur (né le 31 Janvier 1852) de Daniel Favre et de sa femme Rose née Lavanchy lesquels autorisent d'une part et :

Favre
et
Lavanchy.

2° Fanny Lavanchy de Savigny et de Forel domiciliée à Savigny fille mineure (née le 7 Août 1856) de François Louis Lavanchy et de sa femme Louise Julie née Lavanchy lesquels autorisent d'autre part.

Bans déclarés en règle par le soussigné le vingt-six Septembre mil-huit-cent-septante-quatre.

F. Röthlisberger past.

N^o 187.Bron
et
Meistre.Approuvé la nature
Forel et la surcharge
Lausanne.

F. Röthlisberger past

Les Dimanches onze, dix-huit et vingt-cinq Octobre mil-huit-cent-septante-quatre ont été publiés sans opposition à Forel les bans promis entre:

1^o Charles Pierre Henri Bron de Lutry et de Forel, domicilié à ^{Lausanne} Forel fils majeur (né le 17 Février 1846) de Pierre Louis Bron et de Susanne Marie née Blanc sa femme d'une part, et:

2^o Louise Françoise Meistre née Chappuis, de Thérrens, domiciliée à Lausanne, fille majeure (née le 28 Avril 1827) de Pierre Abram Chappuis et de Jeanne Marie née Nicolas sa femme veuve de Frédéric Louis Meistre en premières noces d'autre part.

Bans déclarés en règle le sept Octobre mil-huit-cent-septante-quatre par M^r Rossier, Officier de l'Etat civil à Lausanne.

F. Röthlisberger past

N^o 188Eck
et
Carnian née Pouly

Les Dimanches dix-huit et vingt-cinq Octobre et premier Novembre mil-huit-cent-septante-quatre ont été publiés sans opposition à Lavigny les bans promis entre:

1^o Jean Jacques Eck bourgeois de Vevey, y domicilié, fils majeur (né le 1^{er} Février 1837) de Marc Sébastien Eck et de Jeanne Susanne née Rosset sa femme; veuf de Louise Françoise Marie née Borloz d'une part, et:

2^o Elise née Pouly, bourgeois de Lavigny et de Villette, domiciliée à Vevey, fille majeure (née le 15 Février 1847) de François Louis Pouly et de Jeanne Susanne née Gindroz, sa femme veuve de Jean Frédéric Gabriel Carnian d'autre part.

Bans déclarés en règle le quinze Octobre mil-huit-cent-septante-quatre par M^r Masson, officier de l'Etat civil à Vevey.

F. Röthlisberger past.

N^o 189Blanc
et
Bolomey.

Les Dimanches vingt-cinq Octobre, premier et huit Novembre mil-huit-cent-septante-quatre ont été publiés sans opposition à Forel les bans promis entre:

1^o Louis Blanc, de Belmont sur Lausanne, y domicilié, fils mineur (né le 2 Février 1854) autorisé de Pierre François Abram Blanc et de défunte Louise Françoise née Lavanchy d'une part et: 2^o Rose Charlotte Julie Bolomey, de Lutry et de Forel, domiciliée rière Lutry fille mineure (née le 21 Novembre 1851) de défunt Henri Louis Bolomey et de Lydie née Carvin sa femme laquelle autorise d'autre part.

Bans déclarés en règle le vingt-trois Octobre mil-huit-cent-septante-quatre par M^r Dupont pasteur à Lutry.

F. Röthlisberger past

1874.

Les Dimanches premier huit et quinze Novembre mil-huit-cent-septante-quatre ont été publiés sans opposition à Savigny les bans promis entre :

N° 190

1° Edouard fils majeur (né le 30 Janvier 1849) d'Abraham Louis Crot défunt et de Jeanne Lucanne Louise Marguerite née Bujard, sa veuve, d'Epesses, de Lutry et de Cully domicilié au Châlet Blanc vicie Savigny d'une part; et :

Crot
et
Lederrey

2° Ida fille majeure (née le 20 Octobre 1849) d'Abraham Louis Lederrey, défunt, et de Jeanne Louise née Chappuis, sa veuve (actuellement femme de Frédéric Duflon) de Lutry et Grandvaux domicilié dans ce dernier endroit d'autre part.

Bans déclarés en règle le trente Octobre mil-huit-cent-septante-quatre par M^r Blanchard pasteur à Grandvaux.

F. Röthlisberger past.

Les Dimanches huit, quinze et vingt-deux Novembre mil-huit-cent-septante-quatre ont été publiés sans opposition à Savigny et à Forel les bans promis entre :

N° 191.

1° Charles Lavanchy fils majeur (né le 10 Mars 1849) de Jean Louis Lavanchy et de Susanne née Curchod sa femme, de Savigny et de Forel, domicilié à Savigny d'une part; et :

Lavanchy
et
Lavanchy

2° Julie Lavanchy fille mineure autorisée (née le 11 Janvier 1854) de François Louis Lavanchy défunt et de Jeanne Susette née Corday, de Savigny et de Forel, domiciliée à Savigny, d'autre part.

Bans déclarés en règle par le sousigné le dix Novembre mil-huit-cent-septante-quatre.

F. Röthlisberger past.

Les Dimanches quinze, vingt-deux et vingt-neuf Novembre mil-huit-cent-septante-quatre ont été publiés sans opposition à Savigny et à Forel les bans promis entre :

N° 192.

1° Jean Emile Delessert, de Savigny et de Forel, domicilié à Lausanne, fils majeur de Jean François Delessert et de Jeanne Marie Françoise née Delessert sa femme, veuf en premières noces de Marie Jenny Bigler d'une part; et :

Delessert
et
Bärfuss

2° Elisabeth Bärfuss d'eggwil (canton de Berne) domiciliée à Lausanne, fille majeure d'Elisabeth Bärfuss d'autre part. L'époux est né le ... L'épouse le 17 Juillet 1834.

Bans déclarés en règle le neuf Novembre mil-huit-cent-septante-quatre par M^r Nottier officier de l'Etat civil à Lausanne.

F. Röthlisberger past.

N° 193

Jordan
et
Lambelet.

Les Dimanches quinze, vingt-deux et vingt-neuf Novembre mil-huit-cent-septante-quatre ont été publiés sans opposition à Forel les bans promis entre :

1° Henri Jordan de Carrouge domicilié à Lausanne, fils majeur (né le 16 Juillet 1849) de Jean Samuel Jordan et de Susanne Rose née Nicolas sa femme; d'une part; et;

2° Anna Lambelet d'Esses et de Forel, domiciliée à Esses, fille mineure autorisée (née le 17 Avril 1854) de François Frédéric Lambelet et de Jeanne Louise née Borel sa femme d'autre part.

Bans déclarés en règle le neuf Novembre mil-huit-cent-septante-quatre par M^r Rossier officier de l'Etat civil à Lausanne

F. Röthlisberger past.

N° 194.

Bolomey
et
Senaud

Les Dimanches quinze, vingt-deux et vingt-neuf Novembre mil-huit-cent-septante-quatre ont été publiés sans opposition à Savigny et à Forel les bans promis entre :

1° Sami Bolomey, de Savigny et Forel, domicilié à Pully, fils majeur (né le 23 Juin 1851) des défunts Jean Abram Bolomey et Madeleine Desessert sa femme d'une part; et;

2° Saline Louise Mariënnie Senaud, d'Avenches, domiciliée à Pully, mineure autorisée fille (née le 4 Juillet 1853) des défunts Samuel Senaud et de Luëtte Brélatz, sa femme, d'autre part.

Bans déclarés en règle le neuf Novembre mil-huit-cent-septante-quatre par M^r Deytard pasteur à Pully.

F. Röthlisberger past.

N° 195

Lambelet
et
Ganty.

Les Dimanches quinze, vingt-deux et vingt-neuf Novembre mil-huit-cent-septante-quatre ont été publiés sans opposition à Forel les bans promis entre :

1° Jules Lambelet, de Forel, domicilié à Escherin sur Lutry, fils majeur (né le 23 Septembre 1847) de défunt Charles Lambelet et de Marie Elise née Pouly sa veuve d'une part; et;

2° Charlotte Ganty, de Lutry, y domiciliée, fille mineure autorisée (née le 10 Décembre 1851) de défunts Jean Samuel Ganty et Françoise Marguerite née Paschoud sa femme, d'autre part.

Bans déclarés en règle le quatorze Novembre mil-huit-cent-septante-quatre par M^r Dupont pasteur à Lutry.

F. Röthlisberger past.

Les Dimanches vingt-deux, vingt-neuf Novembre et six Décembre mil-huit-cent-septante-quatre ont été publiés sans opposition à Savigny et à Forcl les bans promis entre:

N° 196

1° Hyacinthe Hippolyte Gallay de Vourey (Valais) domicilié à Savigny fils majeur (né le 30 Mai 1841) des défunts François Gallay et d'Elisabeth née Mottien sa femme d'une part; et:

Gallay
et
Lavanchy.

2° Rosette Lavanchy de Savigny et de Forcl, domiciliée à Savigny, fille majeure (née le 25 novembre 1843) de défunt Jean Louis Lavanchy et de Jeanne Louise née Discreus sa femme d'autre part.

Bans déclarés en règle le six Novembre mil-huit-cent-septante-quatre par le
Sous-signe: F. Röthlisberger, past.

Les Dimanches vingt-deux, vingt-neuf Novembre et six Décembre mil-huit-cent-septante-quatre ont été publiés sans opposition à Savigny les bans promis entre:

N° 197.

1° Frédéric Ammeter fils majeur de Pierre Ammeter et de Marie née Luz Buchen, de Hen-
fluh, paroisse de Gsteig, Canton de Berne, domicilié à Etoy, veuf de Lucanie Henriette Rose
Frédérique née Girard d'une part et:

Ammeter
et
Testuz.

2° Louise Esther Testuz, fille majeure de Jean François Testuz et de Jeanne Marie née Fidou
de Savigny, domiciliée à Etoy, d'autre part.

Bans déclarés en règle le six Novembre mil-huit-cent-septante-quatre
par M. Vionnet pasteur à Etoy.

F. Röthlisberger past

Les Dimanches vingt-neuf Novembre, six et treize Décembre mil-huit-cent-septante-quatre ont été publiés
sans opposition à Savigny et à Forcl les bans promis entre:

N° 198

1° Jean François Delessert de Savigny et de Forcl, domicilié à Morges, fils majeur (né le 25 septembre 1844)
de Jean François Delessert et de Jeanne Marie Françoise Delessert sa femme d'une part; et:

Delessert
et
Vauthey.

2° Elia Vauthey, de Lugnez, y domiciliée, avant à Marseille, fille mineure autorisée (née le 20 Avril
1852) de Pierre François Vauthey et de Marguerite née Chevalley sa femme d'autre part.

Bans déclarés en règle le vingt-un Novembre (F. Röthlisberger past.)
mil-huit-cent-septante-quatre par M. Possier officier de l'Etat civil à Lausanne

F. Röthlisberger past

N° 199

Les Dimanches vingt-neuf Novembre, six et treize Décembre mil-huit-cent-septante-quatre ont été publiés sans opposition à Savigny les bans promis entre:

Devaud

1° Jean Devaud, des Callayes, domicilié à Montpreveyres, fils majeur (né le 9 Juin 1841) de Jean François et de Jeanne Louise née Liandet, sa femme, d'une part; et:

et

Carnian.

2° Julie Carnian, de Savigny et de Villette, domiciliée à Montpreveyres, fille mineure (née le 18 Mai 1855) et autorisée de feu Jean Samuel et de Jeanne Marie née Desessert, sa femme, d'autre part.

Bans déclarés en règle le vingt-quatre Novembre mil-huit-cent-septante-quatre par M^r Cuchet pasteur à Montpreveyres,

F. Röthlisberger past.

N° 200

Les Dimanches vingt-neuf Novembre, six et treize Décembre mil-huit-cent-septante-quatre ont été publiés sans opposition à Forel les bans promis entre:

Marquerat

et

Malherbe.

1° François Marc Jules Marquerat, de Lutry et Forel, domicilié à Yverdon, fils majeur de Jean Louis Marquerat et de Henriette Julie née Heussi, d'une part; et:

2° Jeanette Malherbe de Charomay, domiciliée à Yverdon, fille majeure de Charles Malherbe et de Jeanne Louise née Amiet, d'autre part. - N^e épousé en né le 2 Juillet 1845, l'épouse le 6 septembre 1844.

Bans déclarés en règle le vingt-un Novembre mil-huit-cent-septante-quatre par M^r Flamand pasteur à Yverdon.

F. Röthlisberger past.

N° 201.

Les Dimanches vingt-neuf Novembre, six et treize Décembre mil-huit-cent-septante-quatre ont été publiés sans opposition à Savigny et à Forel les bans promis entre:

Testuz

et

Maire.

1° Jean Nicolas Testuz, de Villette, Savigny, Forel, Puidoux et Chesalles sur Oron, domicilié à Morges, fils majeur (né le 30 Avril 1824) de Jean Isaac Testuz et d'Anne Marie née Gavillet sa femme, veuf en premières noces de Louise Madelaine née Laurent d'une part; et:

2° Louise Antoinette Maire, de Prangins, domiciliée à Morges, fille majeure (née le 19 novembre 1824) d'Antoine Olivier Laurent et de Anne née Schenk sa femme, veuve en premières noces de Jean Ferdinand Mathieu Maire, d'autre part.

Bans déclarés en règle le vingt-six Novembre mil huit-cent-septante-quatre par M^r Hugonnet officier de l'Etat civil à Morges.

F. Röthlisberger past.

Les Dimanches vingt-neuf Novembre, six et treize Décembre mil-huit-cent-septante-quatre ont été publiés sans opposition à Forel et à Savigny les bans promis entre:

1° Charles Amaudruiz, de Forel et de Savigny, domicilié à Montblesson, fils majeur (né le 4 septembre 1848) de David et de défunte Jeanne Marie née Lavanchy, sa femme, d'une part; et:

2° Eugénie Reybaz de Montpreyres, y domiciliée, fille mineure (née le 21 Mai 1851) et autorisée de Louis Samuel et de sa femme Jeanne Lusanne née Jordan d'autre part.

Bans déclarés en règle le vingt-six Novembre mil-huit-cent-septante-quatre par M^r Cuchet pasteur à Montpreyres.

F. Nöthliberger past.

N° 202.

Amaudruiz
et
Reybaz.

Les Dimanches six, treize et vingt Décembre mil-huit-cent-septante-quatre ont été publiés sans opposition à Savigny les bans promis entre:

1° Jules Dénécéaz de Chardonne et Puidoux, domicilié près cette dernière Commune, fils majeur (né le 19 Août 1851) de Jean David Daniel Dénécéaz et de Jeanne Marie née Carin, sa femme, d'une part, et:

2° Julie Cordey, de Savigny, domiciliée près la Commune de Chardonne, fille majeure de défunt (né le 13 Avril 1851) Pierre Henri Cordey et de Jeanne née Dierens, sa veuve, d'autre part.

Bans déclarés en règle le quatre Décembre mil-huit-cent-septante-quatre par M^r Rossier pasteur à Chevres.

F. Nöthliberger past.

N° 203.

Dénécéaz
et
Cordey.

Les Dimanches treize, vingt et vingt sept Décembre mil-huit-cent-septante-quatre ont été publiés sans opposition à Savigny les bans promis entre:

1° Jules Daniel Cordey, de Savigny, y domicilié, fils mineur de Jacques Henri Cordey et de Jeanne Louise née Dierens, sa femme, autorisé de son père et de sa mère d'une part; et:

2° Lucie Pouly, des Cullayes et de Montpreyres, domiciliée aux Cullayes fille mineure de feu Jean Charles Pouly et de sa veuve Jeanne Louise née Dubois, autorisée de sa mère d'autre part.

L'époux est né le 6 Décembre 1856, l'épouse est née le 18 Août 1854.

Bans déclarés en règle le dix Décembre mil-huit-cent-septante-quatre par M^r Fouseyres, notaire, officier-proc de l'Etat civil à Mézières.

F. Nöthliberger past

N° 204.

Cordey
et
Pouly

Les Dimanches treize, vingt et vingt-sept Décembre mil-huit-cent-septante-quatre ont été publiés sans opposition à Savigny les bans promis entre:

N° 205

Bottelli

et

Décombarz

1^o Charles Pierre Bottelli, de Dagnente, province de Novare, Italie, domicilié à Vernen, fils majeur (né le 5 Février 1848) de Pierre Bottelli et de Catherine Zanetta, et:

2^o Louise Françoise Marie Décombarz, de Savigny, domiciliée à Montreux, fille majeure (née le 19 Juillet 1849) de Jean François Louis Décombarz et de Françoise Louise Vallotton.

Bans déclarés en règle le huit Décembre mil-huit-cent-septante-quatre par
M. Péchet pasteur à Montreux.

F. Röstli beyer past.

N° 206

Pouly

et

Agnet

Les Dimanches dix, dix-sept et vingt-quatre Janvier mil-huit-cent-septante-cinq ont été publiés sans opposition à Savigny les bans promis entre:

1^o Jules Pouly de Montpreveyres et des Cullayes, domicilié à Savigny, fils mineur (né le 10 Février 1853) autorisé de défunt Jean François Pouly et de Jeanne Marie née Corbaz sa femme et:

2^o Marie Louise Agnet, de Savigny et de Sullens, domiciliée à Savigny fille mineure autorisée (née le 13 Mai 1856) de François Henri Agnet et de Louise née Rogamey sa femme d'autre part.

Bans déclarés en règle par le soussigné à Savigny le huit Janvier
mil-huit-cent-septante-cinq. F. Röstli beyer past.

N° 207

Lavanchy

et

Diserens.

Les Dimanches dix, dix-sept et vingt-quatre Janvier mil-huit-cent-septante-cinq ont été publiés sans opposition à Savigny et à Forel les bans promis entre:

1^o Charles Abram Lavanchy, de Savigny et de Forel, domicilié à Savigny, fils majeur (né le 1^{er} Novembre 1849) de défunt François Louis Lavanchy et de Jeanne Susette née Cordey sa femme d'une part, et:

2^o Louise Diserens, de Savigny, domiciliée à Savigny, fille mineure autorisée (née le 4 Juin 1854) de défunt Jean François Diserens et de Jeanne Marie née Lavanchy sa femme d'autre part.

Bans déclarés en règle à Savigny par le soussigné le huit Janvier
mil-huit-cent-septante-cinq.

F. Röstli beyer past.

1875.

71

Les Dimanches dix, dix-sept et vingt-quatre Janvier mil-huit-cent-septante-cinq ont été publiés sans opposition à Savigny et à Forel les bans promis entre:

N° 208

1° Jules Dony, de Forel, y domicilié, fils majeur (né le 11 Juillet 1849) de Jean Pierre Jacques Samuel Dony et de défunte Jeanne Henriette née Lavanchy sa femme d'une part; et:

Dony
et
Jordan

2° Rose Augustine Lusette Jordan, de Savigny et de Forel, domiciliée à Savigny, fille mineure autorisée (née le 30 Mars 1853) de Jean Daniel Jordan et de Françoise née Marguerat sa femme d'autre part.

Bans déclarés en règle par le soussigné, à Savigny le dix Janvier mil-huit-cent-septante-cinq.

F. Röthlisberger past.

Les Dimanches dix, dix-sept et vingt-quatre Janvier mil-huit-cent-septante-cinq ont été publiés sans opposition à Forel les bans promis entre:

N° 209

1° Louis Paschoud, de Lutry et de Forel, domicilié dans la Commune de Corsier, fils mineur autorisé de Samuel Louis Paschoud et de Henriette Louise née L'audet d'une part; et:

Paschoud
et
Destraz

2° Emma Hélène Destraz, d'Essertes, y domiciliée et précédemment à Corsier, fille mineure autorisée de Frédéric Destraz et de défunte Marie Louise née Devenoges, d'autre part.

L'époux est né le 23 Février 1853, l'épouse le vingt-sept Septembre mil-huit-cent-cinquante-cinq.

Bans déclarés en règle le neuf Janvier mil-huit-cent-septante-cinq par M^r Archinard pasteur à Corsier.

F. Röthlisberger past.

Les Dimanches dix, dix-sept et vingt-quatre Janvier mil-huit-cent-septante-cinq ont été publiés sans opposition à Forel les bans promis entre:

N° 210

1° Louis Henri Ducreux, de St-Léger et la Chêdaz, domicilié dans la Commune de Blonay fils majeur (né le 21 novembre 1841) de feu Jean Henri Ducreux et de Marie Madeleine née Montet, sa veuve, d'une part et:

Ducreux
et
Piccard

2° Georgette Piccard née Méroz, de Lutry et de Forel, domiciliée à Blonay, fille majeure (née le 3 Août 1829) de Jean François Louis Méroz et de Jeanne Louise née Blondel sa femme défunte, veuve en premières noces de Charles Piccard d'autre part.

Bans déclarés en règle le sept Janvier mil-huit-cent-septante-cinq par M^r Turin pasteur à la Chêdaz.

F. Röthlisberger past.

N° 211

Burnier
et
Tschumy

Les Dimanches dix-sept, vingt-quatre et trente-et-un Janvier mil-huit-cent-septante-cinq ont été publiés sans opposition à Forel les bans promis entre:

- 1° Charles Aimé Burnier, de Lutry et de Forel, domicilié au Miroir sur Lutry, fils majeur de Louis Burnier et de Jeanne Louise Susanne Agathe née Parvot, sa femme d'une part; et
- 2° Hélène Tschumy, de Wiedlisbach au Canton de Berne, domiciliée au Miroir sur Lutry, fille majeure de défunt Isaac Daniel Tschumy et de Jeanne Pauline née Bron, sa veuve, d'autre part - L'époux est né le 8 Juillet 1846, l'épouse le 12 Août 1849.

Bans déclarés en règle le douze Janvier mil-huit-cent-septante-cinq par M^r Dupont pasteur à Lutry.
F. Röhlsbecker past.

N° 212

Royard
et
Mennet

Les Dimanches dix-sept, vingt-quatre et trente-et-un Janvier mil-huit-cent-septante-cinq ont été publiés sans opposition à Savigny et à Forel les bans promis entre:

- 1° Samuel Armand Royard, fils de feu Rodolphe Louis et de Jeanne Henriette Louise née Neuthonner sa veuve, de Gilly y domicilié et précédemment à Vevey fils majeur (né le 18 Octobre 1847) d'une part; et
- 2° Louise Henriette Mennet, fille de feu Jean François Louis et de Jeanne Louise née Ordey sa veuve, de Lutry et de Forel, domiciliée à Savigny et précédemment à Vevey, fille majeure (née le 20 Février 1849) d'autre part.

Bans déclarés en règle le douze Janvier mil-huit-cent-septante-cinq par M^r Pingoud pasteur à Bursins.
F. Röhlsbecker past.

N° 213

Delessert
et
Emery.

Les Dimanches dix-sept, vingt-quatre et trente-et-un Janvier mil-huit-cent-septante-cinq ont été publiés sans opposition à Savigny et à Forel les bans promis entre:

- 1° Julien Delessert, de Forel et de Lutry, domicilié à Savigny, fils majeur (né le 23 Février 1850) de Jean Louis et de Jeanne Françoise née Disereus, sa femme, les deux décédés, d'une part; et
- 2° Adèle Emery, des Cullayes y domiciliée, fille mineure (née le 9 Février 1852) de feu Pierre Abram et de sa veuve Susanne Marie née Degruddy, autorisée de sa mère d'autre part.

Bans déclarés en règle par M^r Fenseyres officier de l'Etat Civil à Mézières le huit Janvier mil-huit-cent-septante-cinq.
F. Röhlsbecker past.

Les Dimanches vingt-quatre, trente-et-un Janvier et sept Février mil-huit-cent-septante-cinq ont été publiés sans opposition à Forel les bans promis entre :

1° François Paschoud, bourgeois de Lutry et de Forel, domicilié à Chardonne, fils majeur (né le 15 Juin 1835) de Jean Frédéric Paschoud et de Henriette née Testuz, divorcé de Jenny Dupuis d'une part, et 2° Marie Françoise Tinguely, bourgeoisie de Pont la Ville, au Canton de Fribourg, domiciliée à Chardonne, fille majeure d'Antoine Tinguely et de Catherine née Salin sa femme d'autre part. L'épouse est née le 28 Mars 1843.

Bans déclarés en règle le 18 Janvier 1875 par M^r Masson, Officier de l'Etat civil à Nevev.

F. Rötthlisberger past.

Les Dimanches vingt-quatre Janvier, trente-et-un Janvier et sept Février mil-huit-cent-septante-cinq ont été publiés sans opposition à Savigny les bans promis entre :

1° Pierre François Bolomey, de Savigny et d'Epesses, domicilié à Savigny, fils mineur et dûment autorisé de Jean Pierre Etienne Bolomey et de Rose Françoise née Paris sa femme d'une part, et 2° Emma Jenny Chavan de Lutry y domiciliée, fille mineure et dûment autorisée de Rodolphe Samuel Chavan et de Hans Marie née Pache sa femme d'autre part. L'épouse est née le 30 Octobre 1853, l'époux le 6 Août 1852. Bans déclarés en règle par le soussigné le vingt-trois Janvier mil-huit-cent-septante-cinq.

F. Rötthlisberger past.

Les Dimanches sept, quatorze et vingt-un Février mil-huit-cent-septante-cinq ont été publiés sans opposition à Forel les bans promis entre :

1° Ernest Louis Frédéric Briod, de Lucens et Forel, domicilié à Lausanne, fils majeur (né le 7 Septembre 1851) de Jacob Frédéric Briod et de Marie Louise née Guinibel d'une part; et 2° Julie Rogivue de Chatelens, domiciliée à Lausanne, fille mineure (née le 29 Juillet 1854) de François Rogivue et de Jeanne Catherine née Fschuny, sa femme lesquels autorisent l'autre part.

Bans déclarés en règle le trois Février mil-huit-cent-septante-cinq par M^r Rossier, Officier de l'Etat civil à Lausanne.

F. Rötthlisberger past.

N° 214.

Paschoud
et
Tinguely.

N° 215

Bolomey
et
Chavan.

N° 216

Briod
et
Rogivue.

N^o 217.

Lavanchy

et

Décombarz.

Les Dimanches vingt-et-un, vingt-huit Février et sept Mars mil-huit-cent-septante-cinq ont été publiés sans opposition à Savigny et à Forel les bans promis entre:

1^o Charles François Lavanchy, fils majeur de Louis Henri Lavanchy et de Charlotte née Delessert sa femme, de Lutry et de Forel, domicilié à Savigny, d'une part; et:

2^o Louise Décombarz, fille mineure autorisée de défunt David Décombarz et de Jeanette Françoise née Crot, sa veuve, de Savigny, y domiciliée d'autre part.

L'époux est né le 15 Mars 1851, l'épouse le 19 Septembre 1856.

Bans déclarés en règle le dix-neuf Février mil-huit-cent-septante-cinq par le soussigné pasteur à Savigny.

F. Röthlisberger past.

N^o 218

Mercanton

et

Gavin.

Les Dimanches vingt-et-un, vingt-huit Février et sept Mars mil-huit-cent-septante-cinq ont été publiés sans opposition à Savigny et à Forel les bans promis entre:

1^o Louis Frédéric Mercanton, de Savigny et de Forel, domicilié à Forel, fils majeur (né le 11 Octobre 1841) de Jean Louis Mercanton et de Marie née Destraz sa femme d'une part; et:

2^o Françoise Susanne Gavin, de Forel Brenles et Moudon, domiciliée à Forel, fille majeure (née le 8 Mars 1847) de défunt Louis Philippe Gavin et de défunte Louise née Boret sa femme d'autre part.

Bans déclarés en règle par le soussigné le dix-huit Février mil-huit-cent-septante-cinq.

F. Röthlisberger past.

219

Kübler

et

Limmermann

Les Dimanches vingt-huit Février, sept et quatorze Mars mil-huit-cent-septante-cinq ont été publiés sans opposition à Savigny les bans promis entre:

1^o Jules Auguste Kübler, de Gessenay, domicilié à Chevannes le Veyron fils majeur (né le 28 Juillet 1829) de feu David Henry et de feu Jeanne Charlotte Marie Françoise née Recordon sa femme d'une part et:

2^o Susanne Louise Limmermann de Wattenwyl (Berne) et Savigny, domiciliée à Pampigny, fille majeure (née le 26 Juin 1832) de feu Gabriel Benjamin et de feu Jeanne Marguerite née Golay sa femme d'autre part.

Bans déclarés en règle le dix-huit Février mil-huit-cent-septante-cinq par M^{rs} J. Müller, pasteur à Pampigny.

F. Röthlisberger past.

Les Dimanches sept, quatorze et vingt-un Mars mil-huit-cent-septante-cinq ont été publiés sans opposition à Savigny les bans promis entre:

1° Louis Samuel Gen, de Dailleur et d'Orbe, domicilié à Escherin sur Lutry, fils majeur (né le 29 Octobre 1841) de défunt Charles Etienne, François Samuel Gen et de Joanne Françoise Marié née Bron, sa veuve, d'une part; et:

2° Henriette Disereus, de Savigny, domiciliée à la Belle-Etoile sur Lutry, fille majeure (née le 22 Septembre 1844) de défunt Jean Samuel Disereus et de Pauline Louise née Droquet sa veuve, d'autre part.

Bans déclarés en règle le trois Mars mil-huit-cent-septante-cinq par M^r Dupont, pasteur à Lutry.

F. Röthlisberger past.

N° 220.

Gen
et
Disereus.

Les Dimanches sept, quatorze et vingt-un Mars mil-huit-cent-septante-cinq ont été publiés sans opposition à Savigny les bans promis entre:

1° Jean Samuel Disereus, de Savigny, domicilié à Fleurier (Neuchâtel) fils majeur (né le 23 Août 1843) de Jean François Disereus et de Jeanne Louise née Genessey d'une part; et:

2° Denise Tappy, de Pency, domiciliée à Fleurier (Neuchâtel) fille mineure (née le 1 novembre 1853) de Jean Louis Tappy et de Jeanne Marie née Porchet d'autre part.

Bans déclarés en règle le vingt-cinq Février mil-huit-cent-septante-cinq par M^r Taccard, Officier de l'Etat civil à Fleurier (Neuchâtel)

F. Röthlisberger pasteur.

N° 221.

Disereus
et
Tappy.

Les Dimanches quatorze, vingt-un et vingt-huit Mars mil-huit-cent-septante-cinq ont été publiés sans opposition à Savigny les bans promis entre:

1° Isaac Daniel Disereus, de Savigny, domicilié à Bouleus, fils majeur (né le 24 Nov 1834) de Jean Louis et de Jeanne Salomé née Cosanday, d'une part; et:

2° Jenny Guen, née Lambelin, de Bouleus et de Moudon, domiciliée à Moudon, fille majeure (née le 3 Juillet 1841) de Jean Samuel Lambelin et de la femme Jeanne Marguerite née Frymond, veuve de Jules Guen d'autre part.

Bans déclarés en règle le dix Mars mil-huit-cent-septante-cinq par M^r Descoullayes pasteur à Saint-Cerges.

F. Röthlisberger past.

N° 222

Disereus
et
Guen

N° 223

Décombarz
et
Gilliand

Les Dimanches quatorze, vingt-un et vingt-huit Mars mil-huit-cent-septante-cinq ont été publiés sans opposition à Savigny les bans promis entre :

1° Charles Décombarz, de Savigny, domicilié à Lausanne, fils majeur (né le 21 Juin 1847)
de Jean Daniel Décombarz et de Jeanne Marie Lafond sa femme, veuf de Marie Regamey
d'une part; et:

2° Julie Françoise Gilliand, de Combremont le Grand, y domiciliée, auparavant à Lausanne, fille majeure (née le 27 décembre 1836) d'Abraham Samuel Gilliand, ~~défunct~~
et de Jeanne née Crausaz sa femme d'autre part.

Bans déclarés en règle le onze Mars mil-huit-cent-septante-cinq
par M^r Rossier officier de l'Etat civil à Lausanne.

F. Nöthliberger past

N° 224.

Bolomey
et
Pflüger

Les Dimanches vingt-un, vingt-huit Mars et quatre Avril mil-huit-cent-septante-cinq ont été publiés sans opposition à Forel les bans promis entre :

1° Rodolphe Bolomey, de Lutry et de Forel, domicilié à Yverdon, fils majeur d'Abraham Louis Bolomey et de Jeanne Françoise Emile née Bron, ses père et mère d'une part; et:

2° Susanne Marie Louise Emma Julie Pflüger, d'Aubonne, domiciliée à Yverdon, fille majeure de Jean François Pflüger et de Jeanne Louise Rose née Pflüger, ses père et mère d'autre part. L'époux est né le 1^{er} Janvier 1848, l'épouse le 15 Mai 1850. —

Bans déclarés en règle le dix-sept Mars mil-huit-cent-septante-cinq
par M^r Dupont, pasteur à Lutry.

F. Nöthliberger past

N° 225

Maury
et
Rouge

Les Dimanches vingt-un, vingt-huit Mars et quatre Avril mil-huit-cent-septante-cinq ont été publiés sans opposition à Savigny et à Forel les bans promis entre :

1° Jean David Maury de Vubroye, domiciliés à Savigny, fils majeur (né le 25 Avril 1845)
de Jean David Maury et de Susanne Marianne Françoise Sophie née Boret sa femme d'une part
et 2° Marie Elie Rouge, de Savigny et Forel, domiciliée à Savigny, fille majeure (née le
6 Novembre 1848) de Samson Rouge et de Jeanne Elie née Piccard sa femme d'autre part.

Bans déclarés en règle le dix-huit Mars mil-huit-cent-septante-cinq par le soussigné.

F. Nöthliberger past.

Les Dimanches onze, dix-huit et vingt-cinq Avril mil-huit-cent-septante-cinq ont été publiés sans opposition à Forel et à Savigny les bans promis entre:

- 1° Louis Frédéric Duboua, de Lutry et de Grandvaux, domicilié cière Grandvaux fils majeur de Henri Louis Théodore Duboua et de Paule Louise née Bolomey, ses père et mère d'une part et 2° Jeannette Louise Bolomey, de Lutry et de Forel, domiciliée cière Savigny, fille majeure de défunt Jean François Bolomey et de Jeanne Marguerite née Lavanchy ses père et mère, d'autre part

Bans déclarés en règle le neuf Avril mil-huit-cent-septante-cinq par M^r Dupont pasteur à Lutry.

F. Röthlisberger past.

N° 226
Duboua
et
Bolomey.

Les Dimanches dix-huit, vingt-cinq Avril et deux Mai mil-huit-cent-septante-cinq ont été publiés sans opposition à Savigny et à Forel les bans promis entre:

- 1° Samuel Mellet, de Montpreveyres, domicilié à Forel, fils majeur de Jean Philippe Mellet et de Jeanne Françoise née Bessat sa femme d'une part; et 2° Louise Bessat, de Piéz et Savigny, domiciliée à Piéz, fille majeure de Jean François Bessat et de Sylvie née Margairaz sa femme d'autre part.

L'époux est né le 31 Mai 1842, l'épouse est née le 26 Mars 1852.

Bans déclarés en règle le 15 Avril mil-huit-cent-septante-cinq par le soussigné.

F. Röthlisberger past.

N° 227.
Mellet
et
Bessat.

Les Dimanches vingt-cinq Avril, deux et neuf Mai mil-huit-cent-septante-cinq ont été publiés sans opposition à Savigny et à Forel les bans promis entre:

- 1° François Louis Béguin de St-Légier et La Chiésaz y domicilié, fils majeur (né le 24 février 1843) de feu Pierre Haac Béguin et de Fanchette née Delafontaine d'une part; et 2° Sophie Lavanchy de Savigny et de Forel, domiciliée à St-Légier La Chiésaz, fille majeure (née le 30 Janvier 1849) de feu Jean Louis Lavanchy et de Jeanne Marie née Leuz sa veuve d'autre part.

Bans déclarés en règle le dix-sept Avril mil-huit-cent-septante-cinq par M^r Turin pasteur à La Chiésaz.

F. Röthlisberger past.

N° 228
Béguin
et
Lavanchy.

N° 229

Dumard
et
Favre.

Les Dimanches vingt-cinq Avril, deux et neuf Mai mil-huit-cent-septante-cinq ont été publiés sans opposition à Forel les bans promis entre:

1° Louis Frédéric Dumard, de Forel domicilié à Yverdon, fils mineur autorisé (né le 1 novembre 1852) de François Abraham Dumard et de Mariannette née Gillieron d'une part; et:

2° Constance Céline Favre, d'Yvonand, domiciliée à Yverdon, fille mineure autorisée (née le 5 Février 1854) de David François Favre et de Rose Marguerite née Pilet d'autre part.

Bans déclarés en règle (par de date) par M^r Flamand pasteur à Yverdon. F. Röthlisberger past.

N° 230.

Cand
et
Loëll

Les Dimanches neuf, seize et vingt-trois Mai mil-huit-cent-septante-cinq ont été publiés sans opposition à Savigny les bans promis entre:

1° François Charles Cand, de Rances, domicilié aux Tuileries de Grandson, majeur (né le 6 Août 1837) fils de David Louis et de Susanna née Amiet sa femme; et:

2° Cécile Loëll, de Savigny, domiciliée aux Tuileries de Grandson, majeure (née le 27 Février 1845) fille de Jean Henri et de Susanna Mariannette née Groud sa femme

Bans déclarés en règle le 3 Mai mil-huit-cent-septante-cinq par M^r Simonet pasteur à Montagny.

F. Röthlisberger past.

N° 231.

Chappuis
et
Fayet

Les Dimanches vingt-trois, trente Mai et six Juin mil-huit-cent-septante-cinq ont été publiés sans opposition à Savigny et à Forel les bans promis entre:

1° Jean François Chappuis, de Forel Savigny et Mézières, domicilié à Forel, fils majeur (né le 15 Septembre 1843) de François Abraham Auguste Chappuis et de Marie Fanny née Lavanchy d'une part; et:

2° Fanny Fayet, de Forel et Savigny, domiciliée à Forel, fille majeure (née le 23 Juin 1848) de Jean Abraham Louis Fayet et de Jeanne Louise née Tschumy d'autre part.

Bans déclarés en règle le vingt-un Mai mil-huit-cent-septante-cinq par le soussigné.

F. Röthlisberger past.

Les Dimanches treize Mai, six et treize Juin mil-huit-cent-septante-cinq ont été publiés sans opposition à Savigny les bans promis entre:

- 1° François Henri Regamey, de Lausanne et de Savigny, domicilié au Bois Gentil sur Lausanne fils majeur de Antoine Louis Regamey et de Jeanne née Regamey sa femme d'une part; et:
2° Madeleine Corbaz, de Lausanne et du Mont, domiciliée à Lausanne, fille majeure de Pierre Jacob Corbaz et de Françoise Marguerite née Regamey sa femme d'autre part.

Bans déclarés en règle le vingt quatre Mai mil-huit-cent-septante-cinq par M^r Rossier officier de l'Etat civil à Lausanne.

F. Röthlisberger past.

N° 232.

Regamey
et
Corbaz.

Les Dimanches six, treize et vingt Juin mil-huit-cent-septante-cinq ont été publiés sans opposition à Savigny les bans promis entre:

- 1° Charles Didier de Savigny, domicilié à Lausanne, fils majeur de Jean Pierre Isaac Didier et de Jeanne Louise née Chappuis d'une part; et:
2° Françoise Julie Prin, de St. Croix, domiciliée à Lausanne, fille majeure de Jérôme Prin et de Jeanne Louise veuve Méroz née Dentant d'autre part.

L'époux est né le 29 Janvier 1849, l'épouse est née le 26 Mai 1850.

Bans déclarés en règle le deux Juin mil-huit-cent-septante-cinq par M^r Rossier, officier de l'Etat civil à Lausanne.

F. Röthlisberger past.

N° 233.

Didier
et
Prin

Les Dimanches six et treize et vingt Juin mil-huit-cent-septante-cinq ont été publiés sans opposition à Savigny les bans promis entre:

- 1° Jean Berthoud, de Leyrin, domicilié à Bulle, auparavant à Savigny, fils majeur (né le 19 Décembre 1843) de Henri François Berthoud et de Henriette Georgette Adèle Bonard sa femme d'une part; et:

- 2° Ernestine Rose Lucile Recordon, de Rances, domiciliée à Lausanne fille majeure de Charles Louis Benjamin Recordon défunt et de Louise Susanne Henriette Stechi sa femme d'autre part. L'épouse est née le 29 Octobre 1850.

Bans déclarés en règle le vingt-cinq Mai mil-huit-cent-septante-cinq par M^r Rossier, officier de l'Etat civil à Lausanne.

F. Röthlisberger past.

N° 234

Berthoud
et
Recordon.

N° 235
Balissat
et
Pache

Les Dimanches treize, vingt et vingt-sept Juin mil-huit-cent-septante-cinq ont été publiés sans opposition à Forel les bans promis entre :

1° Louis Samuel Auguste Marc Balissat, de Lutry et Forel, domicilié à Lausanne, fils majeur de Samuel Frédéric Balissat et de Marie Henriette Louise Magnenat sa femme d'une part; et :

2° Rosine Pache, d'Epalinges domiciliée à Lausanne fille majeure de Charles François Pache et de Jeanne Marguerite née Baud sa femme d'autre part.

L'époux est né le 30 Janvier 1849. L'épouse est née le 11 Août 1850.

Bans déclarés en règle le sept Juin mil-huit-cent-septante-cinq par M. Rossier officier de l'état civil à Lausanne.

F. Röthlisberger past.

N° 236.

Favrat
et
Palaz

Les Dimanches treize, vingt et vingt-sept Juin mil-huit-cent-septante-cinq ont été publiés sans opposition à Forel les bans promis entre :

1° Jules Favrat, de Lausanne, y domicilié, fils majeur (né le 13 Avril 1849) de Pierre Samuel Favrat défunt et de Susanne Henriette née Barbaz sa veuve d'une part; et :

2° Julie Palaz de Nüz et de Lutry, domiciliée à Forel, fille mineure autorisée de Samuel Henri Palaz et de Françoise Mariame née Gavon d'autre part (l'époux est né le 23 Mars 1853).

Bans déclarés en règle le quatre Juin mil-huit-cent-septante-cinq par M. Rossier, officier de l'état civil à Lausanne.

F. Röthlisberger past.

N° 237.

Décombaz
et
Pasche

Les Dimanches treize, vingt et vingt-sept Juin mil-huit-cent-septante-cinq ont été publiés sans opposition à Forel les bans promis entre :

1° Henri Décombaz, des Collages et de Lausanne, domicilié à Forel, fils majeur (né le 47 Janvier 1849) de Jean Abraham Décombaz et de Jeanne Susanne Mariame née Noverraz sa femme d'une part; et :

2° Louise Pasche, de Ferlens, domiciliée à Châtillens fille mineure (née le 30 Octobre 1854) autorisée de feu Jean François Pasche et de Jeanne Marie née Gilléron sa veuve d'autre part.

Bans déclarés en règle le deux Juin mil-huit-cent-septante-cinq par M. Dumas pasteur à Oron.

F. Röthlisberger past.

Les Dimanches onze, dix-huit et vingt-cinq Juillet mil-huit-cent-septante-cinq ont été publiés sans opposition à Forêt et à Lavigny les bans promis entre:

1° François Louis Chapallaz de Lussy sur Morges, domicilié à Lausanne, fils majeur / né le 29 Mars 1850 / de Juste Christian Jean Henri Chapallaz et de Louise Françoise née Deguiller sa femme d'une part; et:

2° Marie Louise Lili Bastian de Forêt et de Lavigny, domiciliée à Delémont (Cura Berne) fille mineure autorisée de Marie Marguerite Bastian d'autre part (l'épouse est née le 3 Mai 1856.)

Bans déclarés en règle le dix Juillet mil-huit-cent-septante-cinq par M. Rossier officier de l'état civil à Lausanne.

F. Rothlisberger past.

Les Dimanches onze, dix-huit et vingt-cinq Juillet mil-huit-cent-septante-cinq ont été publiés sans opposition à Forêt les bans promis entre:

1° Auguste Louis Margairaz, de Forêt, domicilié à Berne, fils majeur / né le 3 Mai 1850 / de Jean Louis et de Louise née Palaz sa femme d'une part; et:

2° Rosina Luter, de Rütli, paroisse de Thurnen, fille majeure / née le 21 Août 1852 / de Frédéric Luter et de Christiane née Messerli; l'épouse est domiciliée à Berne, d'autre part.

Bans déclarés en règle le dix Juillet mil-huit-cent-septante-cinq par M. Gross pasteur à Berne.

F. Rothlisberger past.

Les Dimanches dix-huit, vingt-cinq Juillet et premier Août mil-huit-cent-septante-cinq ont été publiés sans opposition à Forêt les bans promis entre:

1° Charles Louis Détraaz, de Lutry et de Forêt domicilié à Lausanne, fils majeur de François Louis Philippe Détraaz et de Jeanne Susanne née Aguet, sa femme, veuf de Louis dit Lucie Bolliard d'une part; et:

2° Adèle Elie Girardet, de Cressier et de Luchy, domiciliée à Cressier, fille majeure de Jean Etienne Louis Girardet et de Louise née Dubeloy sa femme; d'autre part.

Bans déclarés en règle le quatorze Juillet mil-huit-cent-septante-cinq par M. Rossier, officier de l'état civil à Lausanne.

F. Rothlisberger past.

N° 238.

Chapallaz
et
Bastian.

N° 239

Margairaz
et
Luter.

N° 240

Détraaz
et
Girardet

N° 241

Laurent
et
Bastien.

Les Dimanches dix-huit, vingt-cinq Juillet et premier Août mil-huit-cent-septante-cinq ont été publiés sans opposition à Savigny et à Forel les bans promis entre :

1° Samuel Laurent de Penthaiz, domicilié à Penthaiz fils majeur (né le 4 Juillet 1837) de Jean Louis Laurent et de Jeanne Louise Octavie née Richard sa femme d'une part; et :

2° Louise Marie Julie Bastien de Savigny et de Forel, domiciliée à Hausseme, fille majeure (née le 10 Mars 1836) de Jean Louis Bastien et de Marie Esther née Pidou sa femme d'autre part.

Bans déclarés en règle le treize Juillet mil-huit-cent-septante-cinq par M^r Postice officier de l'état civil à Lausanne.

F. Röthlibeyer past.

N° 242

Maury
et
Disereus

Les Dimanches dix-huit, vingt-cinq Juillet et premier Août mil-huit-cent-septante-cinq ont été publiés sans opposition à Savigny les bans promis entre :

1° Jules Constant Maury de Veubroye, domicilié à Châtillens, fils majeur (né le 26 Février 1849) de Jean Frédéric Maury et de Jeanne Françoise née Charvan sa femme défunte d'une part; et :

2° Louise Lydie Disereus, de Savigny, domiciliée à Châtillens, fille majeure (née le 11 Novembre 1843) de feu Pierre Samuel Disereus et de Jeanne Marianne née Maury sa veuve d'autre part.

Bans déclarés en règle le dix Juillet mil-huit-cent-septante-cinq par M^r Dumas pasteur à Oron.

F. Röthlibeyer past.

N° 243

Pasche
et
Ponnatz

Les Dimanches huit, quinze et vingt-deux Août mil-huit-cent-septante-cinq ont été publiés sans opposition à Savigny et à Forel les bans promis entre :

1° Alfred Pasche, de Ferrens, domicilié à Savigny (fils majeur né le 22 Juillet 1852) de Jean Frédéric Pasche et de Jeanne Esther née Thonney sa femme d'une part; et :

2° Adèle Ponnatz, de Cully et Lutry, domiciliée à Forel, fille majeure (née le 24 Avril 1855) autorisée de Marie Louise Ponnatz d'autre part.

Bans déclarés en règle le cinq Août mil-huit-cent-septante-cinq par le soussigné pasteur à Savigny.

F. Röthlibeyer past.

Les Dimanches vingt-deux, vingt-neuf Août et cinq Septembre mil-huit-cent-septante-cinq ont été publiés sans opposition à Forel les baus promis entre :

- 1° Charles Etienne Schaer, de Roggenried au Canton de Berne, domicilié à Forel, fils majeur (né le 25 Septembre 1842) de Jean Jacob Schaer et de Caroline Haas sa femme d'une part; et
- 2° Louise Henriette Philippine Chenaun de Corsier, y domicilié, fille mineure (née le 1^{er} Avril 1854) autorisée de Samuel David Chenaun et de Jeanne Henriette née Chollet sa femme d'autre part.

Baus déclarés en règle le seize Août mil-huit-cent-septante-cinq par M^r Archinard pasteur à Corsier.

F. Rötlibeyer past.

Les Dimanches cinq, douze et dix-neuf Septembre mil-huit-cent-septante-cinq ont été publiés sans opposition à Forel les baus promis entre :

- 1° Augusto Samuel Lambellet, de Forel, domicilié à Berne, fils majeur (né le 20 novembre 1825)
- 2° Abram Isaac Lambellet et de Louise Marie née Chauvet sa femme d'une part; et
- 3° Anna Elisabeth Geiger, de Wigoltigen (Thurgovie) domiciliée à Berne, fille majeure (née le 4 Octobre 1849) de Samuel Geiger et de Anna Marguerite née Niederman d'autre part

Baus déclarés en règle le trois Septembre mil-huit-cent-septante-cinq par M^r Bernard Pasteur à Berne.

F. Rötlibeyer past.

Les Dimanches cinq, douze et dix-neuf Septembre mil-huit-cent-septante-cinq ont été publiés sans opposition à Savigny et à Forel les baus promis entre :

- 1° Constant Lavanchy, de Savigny et de Forel, domicilié à Willeneuve, fils majeur autorisée (né le 8 décembre 1852) d'Emmanuel Lavanchy et de Fanny Françoise née Duperré d'une part;
- 2° Julie Henriette Nicolet de Willeneuve, y domiciliée, fille mineure autorisée (née le 24 Janvier 1855) de Jean Charles François Nicolet et de Sophie Françoise Duperré dit Briand d'autre part.

Baus déclarés en règle le douze Septembre mil-huit-cent-septante-cinq par M^r Schlicher pasteur à Willeneuve.

F. Rötlibeyer past.

N^o 244
Schaer
et
Chenaun

N^o 245
Lambellet
et
Geiger.

N^o 246
Lavanchy
et
Nicolet.

N° 247.

Burnier
et
Bron.

Les Dimanches douze, dix-neuf et vingt-trois Septembre mil-huit-cent-septante-cinq ont été publiés sans opposition à Forel les bans promis entre :

1° François Louis Burnier, de Lutry et Forel, domicilié en Bossières rive Lutry, fils majeur (né le 18 Février 1839) de Jean Louis Burnier et de Jeanne Susanne née Goyat ses père et mère d'une part ; et :

2° Thérèse Sophie Bron, de Lutry et Forel, domiciliée en Escherin rive Lutry, fille majeure (née le 16 Mai 1845) de défunts Jean Jacques Louis Bron et de Jeanne Madeleine née Rod ses père et mère d'autre part.

Bans déclarés en règle le huit Septembre mil-huit-cent-septante-cinq par M^r Dupont pasteur à Lutry.

F. Röthlisberger past.

N° 248

Deluz
et
Marguerat

Les Dimanches vingt-trois Septembre, trois et dix Octobre mil-huit-cent-septante-cinq ont été publiés sans opposition à Forel les bans promis entre :

1° Jean Samuel Deluz de Fontenis Méroz domicilié à Lausanne, fils majeur (né le 25 Août 1844) de François Deluz et de Marianne Françoise née Ravey sa femme d'une part ; et :

2° Julie Georgine Louise Marguerat, de Lutry et Forel, domiciliée à Lausanne, fille majeure (née le 6 Mai 1849) de Marc François Marguerat et de Caroline Albracht sa femme d'autre part.

Bans déclarés en règle le 18 Septembre mil-huit-cent-septante-cinq par M^r Rötter Officier de l'Etat civil à Lausanne.

F. Röthlisberger past.

N° 249

Méroz
et
Paschoud

Les Dimanches trois, dix et dix-sept Octobre mil-huit-cent-septante-cinq ont été publiés sans opposition à Forel les bans promis entre :

1° Jules Méroz, de Percy le Dorat, domicilié à Lutry, fils majeur (né le 19 Février 1852) de défunt Jean François Méroz et de Louise Susanne née Olivier ses père et mère d'une part ; et :

2° Julie Paschoud, de Lutry et de Forel, domiciliée à Lutry, fille majeure (née le 5 Janvier 1850) de Charles Frédéric Paschoud et de Jeanne Françoise née Deprez ses père et mère d'autre part ;

Bans déclarés en règle le premier Octobre mil-huit-cent-septante-cinq par M^r Dupont pasteur à Lutry.

F. Röthlisberger past.

Les Dimanches trois, six, et dix-sept Octobre mil-huit-cent-septante-cinq ont été publiés sans opposition à Forel les bans promis entre :

1° Jules Bron, de Saint-Saphorin, domicilié au Dégalé nière Puidron, fils majeur (né le 12 Décembre 1846) de Jean Pierre François Bron, et de Françoise née Ducret sa femme d'une part; et :

2° Lenny Delessert, de Lutry, Forel et Peneyle Lorat, domicilié à la gare de Chambres, nière Puidron, fille majeure (née le 2 Août 1851) de Jean Louis Delessert et de Jeanne Françoise née Delisle sa défunte femme d'autre part.

Bans déclarés en règle le vingt-neuf Septembre mil-huit-cent-septante-cinq par M^r Gagnebin Pasteur à St-Saphorin.

F. Röthlisberger past.

N° 250

Bron
et
Delessert.

Les Dimanches vingt-quatre, trente-et-un Octobre et sept Novembre mil-huit-cent-septante-cinq ont été publiés sans opposition à Lavigny les bans promis entre :

1° Paul Henri Blanc, de Lausanne, domicilié aux Nâpes, fils mineur (né le 20 Septembre 1855) et autorisé de Jean Abraham Blanc et de Jeanne Bernette née Baton sa femme d'une part; et :

2° Louise Fanny Décombaz, de Lavigny, y domiciliée fille mineure (née le 22 Novembre 1857) et autorisée de Jean et de Jeanne Julie née Diserens sa femme d'autre part.

Bans déclarés en règle le vingt Octobre mil-huit-cent-septante-cinq par M^r Blanchod, pasteur aux Croisettes.

F. Röthlisberger past.

N° 251.

Blanc
et
Décombaz.

Les Dimanches trente-et-un Octobre, sept et quatorze Novembre mil-huit-cent-septante-cinq ont été publiés sans opposition à Lavigny et à Forel les bans promis entre :

1° Louis Bize, de Villargel, domicilié à Forel, fils majeur (né le 27 Novembre 1848) de Pierre Daniel Bize et de Françoise née Penseiges sa femme d'une part; et :

2° Louise Cordey, de Lavigny, domiciliée à Forel, fille mineure autorisée (née le 17 Février 1857) de Jean Louis Cordey et de Jeanne Françoise née Molenoud sa femme d'autre part.

Bans déclarés en règle le vingt-sept Octobre mil-huit-cent-septante-cinq par le soussigné

F. Röthlisberger past.

N° 252

Bize
et
Cordey

N° 253

Richard
et
Cuc'naud

Les Dimanches trente-un Octobre, sept et quatorze novembre mil-huit-cent-septante-cinq ont été publiés sans opposition à Forel et à Saigny les bans promis entre :
1° Isaac Jules Richard, de Forel et Saigny, domicilié vers Forel, fils majeur (né le 13 Février 1839) et Isaac Marc Richard et de sa femme Susanne Marie née Cesc d'une part
et 2° Julie Henriette Cuc'naud, de Lutry et Grandvaux, domiciliée vers Grandvaux, fille majeure (née le 14 Février 1847) et Abram Louis Daniel Cuc'naud et de Louise Susanne Marie née Chaubert sa femme d'autre part.

Bans déclarés en règle le vingt-huit Octobre mil-huit-cent-septante-cinq par le sous-signé.

F. Köthlibeyer past.

N° 254

Bruand
et
Nobs

Les Dimanches trente-un Octobre, sept et quatorze novembre mil-huit-cent-septante-cinq ont été publiés sans opposition à Saigny les bans promis entre :
1° François Bruand, de Cronay, y domicilié, fils majeur (né le 4 novembre 1839) de feu François Louis et de Rose Susanne née Duruy sa veuve d'une part; et :
2° Jenny Nobs, de Saigny, domiciliée à Cronay, fille majeure (née le 11 Septembre 1852) de Jean Pierre Nobs et de Catherine Marguerite née Besson sa femme d'autre part.

Bans déclarés en règle le vingt-huit Octobre mil-huit-cent-septante-cinq par M. Joseph Pasten à Cronay.

F. Köthlibeyer past.

N° 255

Drapel
et
Lavanchy

Les Dimanches sept, quatorze et vingt-et-un novembre mil-huit-cent-septante-cinq ont été publiés sans opposition à Forel les bans promis entre :
1° Jules François David Drapel, fils majeur (né le 25 décembre 1840) de Jean François Louis et Marie Marguerite née Drapel sa femme, de Leyrin et d'Orizles domiciliés à Evanches d'une part; et :
2° Anna Lavanchy née Bertochi, fille majeure (née le 25 Mai 1827) de Jacques et de Susanne née Frei sa femme, de Lutry et de Forel, domiciliés à Payerne, veuve de Louis Auguste Lavanchy d'autre part.

Bans déclarés en règle le trois novembre mil-huit-cent-septante-cinq par M. Vivier pasteur à Payerne.

F. Köthlibeyer past.

Les Dimanches quatorze, vingt-un et vingt-huit novembre mil-huit-cent-septante-cinq ont été publiés sans opposition à Savigny les baus promis entre :

- 1° Charles Louis Lavanchy, de Savigny et de Rièz, domicilié à Morens, fils majeur (né le 30 Janvier 1850) de Jean Abraham Lavanchy et de Jeanette née Recordon sa femme d'une part; et
- 2° Isabelle Chamot née Belet de Morens, y domiciliée fille majeure (née le 26 Décembre 1834) de Georges Belet et de Louise Marie née Peroulaz veuve de Jean David Chamot d'autre part.

Baus déclarés en règle le dix novembre mil-huit-cent-septante-cinq par M. Ravier Officier de l'Etat civil à Lausanne.

F. Rothlisberger past

Les Dimanches quatorze, vingt-un et vingt-huit novembre mil-huit-cent-septante-cinq ont été publiés sans opposition à Farel les baus promis entre :

- 1° Louis Adolphe Pauly, bourgeois de Farel, domicilié à Clarens, fils majeur (né le 12 Juillet 1851) de défunt Isaac François Pauly et de sa veuve Sophie Françoise Pauly née Mayor d'une part; et
- 2° Emma Eugénie Blanc, domiciliée de Lausanne, domiciliée à Brent, fille majeure (née le 2 Avril 1851) de Charles François Louis David Blanc et de sa femme Françoise Marie Blanc née Chevalley d'autre part.

Baus déclarés en règle le treize novembre mil-huit-cent-septante-cinq par M. Pichet Pasteur à Motteux.

F. Rothlisberger past

Les Dimanches vingt-un, vingt-huit novembre et cinq décembre mil-huit-cent-septante-cinq ont été publiés sans opposition à Farel les baus promis entre :

- 1° Franz Strasser, de Müttigen (Solothure) domicilié à Genève (né le 21 Janvier 1847) fils majeur de Jean Saladin Strasser et de Barbara Furrer sa femme d'une part; et
- 2° Elie Lambellet, de Farel, domicilié à Genève, fille majeure (née le 23 Juillet 1854) de défunt Jean Pierre Lambellet et de Lucette née Recordon sa femme d'autre part.

Baus déclarés en règle le quinze novembre mil-huit-cent-septante-cinq par M. Raymond Officier de l'Etat civil à Genève.

F. Rothlisberger past.

N° 256.

Lavanchy
et
Chamot

N° 257.

Pauly
et
Blanc

N° 258

Strasser
et
Lambellet

N° 259

Toly
et
Panchaud

Les Dimanches vingt-cinq, vingt-huit novembre et cinq décembre mil-huit-cent-septante-cinq ont été publiés sans opposition à Savigny les bans promis entre :

1° Jean Toly, de Savigny et de Cully, domicilié à Lausanne, fils majeur (né le 13 Mars 1839) de Jean Daniel Toly et de Susanne née Dutoit sa femme d'une part; et :

2° Julie Marie Panchaud, de Lausanne, y domiciliée, fille majeure (née le 12 novembre 1846) de Nanette Marianna Panchaud d'autre part.

Bans déclarés en règle le dix-huit novembre mil-huit-cent-septante-cinq par M. Rossier Off. de l'Etat civil à Lausanne.

F. Rötthliberg past.

N° 260

Delessert
et
Milliquet

Les Dimanches vingt-huit novembre, cinq et douze décembre mil-huit-cent-septante-cinq ont été publiés sans opposition à Savigny et à Forêt les bans promis entre :

1° Jules Delessert, de Savigny, Forêt et Foney le Forat, domicilié à Savigny, fils majeur (né le 5 novembre 1844) de Jean Etienne Delessert et de sa femme Louise Madeleine Marti d'une part; et :

2° Henriette Marie Milliquet, de Pully, y domiciliée, auparavant à Lausanne, fille mineure autorisée (née le 23 Mars 1854) de Marc Henri Milliquet et de sa femme Jeanne Susanne dite Fanny Abetel d'autre part.

Bans déclarés en règle le vingt-trois novembre mil-huit-cent-septante-cinq par M. Deytaud Pasteur à Pully.

F. Rötthliberg past.

N° 261.

Devaud
et
Faverney

Les Dimanches vingt-huit novembre, cinq et douze décembre mil-huit-cent-septante-cinq ont été publiés sans opposition à Savigny les bans promis entre :

1° Jean Louis Devaud, des Cullays et de Savigny, domicilié à Vevey, fils majeur (né le 25 Septembre 1831) de Jean Daniel Devaud et de Jeanne Françoise née Pouly sa femme d'une part; et :

2° Fanny née Faverney, de Longny et de Bultes (Neuchâtel) domiciliée à Vevey, fille majeure (née le 18 Février 1849) de défunt Marc Aimé Faverney et de Jeanne Louise née Duffey, sa veuve, divorcée de François Henri Leubay d'autre part.

Bans déclarés en règle le vingt-quatre novembre mil-huit-cent-septante-cinq par M. Masson Officier de l'Etat civil à Vevey.

F. Rötthliberg past.

Les Dimanches vingt-huit novembre, cinq et douze décembre mil-huit-cent-septante-cinq ont été publiés sans opposition à Savigny les bans promis entre :

- 1° Eugène Rod, de Pency le Torat, domicilié près Savigny, fils majeur (né le 6 Février 1848) de Jean François Rod et de défunte Anne Marie née Braillard sa femme d'une part; et:
- 2° Louise Fanny Charan, de Lutry, y domiciliée, fille majeure de défunts Jean Samuel Gantzy et de Françoise Marguerite née Paschoud, veuve en premières nocces de Louis Charan d'autre part.

Bans déclarés en règle le vingt-cinq novembre mil-huit-cent-septante-cinq par M^r Dupont Pasteur à Lutry.

F. Röthlisberger past.

N° 262

Rod

et

Charan

Les Dimanches vingt-huit novembre, cinq et douze décembre mil-huit-cent-septante-cinq ont été publiés sans opposition à Savigny les bans promis entre :

- 1° Louis Borgeaud, de Pully, y domicilié, fils majeur (né le 28 Mai 1838) de Jean et de Louise Françoise née Corbaz, sa femme, veuf en premières nocces de Jeanne Louise dit Elise Wittwer d'une part; et:

- 2° Jeanne Marie Lavanchy, de Savigny, domiciliée près Pully, fille majeure (née le 16 Avril 1826) de Frédéric Alexandre Lavanchy et de sa femme Jeanne Elisabeth Bastian d'autre part.

Bans déclarés en règle le vingt-cinq novembre mil-huit-cent-septante-cinq par M^r Deyraud Pasteur à Pully.

F. Röthlisberger past.

N° 263

Borgeaud

et

Lavanchy.

Les Dimanches vingt-huit novembre, cinq et douze décembre mil-huit-cent-septante-cinq ont été publiés sans opposition à Ford les bans promis entre :

- 1° Jean David Destroz, d'Esrentes, domicilié à Châtillens, fils mineur autorisé (né le 6 Octobre 1855) de Jean David et de Jeanne Susanne née Gillieron sa femme d'une part; et:
- 2° Lucie Fayet, de Lutry et de Ford, domiciliée à Servion, fille mineure autorisée (née le 26 Mars 1855) de feu Haac Samuel et de Susanne Marie née Pasche sa veuve d'autre part.

Bans déclarés en règle le vingt-cinq novembre mil-huit-cent-septante-cinq par M^r Dumas Pasteur à Pror.

F. Röthlisberger past.

N° 264.

Destroz

et

Fayet.

Les Dimanches cinq, douze et dix-neuf Décembre mil-huit-cent-septante-cinq ont été publiés sans opposition à Forel les bans promis entre :

N° 265
Musy
et
Lambelet née
Chauvet

1° Marc François Samuel Musy, de Ecublens, domicilié à Lausanne, fils majeur né le 5 Mars 1841 de Jean Marc Musy et de Jeanne Louise Elisabeth née Rodière la femme veuf de Jenny Fanny née Velly d'une part; et:

2° Louise Marie Jenny Lambelet née Chauvet, de Forel, domiciliée à Genève, fille majeure née le 18 Juin 1842 de Jean Frédéric Gédéon Chauvet et de Gabrielle née Morel la femme divorcée d'Auguste Samuel Lambelet d'autre part.

Bans déclarés en règle le vingt-trois Novembre mil-huit-cent-septante-cinq par M^r Rötter officier de l'Etat civil à Lausanne.

F. Rötterberger past.

N° 266

Bötiger

et
Marguerat

Les Dimanches cinq, douze et dix-neuf Décembre mil-huit-cent-septante-cinq ont été publiés sans opposition à Forel les bans promis entre :

1° François Albert Bötiger, de Romisberg, paroisse d'Oberipp (Berne) domicilié à Recorviller (Berne) fils majeur né le 8 Mai 1845 de Joseph et de Marie née Lullerat d'une part; et:

2° Elise Marguerat, de Lutry et Forel, domiciliée à Recorviller, fille majeure née le 9 Avril 1838 de Pierre Etienne, veuve de François Henri Marguerat d'autre part.

Bans déclarés en règle le trois Décembre mil-huit-cent-septante-cinq par M^r Besson Pasteur à Recorviller.

F. Rötterberger past.

Aujourd'hui trente-un Décembre mil-huit-cent-septante-cinq, au soir, le présent Régistre bien que non rempli, est clos en vertu de la Loi décrétée par le Grand Conseil du Canton de Vaud le 8 Novembre 1875 en exécution de la Loi fédérale du 24 Décembre 1874 sur la tenue des Régistres de l'Etat civil par moi, soussigné, détenteur des Régistres de la paroisse de Lavigny.

F. Rötterberger Pasteur.

N^o 1 Nya promesse de Mariage Entre Charles Francois Bessat agriculteur
 Bessat de Grandvaux et de Lutry, domicilié à Savigny, fils de Francois Samuel
 et Bessat, et de Jeanne née Tommato. Célibataire né le 11 Mars 1853.
 Chevalley Et Rosine Chevalley de Denezzy, domiciliée à Savigny, fille de feu Jean
 Louis Chevalley et de feu Jeanne Louise née Deppierraz née le 12 Avril 1855.
 L'officier de l'Etat civil J^{rs} Cordey

Entre.

N^o 2 Bastian Emile Bastian Menuisier de Forel et de Savigny, fils illégitime de Jeanne
 et Henriette Bastian, autorisé par sa mère né le 16 Avril 1857. Et.
 Diserens Fanny Diserens de Savigny domiciliée rière Villette, fille d'Henri Félix
 Diserens et de Louise née Lavanchy Célibataire né le 15 Décembre 1852.
 L'officier de l'Etat Civil J^{rs} Cordey

Entre.

N^o 3 Zaehler Pierre Henri Zaehler agriculteur de Lutry et St. Etienne (Bern) domicilié
 et à Savigny, fils de Jean Louis Zaehler et de Rose née Cornuz Célibataire né
 Diserens le Onze Mars Mil huit cent Quarante Neuf. Et.
 Jenny Diserens de Savigny y domiciliée fille d'Henri Félix Diserens
 et de Louise née Lavanchy, Célibataire né le 25 Mars 1857.
 L'officier de l'Etat Civil J^{rs} Cordey

Entre

N^o 4 Diserens Pierre Louis Alexandre Diserens, Charron, de Savigny domicilié à
 et Savigny fils de feu Félix Diserens et de Françoise née Aguet, Célibataire
 Blanc né Savigny le 12 Juin 1848 Et.
 Clémentine Fanny Blanc de Belmont sur Pausanne fille de Jean
 Francois Blanc et Louise Françoise Regamey domiciliés à Mont-Blesson
 Célibataire, née le 3 Juin 1857, le mariage est autorisé par son père
 L'officier de l'Etat Civil J^{rs} Cordey

Entre.

N^o 5 Cordey Louis Daniel Cordey, vigneron, de Savigny, domicilié à Tully fils
 et de Jean Daniel Cordey et de Jeanne Françoise Détravo Célibataire
 Piccard né à Savigny le 20 Décembre 1841 Et.
 Marie Piccard, ménagère, de Lutry et Forel domiciliée à Belmont
 sur Pausanne fille de Jean Pierre Etienne Piccard et de Marguerite
 Decombert Célibataire née à Belmont le 17 juillet 1850.
 L'officier de l'Etat civil J^{rs} Cordey

N^o 6
Joly et
Gillieron

Il y a promesse de Mariage entre: Francois Joly de Savigny et Cully
domicilié à Savigny, fils de Jean Daniel Joly et de Susanne née Dutoit
Célibataire, né à Savigny le 14 Juin 1844. Et
Rosalie Gillieron de Servion domicilié à Savigny, fille de Pierre Louis Gillieron
et de Jeanne Susanne Gillieron, Célibataire né à Servion le 31 Mai 1850.
L'officier de l'Etat Civil Juss Cordey

1877.

Entre

N^o 1.
Roux et
Jaton

Roux Dominique de Rossens domicilié à Lutry avant à Savigny fils
de Jean Abram Roux est de Marie Madeleine Jacquier, Célibataire
née aux Cullayes le 9 Novembre 1852. Et
Jaton Aline de Villars Mendraz domiciliée à Villars Mendraz
fille de Francois Louis Jaton et de Jeanne Marie Anne née Curchod
née à Villars Mendraz le 11 juillet 1847.

Entre.

L'officier de l'Etat Civil Juss Cordey

N^o 2.
Pasche et
Gindroz

Eugene Pasche de Ferlens domicilié à Forel (Savaux) fils de
Jean Frédéric Pasche et de Jeanne Esthers née Thumny né à Ferlens
le Trente juillet 1849 Et
Henriette Gindroz de Montpreveyres, domiciliée à Forel (Savaux)
fille de feu Jean Jacques Louis et de Madeleine Duperré Célibataire
née le 10 Juin 1859. L'epouse est autorisée par sa mère.

L'officier de l'Etat Civil Juss Cordey

Entre.

N^o 3
Gillieron et
Savanchy

Henri Gillieron employé au chemin de fer de la Suisse occidentale de
Carrouge et Ropratt, domicilié à Lausanne, fils de Jean Francois
Gillieron et de et de feu Marguerite née Chappuis Célibataire né à Carrouge
le Quatre Février Mil huit cent Cinquante Six Et
Elise Savanchy, sans profession de Savigny et. Forel domiciliée à
Savigny, fille de Jean Francois Savanchy et de Henriette Curchod Célibataire
née à Tollez le Grand le 13 Mai 1842.

L'officier de l'Etat Civil Juss Cordey

Entre.

N^o 4
Aquet et
Bolomey

Charles Henri Aquet, agriculteur, de Sullens et Savigny, domicilié à Savigny fils
de Louis Frédéric Aquet et de Jeanne Louise née Diserens Célibataire né le 20 Janvier 1855.
Et Augustine Bolomey, tailleur, de Lutry, domiciliée à Lutry, fille de défunt
Marc Rodolphe et de Marianni Emili Diserens Célibataire née le 26 Septembre 1853.
L'officier d'Etat Civil Juss Cordey

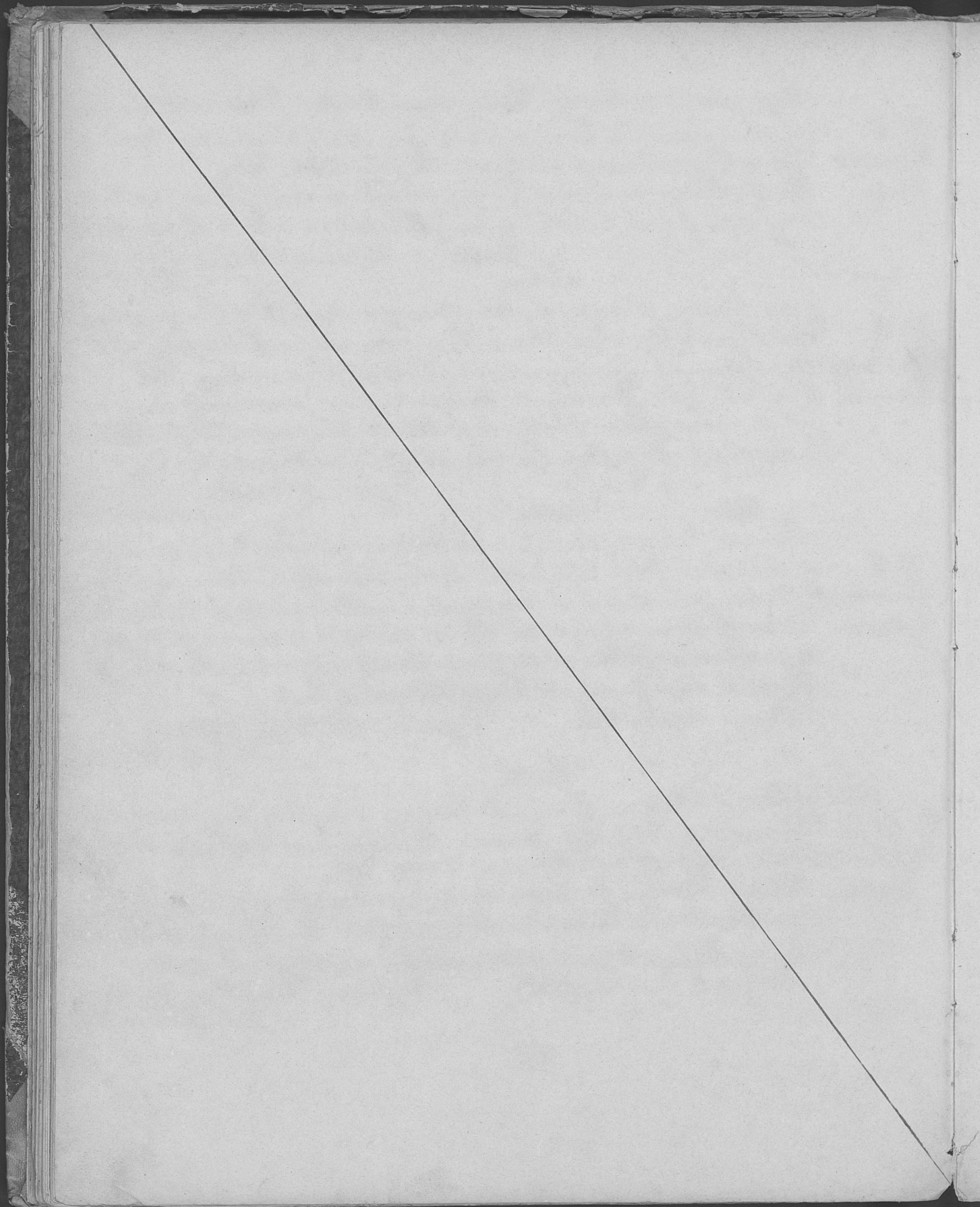
Il y a promesse de Mariage Entre Henri Olivier Diserens de Savigny
 agricole, domicilié à Savigny, fils de Jean Henri Olivier et de Marie née
 Blanc, Célibataire né à Savigny le 16 Juin 1843. Et.
 Rosette Rouge de Forel et Savigny domiciliée à Forel fille de Jean Louis
 Rouge et de Jeanne Cathérine née Souly Célibataire née à Forel le 12 Mai 1853.
 Entre, L'officier de l'Etat Civil J. P. Corday
 Entre.

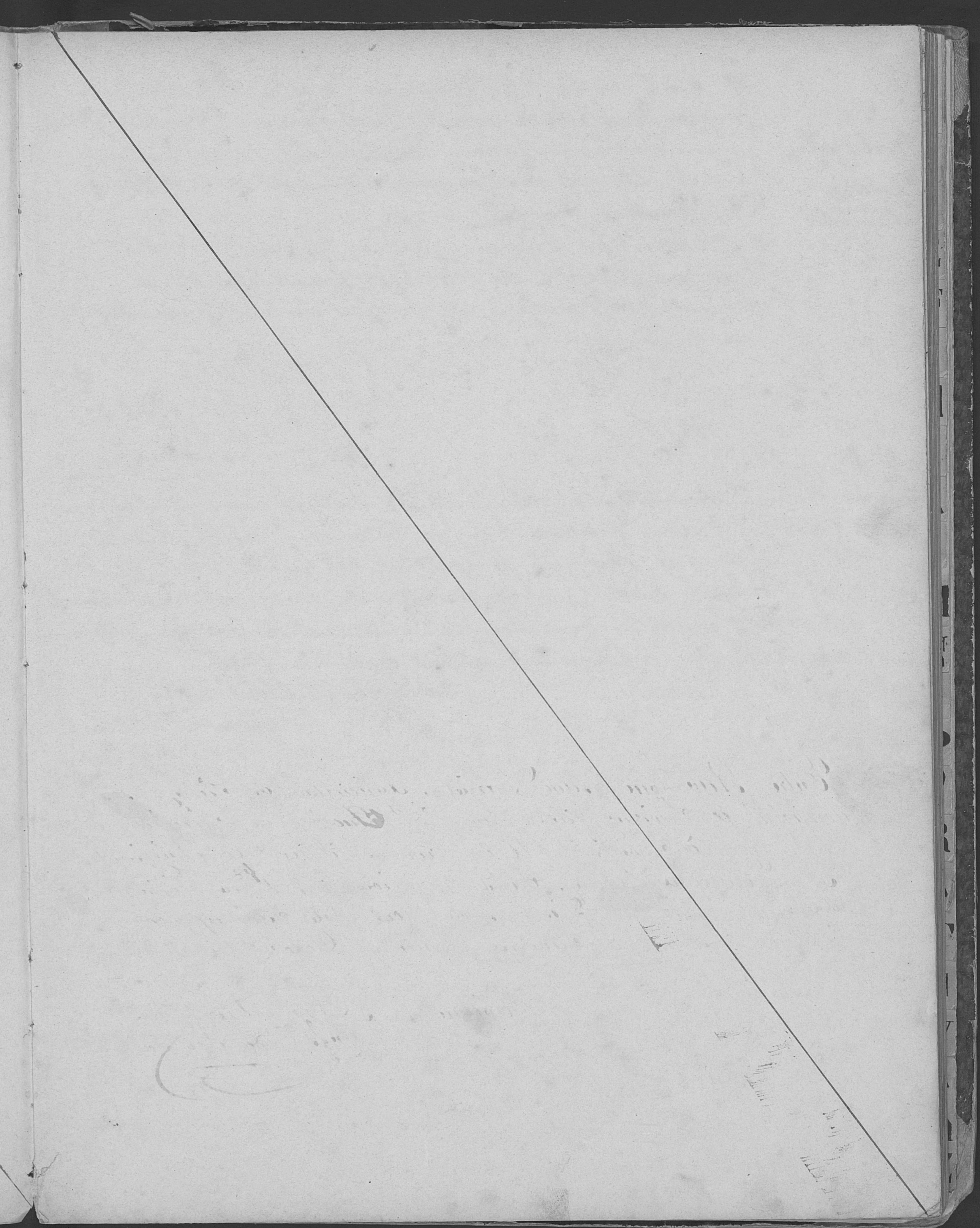
Jules Gindroz, fromager, de Montpreveyres, domicilié à Savigny fils de
 André Jean Pierre et de Marie Madeleine Torchet Célibataire né à
 Montpreveyres le six Novembre Mil huit cent Cinquante Cinq Et.
 Charlotte Lydie Savanchy de Savigny et Forel domiciliée à Savigny
 fille de défunt Pierre Frédéric et de Marie Marguerite Dutoit, Célibataire
 née à Savigny le Vingt Cinq Décembre Mil huit cent Cinquante Trois
 L'officier de l'Etat Civil J. P. Corday
 1878. Entre

François Savanchy, agriculteur de Savigny et de Forel (Savaux) domicilié
 à Rieu Forel, fils de défunt Pierre Frédéric et de Marie Marguerite Dutoit
 Célibataire, né à Savigny le Vingt Septembre Mil huit cent Cinquante Six Et.
 Emma Gillieron, ménagère de Roprato domiciliée à Teney le Jorat fille
 de Jean Charles Gillieron et de Jeanne Marie Capi, Célibataire née à
 Roprato le Seize Janvier Mil huit cent Cinquante huit.
 Savigny le 18 Janvier 1878. L'officier de l'Etat Civil J. P. Corday

Entre.

Frédéric Diserens, Carrier, de Savigny y domicilié fils d'Henri Pelise
 Diserens et de Louise née Savanchy, Célibataire, né à Savigny le Vingt
 Octobre Mil huit cent Cinquante Cinq. Et.
 Marie Emery, Vaillouse, des Cullayes domiciliée aux Cullayes, fille
 de feu Pierre Abrany Emery et de Susanne Marie née Degruffy Célibataire
 née aux Cullayes le quatre Octobre Mil huit cent Cinquante Trois.
 Savigny le huit Mars 1878 L'officier de l'Etat Civil J. P. Corday





N^o 3
Delessert
et
Desarzens
née
Lambelet

Il y a promesse de Mariage Entre Delessert
Jacques Louis fils de défunt Pierre Francois Delessert et de
Jeanne Françoise Marie Burnier défunte de Lutry.
Scél de Marie Louise Emery d'Etagniere des 10 Août 1868.
Et Lambellet Henriette domiciliée à Lutry 21 Octobre 1843.
de Lutry, Foel et Savigny et Jemey le Sorat Et
Desarzens Henriette née Lambellet femme divorcée de
Francois Louis Desarzens de Sarzens des le 19 Janvier 1878.
née le 25 Novembre 1816. domiciliée à Foel
Savigny le 10 Août 1879

L'officier de l'Etat Civil

J. J. Cordey

1879

N^o 1

Diserens Entre Diserens Louis, agriculteur, de Savigny domicilié à Savigny
Delessert fils de feu Frédéric Diserens et de feu Marianne née Delessert
Célibataire né à Savigny le Onze Mai Mil huit cent Vingt huit
Et Delessert Susette Charlotte, agriculteur de Savigny et Foel domicile
Savigny, fille de feu Jean Francois Delessert et de feu Jeanne Susan
née Zahler, née à Savigny le Vingt huit Septembre 1816.

Savigny le 22 Août 1879.

L'officier de l'Etat Civil
J. J. Cordey

N^o 2.

Ravessoud Entre Ravessoud Isaac Daniel, agriculteur de Fully et Foel
Lavanthey domicilié à Savigny fils de feu Pierre Anori et de Pauline née
Zahler, né à Savigny le Neuf Février Mil huit cent Cinquante deux
Et Lavanthey Jemmy, sans profession fille de feu Jean Louis et
de Jeanne Louise née Diserens de Foel et de Savigny domiciliée
à Savigny est née à Savigny Neufieme Octobre Mil huit cent
Cinquante Cinq

Savigny le 5 Novembre 1879.

J. J. Cordey officier de l'Etat Civil

N^o 1
Lavanchy
et
Devaud

Il y a promesse de Mariage entre Lavanchy Lucien Charles
Frédéric fils de Savigny et Forel domicilié à Savigny. Charpentier.
Fils de défunt Jacques Louis et de Julie née Touhy sa femme Célibataire
Né à Savigny le vingt quatre Mars Mil huit cent cinquante huit
Et Devaud Marianne agriculteur de Savigny et des Cullayes
domicilié aux Cullayes fille de Jean David et de Louise née
Bolomey Célibataire Né le vingt trois Décembre Mil huit cent cinquante ^{et un}
Savigny le 14 Janvier 1880.
J. Cordey off. d'état civil

N^o 2.
Vincent
et
Devaud

Il y a promesse de Mariage entre Vincent Charles Louis
du Chatelard (sur Montreux) domicilié à Savigny fils de Daniel
Louis Isaac Vincent et de Louise Susanne Traug, sa femme
Célibataire né à Lausanne le onze Décembre 1854.
Et Devaud Susanne Agricultrice de Savigny et des Cullayes.
domicilié à Savigny fille de Jean Frédéric et de Louise
Françoise née Cordey, Née à Forel le Deux Septembre 1840.
Savigny le 27 Janvier 1880.
J. Cordey off. d'état civil

N^o 3
Thuillard
et
Diserens

Il y a promesse de Mariage entre Thuillard Louis Instituteur
de Froideville domicilié à Savigny fils de Louis Thuillard
et de Jeanne née Michon sa femme, Célibataire né à
Froideville le quinze Février Mil huit cent cinquante huit.
Et Diserens Louise Henriette, agriculteur, de Savigny
domicilié à Savigny, fille de Jean Louis Diserens, et de ^{Pracine}
Je dis Françoise Zähler, née le seize Novembre Mil huit cent cinquante Sept
Savigny le 27 Janvier 1880
J. Cordey off. d'état civil

96

n° 4
Diserens
et
Diserens

Il y a promesse de Mariage Entre Diserens Charles Henri
Louis de Savigny domicilié à Savigny fils de Defunt Jehan
Francoise nee Oquet sa Neve Célibatave né à Savigny
le vingt quatre Janvier Mil huit cent cinquante deux et
Diserens Louise Jenny agriculteur de Lutry domiciliée sur
les Monts de Tully fille de Jean Louis Diserens et de Jeanne
Marie nee Diserens le huit juillet Mil huit cent cinquante quatre
Savigny le 26 Fevrier 1850.

L'officier d'Etat Civil *Jos Cordey*

n° 5.

Lavanchy
A
Lavanchy

Entre Jean Daniel Lavanchy de Savigny et Forel
domicilié à Savigny fils de defunt Francois Louis et de Jeanne
Suzette nee Cordey, né à Savigny le deux Novembre Mil huit cent
quarante Un. Et
Lavanchy. Louise fille de Jacques Louis et de Jeanne Marie nee
Pauchon. de Savigny et Forel domiciliée au Mirail sur Lutry.
et Montprevoisy le 7. Octobre 1854.

n° 6

Laurent
et
Cossy

Entre Laurent Francois Louis de Feys. domicilié à Savigny
fils de David Gabriel Louis et de Emilie nee Laurent né aux
Chioleyres le trente Un Décembre Mil huit cent cinquante Un
Et. Cossy. Felicie fille de Simeon Louis. defunt de Tuidoux et de
Jeanne Marguerite nee Gindroz, née le seize Juin Mil huit cent cinquante trois
domiciliée à Forel.

Savigny le 1.° Avril 1850

L'officier d'Etat Civil
Jos Cordey

N^o 2. Entre Diderens Jean Louis, de Savigny domicilié à
 Diderens Savigny fils de l'unt. David Pierre Louis, et de Jeanne Susanna
 et née Lavanchy, de Savigny. Et né le 28 Mars 1829.
 Lavanchy Lavanchy Louise fille de Francois Louis et de Louise Julie née
 Lavanchy, de Savigny et de Forel née le 14 Avril 1858. Tous
 les deux domiciliés à Savigny.

Savigny le Cinq Avril 1880
 L'officier d'Etat civil
 J. J. Cordey

N^o 3. Entre Bessat Francois Louis fils de Francois Louis et de
 Bessat Jeanne Marie née Rey sa femme de Savigny et Forel
 et domicilié à Forel né le 26 Septembre 1854. Et
 Margairaz Margairaz Fanelly fille de Jean Pierre Gabriel de Forel
 domicilié à Forel et de Jeanne Françoise née Vichery
 née à Forel le 9 Avril 1860.

Savigny le 15 juillet 1880
 L'officier d'Etat civil
 J. J. Cordey

N^o 4. Entre Lavanchy Péliss fils de Jean Louis et de
 Lavanchy Jeanne Louise née Diderens, de Forel et de Savigny,
 et domicilié à Savigny, célibataire, né à Savigny
 Lavanchy le Sept Août mil huit cent cinquante - Sept.
 à Lavanchy Louise, fille de Jean François et de
 Jeanne Marguerite née Lavanchy, domiciliée à
 Savigny, de Savigny et de Forel, née à Savigny le
 le douze Octobre mil huit cent cinquante deux.

Savigny le 13 Janvier 1881
 L'officier d'Etat civil
 Ch. Cordey

C. a. P. 614.
 p. de 15.

N° 2.
Diserens et
Emery

Il y a promesse de mariage entre:
1° Diserens, Charles, Couronnier, de Savigny, domicilié
à Savigny, fils de Henri Félix Diserens et de Louise, née
Laraband, célibataire, né à Savigny le Vingt Avril mil
huit cent cinquante-neuf;

et
2° Emery, Rosine, Tailleur, des Cullayes, domiciliée
aux Cullayes, fille de Pierre Abram Emery et de Susanne
Marie, née Légruffi, célibataire, née aux Cullayes le
quinze Décembre mil huit cent cinquante-huit.

Savigny, le 15 Février 1887
L'officier de l'Etat Civil
Chs Cordery

N° 3
Mégroz et
Pilet.

Entre
1° Mégroz, Edouard, agriculteur, de Pèrey,
domicilié à Savigny, fils de François Frédéric
et de Susanne Henriette Cordery sa femme, célibataire
né le quinze Novembre mil huit cent cinquante-quatre

et
2° Pilet, Fanny Louise, sans profession, de Chateau d'Or,
domiciliée à Savigny, précédemment à Lausanne,
fille de Louis Samuel Henri et de Jeanne
Susanne, née Piccart sa femme, de Chateau d'Or
célibataire, née le dix-huit Mai mil huit cent
Cinquante-six.

Savigny, le 15 Mars 1887
L'officier de l'Etat Civil
Chs Cordery

N° 4.
Diserens et
Borgeaud

Entre
Diserens, Louis, agriculteur, de Savigny, domicilié à
Belmont sur Lausanne, fils de Pierre François et de Jeanne
Louise, née Ravessaut sa femme, né à Savigny le
dix-sept Octobre mil huit cent cinquante-trois;

et
Borgeaud, Louise Rose, couturière, de Penthelaz,
domiciliée à Lutry, fille de Jean Louis et de Julie, née
Blanc, sa femme, née le trente-un Mars mil huit
cent cinquante-huit.

Savigny, le 4 Avril 1887.
L'officier de l'Etat Civil
Chs Cordery

Entre:

N^o 5.
Cordey
et
Diserens

1^o Cordey, François Louis, agriculteur, de Savigny
domicilié à Savigny, fils de Jean Abram Louis et
de femme Louise née Cordey, célibataire, né à
Savigny le quatre Février mil huit cent cinquante-huit.

et
2^o Diserens, Jeannette Fanny, cuisinière,
de Savigny, domicilié à Savigny, précédemment à Lanfams,
fille de François Samuel et de femme François née
Martin, célibataire, né à Savigny le vingt-huit
juillet mil huit cent cinquante-sept.

Savigny le 6 Juin 1881
L'officier de l'état civil
Ch^s Cordey

Entre:

N^o 6.
Diserens
et
Lavanchy

1^o Diserens, François Alexandre, Charpentier, de
Savigny, domicilié à Savigny, fils de feu David Pierre Louis
et de femme Susanne née Lavanchy, né le dix Mai mil
huit cent soixante à Savigny.

et
2^o Lavanchy, Lydie Louise, ménagère, de Savigny
et de Forêt, domicilié à Chapelles, fille de Pierre Frédéric
et de Marie Marguerite née Dutait, né le sept Juin
mil huit cent cinquante-huit, à Savigny.

Savigny le 4 Novembre 1881
L'officier de l'état civil
Ch^s Cordey

Entre

N^o 7
Diserens
et
Wenger

1^o Diserens, François Isaac, agriculteur, de
Savigny, domicilié à Savigny, fils de feu Pétis, et de
Françoise née Aguet, célibataire, né à Savigny le
vingt juillet mil huit cent cinquante-trois.

et
2^o Wenger, Louise Berthe, sans profession, de
Buchholterberg (Berne) domicilié à Berne, Lorraine
152, fille de Christian Wenger et de Anne Studer,
célibataire, né à Berne, le dix Mai mil huit cent cinquante
neuf

Cette inscription
est de nulle
valeur tant
reportée au folio
152.

L'atteste
L'officier de l'état civil
Ch^s Cordey

Savigny le 24 Novembre 1881
L'officier de l'état civil
Ch^s Cordey

Diserens et 1^o Diserens, François Isaac, Agriculteur, de Savigny,
Wenger domicilié à Savigny, fils de feu Félix et de Françoise
née Aguet, célibataire, né à Savigny le vingt juillet mil
huit cent cinquante-trois, et

2^o Wenger, Louise Berthe, sans profession, de
Buchholterberg (Berne) domiciliée à Berne, Lorraine 152,
fille de feu Christian et de Anne née Studer, célibataire
née à Berne le dix Mai mil huit cent cinquante-neuf.

L'époux comparait en personne porteur d'une promesse
de mariage de l'épouse signée par elle le vingt-deux Novembre
mil huit cent cinquante-un, et légalisée le dit jour par
l'officier de l'Etat civil de la ville de Berne.

Savigny le vingt-quatre Novembre 1887 mil huit cent huitante-un.

L'officier de l'Etat civil

Ch^s Courdey

N^o 1
Zahler
et
Cordey

Promesse de mariage

Devant l'officier de l'Etat civil soussigné
de l'arrondissement de Savigny ont comparu

1^o Zahler, Francois, agriculteur, de Lutry
/Vaud/et de Saint-Etienne, Canton de Bern, domi-
cilié a Savigny, Celibataire, né a Savigny
le dix-neuf septembre mil huit cent cinquante,
fils de Zahler Jean Louis, agriculteur a Savigny,
et de Jeanne Susanne Louise née Diserens;

2^o Cordey, Marie Aline, agricultrice, de
Savigny, domiciliée a Savigny, Celibataire,
née a Savigny le vingt-un Octobre mil huit
cent soixante, fille de Cordey Georges Frederic
agriculteur, a Savigny, et de Sophie née Décombar,
qui déclarent vouloir contracter mariage et de-
mandent la publication de leur promesse de mariage.

Ils déclarent en outre qu'aucune des causes prévues
a l'article 28 de la loi du 24 Décembre 1874 ne s'oppose
a leur mariage et qu'ils font tous deux de leur libre
volonté la présente promesse.

Ils déposent les actes suivants:

- 1^o Extrait de naissance de Zahler Francois.
- 2^o Extrait de naissance de Cordey Marie Aline

Signature des futurs Epoux } Zahler Francois
Marie Cordey

Savigny le 13 Mars 1882.



L'officier de l'Etat civil
Ch. Cordey

La publication a eu lieu ici le 18 Mars 1882
les actes de publication ont été transmis le 14 Mars 1882.

Devant l'Officier de l'Etat Civil soussigné
ont comparu ce jour :

1^o Genier Ulysse, agriculteur, de Chieney,
domicilié à la Brambrière Savigny, céliba-
taire, né à Chieney le seize Août 1853
mil huit cent cinquante-cinq, fils des défunts
François Genier et Susanne Marie née
Crollier,

2^o Chapuis Emma, ménagère, de
Epalinges, domiciliée à la Brambrière
Savigny, célibataire, née à Epalinges
le dix-huit septembre mil huit cent
soixante-dix, fille de Charles Chapuis,
marchand à Grandson, et de sa femme
Cyprien née Ramp,

qui déclarent vouloir contracter mariage et
demandent la publication de leur promesse
de mariage.

Ils déclarent en outre qu'aucune des Causes
prévues à l'article 28 de la loi de 24 Decemb
1844 ne s'oppose à leur mariage et qu'ils
font tous deux de leur libre volonté la
présente promesse.

Ils déposent leur extraits de naissance.

Signature des époux { Ulysse Genier
Emma Chapuis

Savigny le 5 Mars 1890

L'Officier de l'Etat Civil

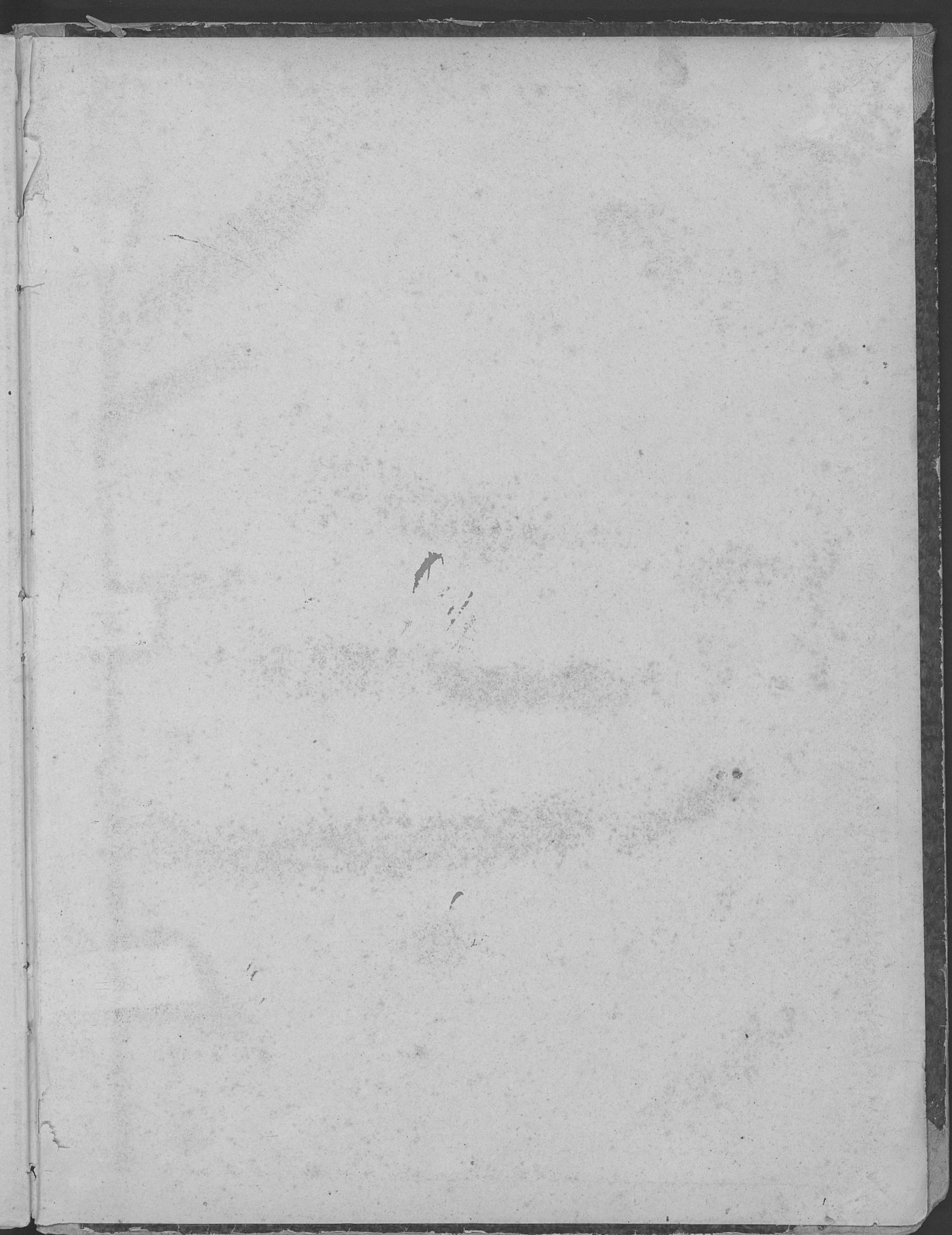
La publication a eu lieu ici le
8 Mars 1890

Ch. Bondey

Les acts de publication ont été envoyés
Epalinges en St-Cierges, le 6 Mars 1890









1877

N^o 4 Amanduz - Chaven

1874.

174 - Amanduz - Pravesud.

197. Am meter Festuz.

202 - Amanduz Reybaz.

Folios 1876

92 Aguet - Botamey

A

B

C

D

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

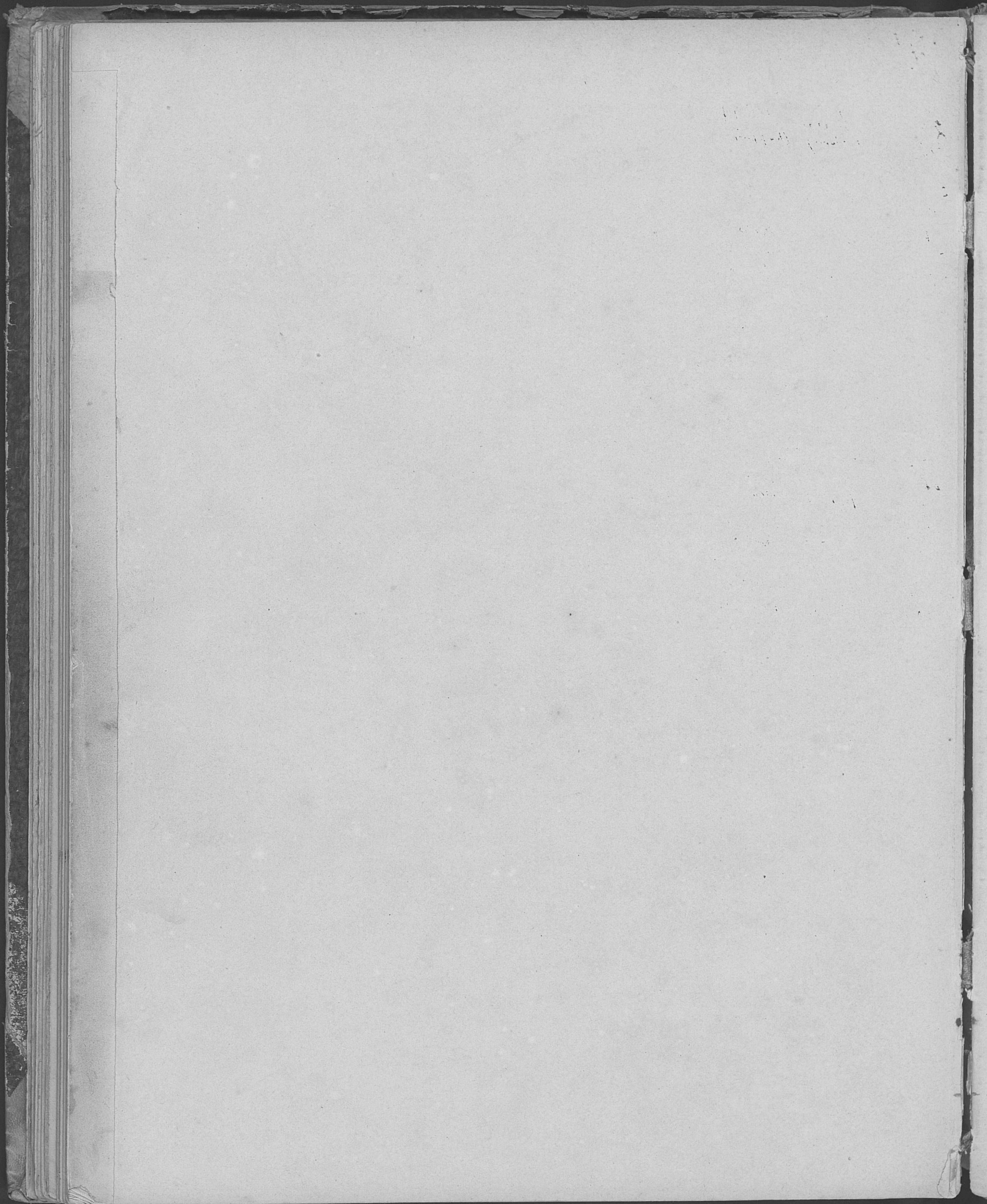
V

X

Y

Z





1871
105

Brunst - Farnuhl Folios
Bolomey - Mann
Burnier - Rubatel
Bolomey - ~~theppin~~
Bessat - ~~Barraud~~

1876
91 Bessat - Chevalay
91 Bastian - Diberent
97 Bessat - Marguieray
98 Mignoz - Pilet

25
27
29
32
33
35
36
37
38
43
45
46
47
48
55
56
66
69
83
94
101
108
126
126
132
133
138
140
164
165
187
189
205
211
215
216
224
228
234
235
247
250
251
252
254
263
266

Bron - Ravestrand
~~Bessa - ~~doop~~~~
~~Bulur - Bulur~~
Bulur - Wussl
Bron - Luyau
Bolomey - Guttion
Bolomey - Blann
Bessat - Mantel
Bolomey - Bouds
Bulur - Bulur
Bonny - Jordan
Bulur - Bulur
Baumburg - Depre
Bajard - Tertor
Birard - Mercantur
1873
Bulur - Lot
Bolomey - Scouut
Bujard - Genard
Bron - Richard
Bethami - Fayet
Bolomey - Clement
Blottel - Dolci
Bastian - Depassel
1874
Bastian - Paschard
Burnier - Lavanchy
Paudin - Brelaz
Bolomey - Dorat
Bron - Meistre
Blanc - Bolomey
Botelli - Decombatz
1875
Burnier - Tschuny
Bolomey - Chavan
Briod - Rogivue
Bolomey - ~~Fliger~~
Berquin - ~~Barraud~~
Berthoud - Recordon
Balissat - Pasche
Burnier - Bron
Bron - Delessert
Blanc - Decombatz
Bize - Condey
Bruand - Nols
Borgeaud - Lavanchy
Bosiger - Margueret

B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

1871

N^o 3 Corday - Porchet

N^o 6 Carnaud - Devaux

12 Crout - Ansell

15 Chappuis Porchet

20 Chappuis - Nicole

27 Cholle - Trann

63 Chappuis Ischi

73 Chamber - Nob

80 Cholle - Pauly

1872

91 Corday - Guet

100 Lottin - Raymond

109 Chappuis - Marguival

111 Corday - Trahin

116 Codray - Desnoit

120 Crout - St. Vray

127 Chappuis - Richard

128 Chappuis - Lavanchy

1873

143 Carnaud - Devaud.

149 Carnaud - Nob

160 Corday - Muller

190 Crout Lederrey.

204 Corday - Pauly.

1874

230. Cand - Loill. -

231. Chappuis - Fayet. -

238. Chapallaz - Bastien. -

Folios 1875

91 Corday - Piccard.

1876

99 Corday - Siderens

1881

C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

[Faint handwritten notes and numbers, possibly bleed-through from the reverse side of the page.]

[Vertical handwritten text along the right edge of the page, including numbers and possibly names.]

1871

N^o 2, Siwstus - Bastian
 52 Diserens - Challet
 54 Diserens - Peto
 1872
 17 Du Jager - Bastian
 21 Deter - Bettech
 34 Diserens - Pouly
 39 Diserens - Freymond
 51 Diserens - Achermann
 52 Diserens - Challet
 54 Diserens - Peto
 70 Diserens - Joly
 72 Diserens - Mottu
 81 Duvaud - Berger

Folios
 93
 93
 94
 94
 96
 97
 98
 98
 99
 100

1877

Diserens - Roanep 1878
 Diserens - Emery
 1879
 Delessert et Desarzens nei
 Lambalet
 Diserens et Delessert
 1880
 Diserens - Diserens
 Diserens - Lavanchy
 1881
 Diserens - Emery
 Diserens - Morejeant
 Diserens - Lavanchy
 Diserens - Wenger

1873

89 Dupont - Paridot
 96 Duret - Marguesal
 97 Siwstus - Schwob
 99 Diserens - Wolff
 110 Delessert - Pion
 131 Diserens - Dupont

1874

147 Detraz - Blane
 148 Detraz - Freymond.
 154 Delessert - Corday
 159 Diserens - Poget.
 162. Detraz - Perroset.
 172. Diserens - Diserens.
 178 Diserens - Lavanchy.
 185 Dumard - Leguette.
 198 Delessert - Vauthey.
 199. Devaud - Carniau.
 203. Deherday - Corday.

1875

208 - Dony - Jordan.
 210 Dueraud - Picard.
 213 - Delessert - Emery.
 221. Diserens - Fappoy.
 222. Diserens - Guler.
 223. Decombaz - Gilliard.
 226 - Dubau - Bolomey.
 229. Dumard - Faver.
 233. Diserens - Pion.
 236 - Decombaz - Pasche
 240 - Detraz - Girardet.
 248 - Deluz - Marguerat.
 255 - Drapel - Lavanchy
 260 - Delessert - Millegret.
 261 - Devaud - Faverney.
 264. - Detraz - Fayet.

1876

Folios
 91 Diserens - Blane

D
 E
 F
 G
 H
 J
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 W
 X
 Y
 Z



Nos

23 Eoffrey - Dorland
1873

112 Emery - Brolony
1874

170 Emery - Cornuz
188 Eck - Carnian

E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

Handwritten notes in the top right corner, including the number 85.

1872

18 Fave - Jordan
411 Florent - Lavanchez

1873

86 Fave - Jordan

88 Hayet - Rubattel

115 Grandfont - Bouch

1874

155 Fontallaz - Lavanchez

183 Fontanaux - Lavanchez

486 - Fave - Lavanchez

1875

236 - Favre - Palay

F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z



24 ¹⁸⁷² Gaudin - Fayet
 14 Goussier - Rouye
 59 Gaudin - Mercantour
 106 Guisan - Bessal
 125 Gerster - Vaneys
 135 Guimbert - Jean Mairet
 142 Guignard - Nobs
 150 Glavin - Chappuis
 179 Grandchamp - Lavanchy
 196 Gallay - Lavanchy
 220 Geneser - Discreus
 F. otius 1876
 92 Gillieron - Lavanchy
 93 Gimbray - Lavanchy

G
 H
 J
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 W
 X
 Y
 Z

1711

1873

90 Häbichs Rückst.

1874.

166. Mosteller - Brot.

H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

17
18
19
20

No 58 1872
50 Foyat - Walligou
58 Foyat - Lavanchy
1873
121 Jayer - Haguenoy
122 Jaquet - Gouster
1875
259 Foly - Panchaud
Folios 1876
~~92 Foly - enen~~
92 Foly - Gillieron

J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z



~~161~~

1874.

161.

Kuhn-Borel

1875

219. -

Hübly-Zimmermann

K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z



Nos. 1872
 13 L'assommoir - L'assommoir
 19 Lambellet - Cornu
 26 Lavanchy - Michoud
 64 Lambellet - Mischler
 19 Lambellet - Cornu
 44 Lambellet - Staub
 57 Lambellet - Desmoulin
 61 Lott - Loderer
 64 Lambellet - Mischler
 67 Lavanchy - Vorin
 78 Muller - Widmer
 85 Lavanchy - Delsord
 87 Lavanchy - Anstett
 103 Lambellet - Michoud
 113 Lambellet - Lavanchy
 114 Liederer - Lavanchy
 139 Lavanchy - Parisod
 141 Lavanchy - Roux
 154 Lambellet - Jan
 167 Lavanchy - Wagnard
 175 Lin - Destraz
 184 Lavanchy - Mandrot
 191 Lavanchy - Lavanchy
 207 Lavanchy - Diderens
 217 Lavanchy - Decombaz
 241 Laurent - Bastian
 245 Lambellet - Geper
 246 Lavanchy - Nicolet
 256 Lavanchy - Chamot
 Folios 1878
 93 Lavanchy - Gillieron
 1880
 95 Lavanchy - Derand
 96 Lavanchy - Lavanchy
 1881
 97 Lavanchy - Lavanchy
 96 Laurent - Costy

L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 W
 X
 Y
 Z

Handwritten notes in the top right corner, including a small circular mark and some illegible text.

A small handwritten mark or signature in the middle right area.

A small handwritten mark or signature in the lower middle area.

1871
N° 7. Mathieu - Parke

N° 11 Marguerite - Parke

1872
30 Marguerite - Bridg

68 Marguerite - Viller

75 Marguerite - Prot

76 Michaud - Mercanton

77 Marguerite - Olivier

1873

95 Marguerite - Ballof

1874

146 Meunier - Dizerend

158 Margaux - Neuschwanst

177 Marguerite - Menitrey

200 - Marguerite - Malherbe

1875

218 - Mercanton - Garin

225 - Mairy - Rouge

227 - Meller - Benat

239 - Margaux - Luter

242 - Mairy - Dizerend

249 - Migron - Paschoud

265 - Misy - Sambelot

Fotius 1881

98 Megroz - Pilet

M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

Faint, illegible markings or bleed-through from the reverse side of the page, located in the upper right corner.

1871
#11 Marguerite Paubert
1872
69 Nöyde - Bomer
76 Nbr. Birkel
104 Noyoux - ¹⁶⁷³evet
1874.
163. Nobs - Saugy. -

N
O
P
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z



O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z



1871
 83 Paschoud - Parisod
 Paschoud - Goryat
 1873
 92 Pasche - Bastian
 93 Perrin - Dislans
 105 Pasche - Corduy
 119 Forte - Delhorbe
 136 Penard - Margairaz
 137 Piccard - Reysmond.
 1874
 173. Pittet - Favre.
 181. Paschoud - Stockli.
 482 Peytrugnet - Saranchy
 1875
 206. Pauly - Aguet.
 209 Paschoud - Destraz.
 214. Paschoud - Finguely.
 243 - Pasche - Ponnaz. -
 257. Pauly - Blanc.
 Folios 1876
 92 Pasche - Gindrey

P
O
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

17
18
19
20

1872

62

Regency - Ewald

Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

1844
1845
1846
1847
1848
1849
1850
1851
1852
1853
1854
1855
1856
1857
1858
1859
1860
1861
1862
1863
1864
1865
1866
1867
1868
1869
1870
1871
1872
1873
1874
1875
1876
1877
1878
1879
1880
1881
1882
1883
1884
1885
1886
1887
1888
1889
1890
1891
1892
1893
1894
1895
1896
1897
1898
1899
1900

1872

60 Regamey - Durban

1873

107 Richer - Br. Tur

118 Richard - Göttinger

123 - Regamey - Lavanchy

124 - Rothen mit Rouge
et Chappuis

130 - Ravazoud - Ravassand

134 - Raymond - Chappuis

168 - Abbattel - Dumard

169 - Regamey - Regamey

171 - Richard - Farey

176 - Richard - Pauly

1875

212 - Royard - Meunet

232 - Regamey - Corbaz

253 - Richard - Cuenoud

262 - Rod - Chavan

Folios 1879

94 Ravassand - Lavanchy

R
S
T
U
V
W
X
Y
Z



Nos

32

102

Liebnthal-Lavunig

Saebel-Bohmig

1875.

244.

258.

Schaer-Cherana

Strasser-Kambele

S
T
E
V
N
Y
Z

Handwritten text in the upper right corner, possibly bleed-through from the reverse side of the page. The text is faint and illegible.

N^{os}.

28

Sertur - Margairar

1872

16

Tatur - Fawr

41

Tatur - Barthold

65

Tourin - Marguerd

77

Tournean - Lidorain

1873

84

Terry - Dupuy

1874

201

Festuz - Maire.

Folios

1880

95

Thuillard - Diderand

T
U
V
W
X
Y
Z



U
V
W
X
Y
Z

Faint, illegible markings or bleed-through from the reverse side of the page, located in the upper right corner.

1872

42 Vannar-Grothund

1873

98 Vannar-Grothund

117 Vint-Duvet

1874

151 Vannar-Loubachin

153 Violet-Parisad

156 Heber-Rouge

Folius 1880

98 Viment-Devant

V
N
Y
Z

1872

71

Zöll-Amiguel

1874

157

Zahler-Mejerant

180

Zahler-Mejerant

Folios

1876

91

Zahler-Dibereud

V
Y
Z



